

METACULT

METACULT

CAHIER / HEFT 4  
*octobre 2015*

**METissages, Architecture, CULTure**

Transferts culturels dans l'architecture et l'urbanisme. Strasbourg 1830-1940  
Kulturtransfer in Architektur und Stadtplanung. Straßburg 1830-1940

3

*Les coordinateurs du projet / die Projektleiter*

## ÉDITORIAL

4

*Wolfgang Brönner*

**STRASSBURGS NEUE KIRCHEN. BEOBSACHTUNGEN ZUM KIRCHENBAU IM 19. UND FRÜHEN 20. JAHRHUNDERT IN DER NEUSTADT UND DEN VORORTEN. TEIL 3.**

13

*Anne-Marie Châtelet*

**L'AMÉNAGEMENT DES ÉCOLES PRIMAIRES À STRASBOURG DE 1840 À 1900**

20

*Philippe Grandvoininnet*

**LES BAINS MUNICIPAUX DE STRASBOURG (1894-1911) DANS L'ARCHITECTURE EUROPÉENNE DES BAINS PUBLICS**

28

*Thierry Hatt*

**L'« ÉTAT DES MAISONS ET PROPRIÉTÉS » À STRASBOURG EN 1829 L'ENQUÊTE VILLOT COMPARÉE À TROIS AUTRES SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE**

35

*Michaël Darin*

**LA POLITIQUE D'ALIGNEMENT DE STRASBOURG (1829-1907)**

40

*Sbabram Hosseinabadi*

**NEUDORF : URBANISATION D'UN VILLAGE (2) DE KIESGRUBE À LA CITÉ JULES-SIEGFRIED : MÉTAMORPHOSE D'UN PROJET URBAIN**

47

*Hervé Doucet (avec la collaboration d'Olivier Haegel)*

**SÉRIES D'IMMEUBLES, IMMEUBLES DE SÉRIE ?**

54

*Christiane Weber, Peter Liptau*

**„ZEUGEN DES AUFSCHWUNGES“ ELSÄSSISCHE BAUSCHAFFENDE UND DIE DEUTSCHEN TECHNISCHE BERUFSVEREINE**

59

*Sophie Eberhardt*

**L'ENGAGEMENT DE GUSTAVE OBERTHUR POUR LA PRÉSERVATION DE L' « IMAGE DE LA VILLE » (STADTBILD) ET DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE STRASBOURG DANS LE PREMIER TIERS DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE**

Si cette petite revue avait eu plus d'ampleur, nous aurions pu créer des rubriques affichant les trois corpus que nous avons retenus pour l'analyse des phénomènes de transfert et de métissage – constitués, rappelons-le, par des types d'édifices, des fragments urbains ou des groupes d'acteurs –, chacun réclamant des méthodes propres qui organisent nos travaux.

On retrouve ainsi l'architecture religieuse dans un article consacré à des églises réalisées à l'aube de la modernité, Saint-Florent à Cronenbourg et Saint-Paul à Koenigshoffen, qui poursuit les exposés que nous avons publiés dans les deux précédents numéros. Figure également l'architecture scolaire qui, examinée à l'échelle urbaine dans le précédent numéro, est ici regardée sous l'angle de son architecture et plus précisément de sa distribution. Entre en scène un nouveau type, les bains, qui souvent constituent avec l'église et l'école une trinité inattendue marquant les centres des faubourgs de Strasbourg. Mais c'est moins de cette association dont il est question dans ces pages que des relations de ces établissements avec l'architecture balnéaire européenne.

Notre programme débute en 1830, date choisie pour sa proximité avec le recensement du bâti de la ville dressé en 1829 sous la direction de l'architecte Jean-Nicolas Villot et dont les résultats sont ici examinés. L'étude de l'urbanisation de Neudorf, commencée dans le précédent numéro, se concentre sur un îlot dont les métamorphoses au fil de quatre décennies font apparaître des continuités au-delà des ruptures politiques et administratives. Deux contributions ouvrent de nouveaux champs de recherches. L'une traite ici des caractères spécifiques de la politique d'alignement menée à Strasbourg et débouchera par la suite sur l'analyse de cette forme urbaine particulière qu'est la Grande Percée. L'autre interroge les formes selon lesquelles ont été dessinées les séries d'immeubles construits côte à côte par un même architecte.

Les architectes, qui en tant que groupe professionnel ont déjà été étudiés sous l'angle de leur formation ou de leur engagement au sein de la Ville de Strasbourg, sont approchés maintenant à la lumière des informations que livrent les organisations professionnelles allemandes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, le portrait de Gustave Oberthur, en militant de la préservation de l'image de la ville, répond à celui d'Heinrich Emerich qu'on a pu lire dans le dernier numéro.

Nous prévoyons encore la publication d'un cinquième et dernier cahier dans lequel nous diffuserons certains bases de données et inventaires, constitués pour ce programme. Il refermera la porte de notre chantier. Mais le bilan accompli de nos recherches paraîtra dans un bel ouvrage à la fin de 2016. D'ici là, nous présenterons les résultats de ces trois années de travail lors d'un colloque qui se tiendra à Strasbourg les 26 et 27 février 2016 ; vous y êtes cordialement invités !

Wenn diese kleine Zeitschrift einen größeren Format hätte, könnten wir Kolonnen für die drei Hauptthemen gestalten, die wir der Analyse der Phänomene des Transfers und Kreuzung zu Grunde legen: Gebäudetypen, ausgewählte Teile der Stadtplanung und die Gruppe der Agierenden; jedes Thema verlangt seine eigenen Methoden und Organisationen.

Ein Artikel dieses neuen Heftes behandelt die religiöse Architektur an der Schwelle der Moderne mit den Kirchen Saint-Florent in Kronenburg und Saint-Paul in Königshofen. Er setzt damit die Beiträge in den zwei vorausgegangenen Nummern fort. Behandelt wird ebenfalls die Schularchitektur, bereits im 3. Heft unter urbanen Aspekten untersucht, hier unter dem Blickwinkel ihrer Architektur und insbesondere ihrer Auf- und Einteilung. Neu hinzugekommen sind die öffentlichen Bäder, die oft zusammen mit der Kirche und Schule eine unerwartete Dreieck bilden und so die Zentren der Vorstädte Straßburgs markieren. In diesem Beitrag es handelt sich jedoch weniger um die urbane Erscheinung, als um das Verhältnis der Architektur zu den europäischen Badeanstalten.

Unsere Forschungsprogramme beginnen mit dem Jahr 1830, wegen der Baubestandsaufnahme der Stadt, die 1829 unter der Leitung des Architekten Jean-Nicolas Villot begann, deren Ergebnisse hier untersucht werden. Die Studie über die Stadtplanung von Neudorf, begonnen in der letzten Nummer, konzentriert sich auf ein Viertel, dessen Veränderungen, trotz Unterbrechungen in Politik und Verwaltung, im Laufe von vier Jahrzehnten eine gewisse Kontinuität erkennen lassen. Zwei Beiträge eröffnen neue Forschungsfelder. Der eine behandelt den spezifischen Charakter der von Straßburg eingeführten Baufluchtlinien und stellt einen Teil der noch folgenden Analyse dieser speziellen urbanen Form des Straßendurchbruchs dar. Der andere Beitrag hinterfragt die Bauweise der in Serien und Zeilen von einem Architekten gebauten Wohnimmobilien.

Das Bild der Architekten, die als Berufsgruppe bereits hinsichtlich ihrer Ausbildung, oder Anstellung bei der Stadt Straßburg behandelt wurden, wird hier mittels der Informationen vervollständigt, die die deutschen Berufsorganisationen Ende des 19. Jahrhunderts liefern. Und schließlich ein Artikel über von Gustave Oberthur, der ihn als militanten Bewahrer des Stadtbildes darstellt, zu lesen auch als Antwort auf das Porträt von Heinrich Emerich in der letzten Nummer.

Wir weisen noch auf das Erscheinen des fünften und letzten Heftes dieser Reihe hin, in dem bestimmte dieser Forschungsarbeit zugrunde liegenden Daten und Inventarlisten veröffentlicht werden. Die Baustelle unserer Forschung wird damit geschlossen sein. Ende 2016 wird das Gesamtergebnis dieser drei jährigen Forschungsarbeit als Buch publiziert, aber vorher werden wir es Ihnen in einem Symposium vorstellen, das am 26. und 27. Februar 2016 in Straßburg stattfindet und zu dem Sie herzlich eingeladen sind.



I



II



# TRASSBURGS NEUE KIRCHEN.

## BEOBACHTUNGEN ZUM KIRCHENBAU IM 19. UND FRÜHEN 20. JAHRHUNDERT IN DER NEUSTADT UND DEN VORORTEN. TEIL 3.

Wolfgang Brönner

Nach 1900 entstanden in Straßburg zwei moderne Kirchen von bemerkenswerter Qualität, die katholische Pfarrkirche Saint-Florent (Florentius-Kirche) in Kronenburg (1910-1912) (Abb. I) und die protestantische Kirche Saint-Paul in Königshofen (1911-1914) (Abb. II). Ihnen soll das Hauptaugenmerk der nachfolgenden Betrachtung gelten. Bei beiden ist ein grundlegender Wandel in der Konzeption des Kirchenbaus zu konstatieren.

Die **katholische Pfarrkirche Saint-Florent** war das Ergebnis eines auf die in Elsass-Lothringen ansässigen Architekten beschränkten Wettbewerbs, dessen Jury ähnlich prominent besetzt war wie beim Wettbewerb für den Temple Neuf, nur dass diesmal als Fachpreisrichter ausschließlich Deutsche beziehungsweise sogenannte „Altdeutsche“ saßen: Stadtbaurat Hans Grässel und Prof. Friedrich von Thiersch, beide aus München, Stadtbaurat Ludwig Hoffman aus Berlin, sowie für die Stadt Straßburg Beigeordneter Regierungsrat Max Timme und für die katholische Kirche in Straßburg Prälat Gustave Keller. Als Stellvertreter waren gebeten: Prof. Friedrich Ostendorf in Karlsruhe und Prof. Wilhelm Kreis in Düsseldorf. Die Entscheidung über 43 eingereichte Entwürfe fiel am 30. Juli 1909 mit folgendem Ergebnis: 1. Preis Prof. Ernst Vetterlein und Ernst Priedat, 2. Preis Gustav Burckartsmeyer, 3. Preis Georg Martin und Karl Bonatz. Zum Ankauf empfohlen wurde der Entwurf von Joseph Braunagel.<sup>1</sup> Ernst Vetterlein, der an der Technischen Hochschule Darmstadt lehrte, war in der Bürogemeinschaft mit Priedat die herausragende, der Erneuerung der Architektur zugewandte Gestalt. In Straßburg hatte er sich bereits durch den Bau des Waisenhauses im Vorort Neudorf (1906-1910) einen Namen gemacht. Offenkundig hatte er sich mit einem im Reichsland ansässigen Partner zusammengetan, um bei Wettbewerben selbst als dort ansässiger Architekt auftreten zu können.<sup>2</sup>

Eine wesentliche Bedingung der Ausschreibung war außerdem (§ 2): „Der Baublock, auf welchem die Kirche und das Pfarrhaus zu stehen kommen, soll außerdem mit Wohnhäusern in einer Weise überbaut werden, welche geeignet ist die Wirkung der Kirche zu steigern.“ Beim ersten Preis (Vetterlein) wird hervorgehoben, dass „die Grundrissanlage klar und einfach“ sei. Insbesondere sei „die

Verteilung der Baumassen und die der gegebenen Lage angepasste malerische Erscheinung sowie die Ausgestaltung im Einzelnen“ gelungen. Der Kirchenraum lasse „eine schöne, künstlerisch weihvolle Stimmung erwarten“. Die Architektur der drei prämierten Entwürfe und auch der Ankauf zeichnen sich durch eine bemerkenswert moderne Formgebung aus, die vor allem im Kontext der etwa gleichzeitigen Bauten im benachbarten Rheinland auffallen, wo noch die historistische Neuromanik rheinischer Prägung das Bild der katholischen Kirchenarchitektur prägt. (Abb. IV-VI) Das gilt sowohl für die im oben genannten Bericht der Preisrichter gelobte Gestalt des Innenraums, als auch für die in der Ausschreibung ausdrücklich geforderte Kirchengruppe insgesamt, die hier als moderne städtebauliche Konzeption besonders ausgeprägt in Erscheinung tritt. Stark vereinfachte Formen romanischer Architektur, insbesondere runde Bogen, gestalten das ansonsten von großen Wandflächen und hohen Dächern bestimmte Gesamtbild der Architektur, die ihren Reiz vor allem aus der Gruppierung der Baukörper bezieht. Die Portale der Haupteingangsfront präsentieren sich als vom Jugendstil umgeformte Romanik. Die übrigen Einzelformen, wie zum Beispiel die Gliederungselemente an Turm und Apsis, sind abstrakter Natur und weisen auf den Jugendstil Darmstädter Prägung. Ansonsten dominiert der Heimatstil mit seiner großformatigen Dachlandschaft das Bild. Trotz aller historischen Reminiszenzen ist die Abkehr vom Historismus in allem deutlich zu erkennen.<sup>3</sup>

Doch ist in den vorhandenen Akten nicht diese Modernität, nicht der Kirchenraum, sondern die Gesamtanlage der Kirchengruppe und ihr speziell



III

1\_ Archives de la Ville et de la Communauté Urbaine de Strasbourg (AVCUS) 3 MW 162

2\_ Ernst Vetterlein und Ernst Priedat gemeinsam im Wettbewerb Neue Kolonie, rue Gardeur-Lebrun, in Metz 1908, 3. Preis. Siehe Christiane Pignon-Feller. *L'habitat collectif et social à Metz au début du xx<sup>e</sup> siècle. Entre utopie et pragmatisme, entre régionalisme et modernisme*. S. 153, Anm. 48, abrufbar unter: [http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/33929/ANM\\_2004\\_131.pdf](http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/33929/ANM_2004_131.pdf) (Stand: 01.07.2015); Priedat war Kommunalbaumeister in Metz und hatte ein Büro in der Bischofsstraße, baute zusammen mit Gustav Oberthür das Gewerbehaus in Metz. Karl Bonatz, Bruder von Paul Bonatz, unterhielt 1908 – 1922 ein Architekturbüro in Straßburg, Metzgergießen. Sh. Hosseinabadi (Ed.), *Metabio: base de données biographiques des architectes et des entrepreneurs actifs à Strasbourg entre 1830 et 1940*, Metacult, Strasbourg/Karlsruhe, 2013-2105 (=Datenbank im Projekt METACULT).

3\_ Zur Stilwende im Kirchenbau: Barbara Kable, *Deutsche Kirchenbaukunst des 20. Jahrhunderts. Darmstadt 1990*, S. 21 f.; dagegen in der Einführung von Otto Schönhagen zu Stätten der Weihe. *Neuzeitliche protestantische Kirchen*. Berlin 1919, viele Beispiele vor 1914; und Hugo Schnell, *Der Kirchenbau des 20. Jahrhunderts in Deutschland. Dokumentation, Darstellung, Deutung*. München 1973

I. Kronenburg, Saint-Florent

II. Königshofen, Saint-Paul

III. Kronenburg, Saint-Florent, von der Rue de Saint-Florent gesehen, Collection Falkenstein, Foto ca. 1940, AVCUS 1 FI 81

4\_ Anthony Steinhoff, *The gods of the city: Protestantism and religious culture in Strasbourg, 1870-1914*, Leiden und Boston, 2008, S. 117

5\_ AVCUS, *Verhandlungen des Gemeinderats der Stadt Straßburg im Jahre 1909*, S. 802, Sitzung vom 3. November 1909

6\_ Alfred Wankel, *Der deutsche evangelische Kirchenbau zu Beginn des 20. Jahrhunderts*, Wittenberg 1914, S. 10

7\_ Fritz Wolff, „Ueber alte und moderne Straßen-Vermittlungen und Verkehrsplätze“. In: *Deutsche Bauzeitung* 1899, S. 234-236, 258-260, möchte die Kirchen nicht mehr im Zentrum des Verkehrs planen, in kritischer Würdigung der von Sitte geäußerten Gedanken zur Platzgestalt. Siehe Camillo Sitte, *Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen*, Wien 1889, S. 45 ff.

8\_ Wankel, wie Anm. 6, S. 11; Camillo Sitte, wie Anm. 7, S. 141; desgleichen Theodor Goercke, „Die Kirche im Stadtbilde“. In: *Der Städtebau* 1907, S. 2-4, 20-21, S. 21 (frdl. Hinweis v. Hélène Antoni)

9\_ Dazu auch Michael Overdick, „Der Typus der Basilika als Problem im katholischen Kirchenbau des Historismus“. In: *INSITU*, Heft 1, 2014, S. 81-92

auf die Lage in einem Vorort bezogene Architektur Gegenstand der Diskussion geworden. Steinhoff schreibt dazu, obwohl formal die letzte Entscheidung für Angelegenheiten des Kirchenbaus bei der Stadt gelegen habe, habe man alle Fragen der konkreten Ausführung einschließlich des Stiles den Kirchengemeinden zu Entscheidung überlassen.<sup>4</sup> Hinsichtlich städtebaulicher Fragen hat man sich offensichtlich anders verhalten. Schon in der Diskussion des Preisgerichts hatte dieser Aspekt offenbar eine besondere Rolle gespielt. In der nachfolgenden Stadtratssitzung vom 3. November 1909 kam es darüber zu einer Auseinandersetzung, auf deren Anlass hier nicht näher eingegangen werden soll. Es hatte sich offenbar eine Gruppe von Befürwortern für den Entwurf von Karl Bonatz gefunden, die an den Entwurf Ernst Vetterleins vor allem kritisierten, sei Projekt sei „mehr eine Dorfkirche, die sich nicht für die aufblühende Vorstadt Kronenburg eigne“.<sup>5</sup> Letztlich blieb es bei der Entscheidung für den Entwurf Vetterleins, der mit einigen Änderungen zu Ausführung kommen sollte.

Interessant an diesem Vorgang ist die wachsende Bedeutung der Kirchenbauten für die Stadtentwicklung in den Vororten. Im Teil 2 dieses Beitrags (Metacult Heft 3) ist bereits im Zusammenhang mit der Orientierung der Kirche Saint-Aloyse in Neudorf sichtbar geworden, wie sehr der Anschluss an die Hauptstraße gesucht wurde. Bei der Planung der Kirche Saint-Joseph in Königshofen wurde schließlich zum ersten Mal in einem Straßburger Vorort die komplette städtebauliche Umgebung mit der Hauptsichtachse und den die Kirche umgebenden Straßen für Wohnbebauung bei der Standortwahl zugrunde gelegt. In einem nur wenig bebauten Gelände wurde regelrecht die Planung eines neuen Ortszentrums ins Auge gefasst, das sich auch im Laufe der Jahre erwartungsgemäß mit Kindergarten, Schule und öffentlichem Bad entwickelte. Auch auf die Kirchengruppe Saint-Sauveur in Kronenburg wurde schon hingewiesen, wo ebenfalls nicht nur Kirche, Gemeindsaal und Pfarrhaus, sondern auch eine große Schule in einem Wurf, oder zumindest nach einem Konzept entstehen sollten. (Teil 2, Abb. 12 in Metacult, Heft 3, S. 10) So sah es jedenfalls der Entwurf Gustav Oberthürs vor, der dafür auch viel Aufmerksamkeit fand und von Alfred Wankel 1914 in seinem Buch „Der deutsche evangelische Kirchenbau zu Beginn des 20. Jahrhunderts“ zu den vorbildlichen Anlagen der letzten Jahre gerechnet wurde.<sup>6</sup> War der Gedanke der Kirchengruppe zunächst von dem Berliner Architekten Otto March nur für den protestantischen Kirchenbau entwickelt wurde, fand er auch recht bald auch Eingang in die Konzeption katholischer Kirchen. Dieser Ansatz hatte sich offenbar recht bald mit dem Gedanken der Bildung eines Zentrums in dem sich vergrößernden Vorort verbunden.

Bei Saint-Sauveur haben sich die Erwartungen an das Ortswachstum nicht erfüllt. Ganz anders dagegen bei der Kirche Saint-Florent, die das umliegende Wohngebiet nicht nur durch die Größe des Baues, sondern auch deren Position auf dem Platz beherrscht. Während man aber bei Saint-Joseph



IV



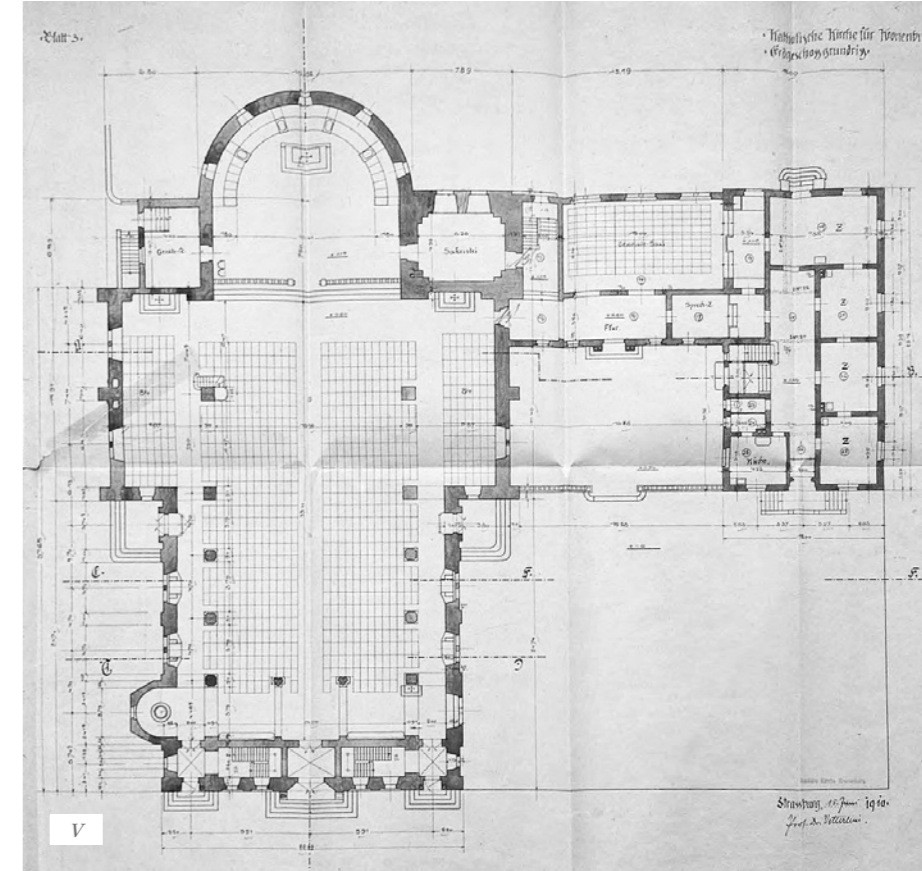
VI

noch dem alten historistischen Prinzip folgte, die Kirche mit ihrem Turm gut sichtbar als „point de vue“ an das Ende einer Straße zu stellen, steht Saint-Florent zwar mit seinem Turm weithin von der Hauptstraße sichtbar am Ende der langen Rue Saint-Florent, ist aber im Übrigen von der sie umgebenden Bebauung dem Blick teilweise entzogen. Kirche und Parkgebäude bilden mit der umliegenden Wohnbebauung ein eigenes, abgeschlossenes Ensemble.<sup>7</sup> (Abb. III) Über die vor der Kirche abknickende Rue Jules Verne eröffnet sich auch noch eine zweite Sichtachse, die sich zur Übereckansicht des Ensembles öffnet. Es ist das Bewegungs- und Erlebniselement, das Alfred Wankel 1914 in Fortführung der Ideen Camillo Sittes in seinem Buch über den evangelischen Kirchenbau beschreibt und dass nun die Position der Bauten im Stadtbild bestimmen soll.<sup>8</sup>

Noch moderner wirkt der Innenraum von Saint-Florent. (Abb. V und VI) Im Grundriss sehen wir ein breites Mittelschiff, flankiert von sehr schmalen Seitenschiffen, das in ein sehr breites, kurzes, zweischiffiges Querhaus mündet und schließlich von einem nicht eingezogenen halbrunden Chor abgeschlossen wird. Schon alleine diese Disposition gibt Anlass, auf die Kirche Saint-Maurice und deren ähnlich disponierten Innenraum zurück zu kommen. Die dort angesprochene, von dem Mainzer Domherrn Friedrich Schneider propagierte Neukonzeption des Kirchenraumes sei wegen der Bedeutung für mehrere Straßburger Kirchen (Saint-Aloyse, Saint-Joseph, Saint-Maurice, Saint-Florent) noch einmal näher beleuchtet.<sup>9</sup>

Schneider, der die Idee von einem neuen Gemeindeforum 1888 mit einem vielbeachteten Aufsatz im Christlichen Kunstblatt publik gemacht hatte<sup>10</sup>, war Vertreter einer Richtung innerhalb des Katholizismus, die gemeinhin unter der Bezeichnung „Reformkatholizismus“ in die Kirchengeschichte eingegangen ist. Das Ziel dieser Bewegung war die stärkere Einbeziehung der Laien in das Kirchenleben allgemein und in den Gottesdienst selbst. Schneiders herausragender Beitrag dazu bestand in der Konzeption eines idealen Raumes für den Gottesdienst, über den er schreibt: „Zur wirksamen Theilnahme an der Predigt ist es geradezu gefordert, daß der Prediger seine Zuhörer und ebenso die Zuhörer den Prediger sehen.“<sup>11</sup> Er plädiert deshalb für einschiffige Anlagen mit Seitenkapellen als Orte der Privatandacht, will aber auch Seitengänge akzeptieren. Von den seinem Aufsatz beigegebenen Grundrissen sind zwei der Gotik des Mittelalters (Saint-Jean in Perpignan und San Juan in Valencia) und zwei dem späten Historismus in Deutschland (neugotisch Herz Jesu in Graz von Georg Hauberisser 1881-1887 und neuromanisch, in den Formen des rheinischen Übergangsstils, ein Entwurf von Ludwig Becker in Mainz 1880) entnommen. Im Text verweist er eindringlich auf die französischen Beispiele des Mittelalters. Doch verrät die einschiffige Halle mit Seitenkapellen gleichzeitig starke Verwandtschaft mit der Disposition barocker Kirchen der Gegenreformation, etwa mit Il Gesu in Rom oder St. Michael in München. Dementsprechend wandte er sich auch gegen die Gotik als einzig möglichem Kirchenstil und redete der Wiederaufnahme des Barock das Wort.<sup>12</sup>

Schneider hatte nicht nur zu dem eher konservativen August Reichensperger im nahen Köln, mit dem ihn sein Interesse an Architekturgeschichte und Denkmalpflege verband, sondern vor allem zu Vertretern der katholischen Reformbewegung Kontakt. Hier sind zu nennen Abt Prosper Guéranger von Solesmes, Begründer der neuen liturgischen Bewegung in Frankreich, den er bereits auf einer Reise durch die Niederlande, Belgien und Frankreich 1868 kennen gelernt hatte<sup>13</sup>, und Franz Xaver Kraus, der 1872-1878 in Straßburg christliche Kunst lehrte, sowie Martin Spahn, der erste Professor für Theologie an der 1902 neu gegründeten katholischen Fakultät der Universität Straßburg. Nach der Veröffentlichung von Schneiders Kirchenbauartikel zerbrach die Freundschaft mit Reichensperger, ein Vorgang, der zeigt, dass das Thema Kirchenraum im Rahmen der Reformdiskussion nicht nur marginaler Natur war. Reichensperger schreibt in einer detaillierten Antwort auf Schneiders Vorschläge: „es fragt sich aber, ob nothwendigerweise [sämtliche Theilnehmer] mit deren leiblichen Augen [folgen], oder ob es nicht ausreicht, wenn nicht sogar besser ist, falls solches im Geiste und im Gebete geschieht.“<sup>14</sup> Besonders heftig reagiert er in der Lettnerfrage: „Herr Schneider ist genötigt, dem Lettner den Krieg zu erklären“<sup>15</sup> In seiner Argumentation bezieht sich Reichensperger auf eine Untersuchung Pugins, die zu Ergebnis hat, dass der Lettner im Mittelalter bei Kloster- und Pfarrkirchen gleichermaßen zu finden sei.<sup>16</sup>



V

Dieser Vorstoß wird erst verständlich, wenn man die französische zeitgenössische Diskussion um Liturgiereform und Kirchenbau einbezieht, in der, wie Jean-Michel Leniaud ausführlich darstellt, Viollet-le-Duc eine wesentliche Rolle gespielt hat.<sup>17</sup> Diese hatte nämlich in seinem „Dictionnaire“ 1858 ausgeführt, dass der Lettner ursprünglich nur eine Sache der Klosterkirchen gewesen sei, während er in den Kathedralen noch bis zum Ende des 13. Jahrhunderts die Ausnahme gebildet habe.<sup>18</sup> Auch hier geht es um die Sichtbeziehung zwischen Gemeinde und Altar. Von einer anderen Facette desselben Themas lesen wir bei Leniaud: „Mais la coupole représente aussi l'unité des fidèles groupés en corps mystique autour du sacrifice.“<sup>19</sup> Der Grundriss der Kirche Saint-Martin in Masny / Nord (1864) des Viollet-le-Duc-Schülers Emile Boeswillwald<sup>20</sup> mit dem breiten Mittelschiff und den schmalen, nur gangbreiten Seitenschiffen gehört hierher, wie auch die von Leniaud in diesem Zusammenhang genannte Kirche Sacrée Cœur in Paris. Die schon angesprochene französische Gestalt der weiten, überkuppelten Vierung von Saint-Pierre-le-Jeune catholique könnte hier ihre spezielle Begründung haben. Zentralraumtendenzen, wenn auch ohne Kuppel, finden sich im Übrigen ebenso in der von der Reformbewegung beeinflussten deutschen Kirchenarchitektur des Katholizismus, so in der von Straßburger Kirche Saint-Maurice, wo Querschiff und Langhaus zu einem große offenen Raum zusammenwachsen, und ganz ähnlich wenig später in der in der schon mehrfach genannten Herz-Jesu-Kirche in Koblenz (1900-1903), beide von Ludwig Becker aus Mainz.

10\_ F. [Karl Emil Otto Fritsch], „Zur Gestaltung katholischer Kirchen“. In: *Deutsche Bauzeitung* 1888, S. 525 f., und Gustav Ebe, „Die Grundrissbildung katholischer Kirchen“. In: *Deutsche Bauzeitung* 1888, S. 573 f.

11\_ *Zeitschrift für christliche Kunst* (ZschrK) 1888, Sp. 156

12\_ Anton Ph. Brück, „Friedrich Schneider 1836-1907. Ein Beitrag zur deutschen Geistesgeschichte des 19. Jahrhunderts“. In: *Archiv für rheinische Kirchengeschichte* 1957, insbes. S. 166-192, S. 176-179 und Cornelius Gurllit, *Kirchen. Handbuch der Architektur*, 4. Teil, 1. Halb., Heft 1, Stuttgart 1906, S. 69

13\_ Helmut Hinkel (Hg.), *Friedrich Schneider. Ein Mainzer Kulturprälat 1836-1907*, Mainz 2008, S. 11

14\_ ZschrK 1888, Sp. 237

15\_ ZschrK 1888, Sp. 238

16\_ ZschrK 1888, Sp. 238

17\_ Jean-Michel Leniaud, *La révolution des signes. L'art à l'église (1830-1930)*, Paris 2007, S. 281 ff., 282-284

18\_ Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris 1854-1868, Bd. 3, Paris 1858, Stichwort Chœur, S. 226-237, 227 ff.

19\_ Leniaud, *Signes*, wie Anm. 17, S. 15

20\_ Anatole de Baudot, *Églises de bourgs et villages*, Bd. 2, Paris 1867; *Églises de Masny (Nord) et de Saint-Waast à Soissons (Aisne)*, ohne Nummerierung (Position 6 in der Liste der Beispiele)

IV. Königshofen, Saint-Joseph, Kirchenschiff nach Norden zum Haupteingang

V. Ernst Vetterlein, Saint-Florent in Kronenburg, Grundriss der Kirche mit Nebengebäuden, 1910, AVCUS 735 MW 91

VI. Kronenburg, Saint-Florent, Kirchenschiff nach Westen zum Haupteingang

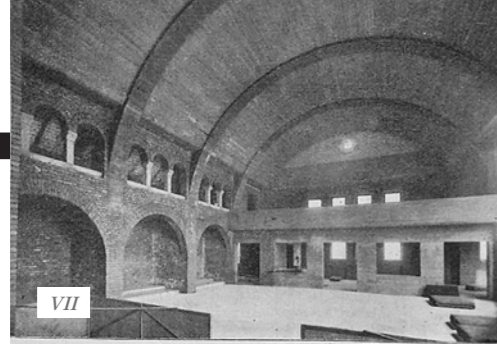
21\_ Stefan Kopp, *Der liturgische Raum in der westlichen Tradition: Fragen und Standpunkte zu Beginn des 21. Jahrhunderts*. Wien 2011 (zugl. Diss. Uni Graz 2009), S. 114

22\_ AVCUS 153 MW 421

23\_ Christopher Dowe, *Auch Bildungsbürger: katholische Studierende und Akademiker im Kaiserreich*. Göttingen 2006, S. 88

24\_ Jean Wörrlein, *Eisenbeton-Konstruktion der neuen evang. Friedenskirche zu Offenbach a. M.* In: Deutsche Bauzeitung 1912, S. 113-117; frdl. Hinweis v. Chr. Weber, Innsbruck

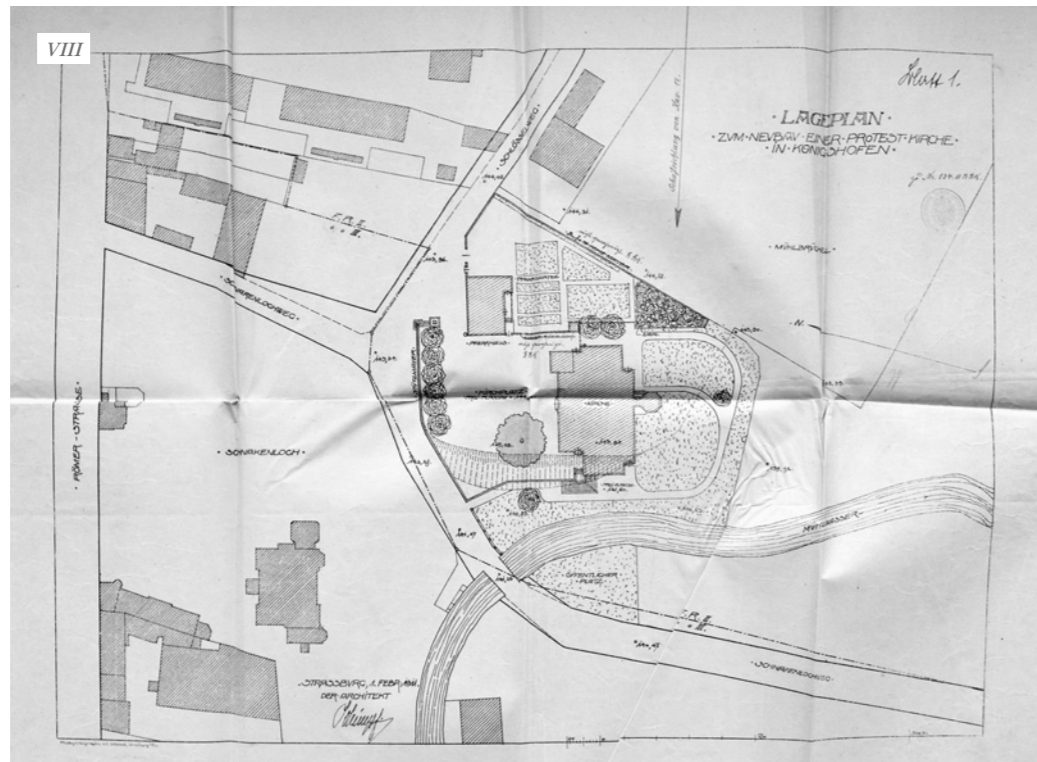
25\_ Zur Konstruktion siehe AVCUS 735 W 91 und Christiane Weber, *Der Ingenieur Eduard Züblin in Straßburg*. Metacult, Heft 2, S. 38-43



Wir sehen also, dass es sich nicht nur um eine deutsche, sondern auch um eine lebhaft französische Diskussion um den Kirchenraum des Zeit handelt<sup>21</sup>, eine Diskussion, die in Straßburg zum ersten Mal im Zusammenhang mit der Kirche Saint-Joseph in Königshofen aktenkundig wird. (Abb. IV) Betrachtet man den Grundriss dieser Kirche, so stellt man fest, dass, ganz im Sinne Schneiders, der Raum aus einem weiten Mittelschiff besteht, dem nur schmale Seitenschiffe angefügt sind, die ausschließlich als Gänge dienen. In den Akten des Straßburger Stadtarchivs befindet sich die Abschrift eines Briefs des Straßburger Bischofs Adolf Fritzen an die Stadtverwaltung, mit dem er eine Stellungnahme der bischöflichen Kommission weiterreicht, die sich mit dem geplanten Bau kritisch auseinandersetzt. Hauptkritikpunkt ist das Verhältnis von Haupt- und Seitenschiffen. Letztere werden als entschieden zu schmal angesehen. Das Mittelschiff müsste schmaler und höher und die schwer wirkende Gewölbetonne verändert werden, um dem Bau einen stärker gotischen Charakter zu verleihen.<sup>22</sup> Der Vorgang wurde innerhalb der Bauverwaltung mit dem Vermerk weitergereicht, man möge dem vorgetragenen Wunsche nach Möglichkeit entsprechen, das heißt sofern keine größeren Umplanungen und Kostensteigerungen die Folge seien. Die städtische Verwaltung zeigte sich also wenig kooperativ und behandelte die Sache dilatorisch. Das ist ein ungewöhnlicher Vorgang, der sich damit erklären lässt, dass der Bischof selbst kein besonderes Interesse an den gewünschten Änderungen hatte. Epp schreibt im Nouveau dic-

tionnaire de biographie alsacienne, Fritzen sei ein "chaud partisan des réformes liturgiques" gewesen. So hat er vermutlich die Stellungnahme seiner Kommission lediglich weitergeleitet, ohne von ihr überzeugt gewesen zu sein. Der Vorgang zeigt vor allem, dass innerhalb Straßburgs unterschiedliche Positionen von unterschiedlich starken Kräften vertreten wurden. Letztlich setzten sich nicht nur in Königshofen, sondern auch in den danach entstandenen Kirchen die Reformen durch. Auf Xaver Kraus und Martin Spahn und ihre Kontakte zu Friedrich Schneider ist schon hingewiesen worden. Interessant ist außerdem, dass es an der neu gegründeten katholischen Fakultät in Straßburg eine Reihe reformfreudiger Studenten gab, die sich in der katholischen Studentenverbindung Badenia zusammenfanden.<sup>23</sup>

Aber nicht nur im Grundriss, sondern auch in der Ausgestaltung des Raumes zeigt sich eine neue, von mittelalterlichen Formen weitgehend befreite Architektur. (Abb. V) Die große Gewölbetonne (Abb. VI) hat sichtlich ihre Vorbilder in modernen profanen Großbauten, wie der Union Station in St. Louis von Theodore Link (1894) oder, zeitgenössisch, dem Hauptbahnhof von Hagen von Walter Morin (1907-1910) und der Schwimmhalle der Bains municipaux in Straßburg von Fritz Beblo (1905-1908) gehabt. Letztere dürfte mit ihrer Reihe von Stichkappen unmittelbaren Einfluss genommen haben. Zur selben Zeit entstand außerdem mit einer sehr ähnlichen Wölbung die evangelische Friedenskirche in Offenbach am Main von Friedrich Pützer (1911-1912).<sup>24</sup> Die moderne Eisenbetonkonstruktion machte sie technisch möglich.<sup>25</sup> (Abb. VII) Zusammenfassend lässt sich sagen, dass die Grundrissbildung ihren Ursprung in den - in Straßburg jener Jahre stark vertretenen - französischen wie deutschen Bemühungen um eine Liturgiereform hat, dass aber



VII. Offenbach am Main, Friedenskirche, aus DBZ 1913, S. 113

VIII. Eduard Schimpf, Saint-Paul in Königshofen, Lageplan, 1911, AVCUS 721 MW 355



die konkrete Architektur außen wie innen ein typisches Produkt deutscher Architektur an der Wende zur Moderne ist.

Nahezu gleichzeitig entstand 1913 bis 1914 im Vorort Königshofen die **evangelische Gemeindekirche Saint-Paul**. (Abb. II) Ihr Architekt war der Elsässer Eduard Schimpf, Schüler von Carl Schäfer in Karlsruhe. Ein Wettbewerbs wurde ausgeschrieben. Das Preisgericht war, wie bei Saint-Florent, prominent mit Architekten besetzt, die Offenheit für sich vom Historismus lösende reformerische Bestrebungen erwarten ließen. Ihm gehörten Prof. Hermann Billing und Prof. Friedrich Ostendorf, beide aus Karlsruhe, für die Stadt Stadtbaurat Fritz Beblo und Beigeordneter Regierungsrat Max Timme und für die Kirchengemeinde Pfarrer Karl Braun an.<sup>26</sup> Bereits 1906 hatte sich der Kirchenrat von Königshofen differenziert zum Bau der neuen Kirche geäußert. Am 16. Januar 1907 war die Baukommission des Konsistoriums der evangelischen Kirche Augsburgischer Konfession den Vorstellungen des Kirchenrats mit kleinen Einschränkungen beigetreten. Auf diesen Bericht, in dem die Wünsche des Kirchenrats wörtlich und vollständig wiedergegeben sind, wird zurückzukommen sein.<sup>27</sup> An dieser Stelle ist vor allem interessant, dass der Architekt Max Metzenthin in der Sitzung mit Zustimmung aller Teilnehmer forderte, die Kirche dürfe in Erwartung der städtebaulichen Entwicklung des Vorortes nicht als reine Dorfkirche konzipiert werden.

Auch hier spielte die städtebauliche Lage der neuen Kirche von Anfang an eine bedeutende Rolle. (Abb. VIII) Schon vor dem Wettbewerb, mit dem über die Gestalt des Kirchenensembles, das sich die Gemeinde 1906 noch als Kirchengruppe wie bei Saint-Sauveur in Kronenburg vorgestellt hatte<sup>28</sup>, entschieden werden sollte, gab es eine schwierige Suche nach dem geeigneten Bauplatz, deren wichtigste Vorgabe der Wunsch der Gemeinde war, ähnlich der katholischen Pfarrkirche Saint-Joseph in Königshofen, über eine Stichstraße von der Route des Romains (Römerstraße), der Hauptverkehrsachse des Vororts, direkt erreichbar und sichtbar zu sein. So steht es ausdrücklich in der Resolution des 1901 gegründeten evangelischen Männervereins in Königshofen vom 17. April 1909 (?) zu lesen<sup>29</sup>, der vor allem die Aufgabe hatte, „die Erbauung einer evangelischen Kirche und eines evangelischen Vereinshauses in Königshofen anzustreben“.<sup>30</sup> Auf dem Stadtplan entspricht die Lage der Kirche Saint-Paul an der

Rue du Schnockeloch der Situation von Saint-Joseph am Ende der Rue Lothaire. Bei beiden führt eine Stichstraße von der Route des Romains unmittelbar zur Kirche. Vor Ort zeigt sich jedoch ein bedeutender Unterschied: Während Saint-Joseph offen am Ende einer repräsentativen Allee steht, liegt Saint-Paul in einer Kurve der an der Kirche vorbeiführenden Rue du Schnockeloch und gibt sich zunächst nur halb verdeckt zu erkennen. Ihre Position im Straßenbild ähnelt einer der beiden auf die Kirche Saint-Florent in Kronenburg zulaufenden Sichtachsen, nämlich der vor dem Kirchenensemble abknickenden Rue Jules Verne. An die bei Saint-Florent in diesem Zusammenhang genannten Vorschläge Alfred Wankels ist zu erinnern.<sup>31</sup> Sowohl die Schrägstellung der Kirche als auch die gekrümmte Straße finden wir auch bei Saint-Paul wieder. Bei beiden Kirchen hat offensichtlich der moderne, von Sitte beeinflusste, deutsche Städtebau Einzug gehalten.<sup>32</sup>

Die Modernität der neuen Kirche selbst ist, ähnlich der Kirche Saint-Florent, von innerkirchlichen Reformbestrebungen und außerdem von Reminiszenzen örtlicher Architektur bestimmt. Was die Gesamtanlage betrifft, ist im Vergleich zu Saint-Florent auffallend, dass zwar Kirche und Pfarrhaus einheitlich geplant sind, aber Kirchenraum und die übrigen Gemeinderäume, abgesehen vom Pfarrhaus, nicht auf eine vielgestaltige Gebäudegruppe verteilt, sondern unter einem einzigen langen, hohen Satteldach vereint sind. Auf der nach Norden weisenden Eingangsseite sind auf der linken Seite der die Anlage weit überragende Glockenturm und rechts ein kleiner Treppenturm angeordnet. Beide sind sparsam mit abstrakten Formen gegliedert und stumpf abgeschlossen, der Glockenturm lediglich mit einem sehr flachen Pyramidendach. Nur die Sakristei ist der Südseite effektiv als kleiner, achteckiger, tempelartiger Bau mit einem sehr spitzen, an Pagoden erinnernden Pyramidendach zur Seite gestellt. (Abb. XII) Dieser kompakte Baukörper mit seinem Wandflächen verlangte nach Gliederungselementen. Die Giebel der Nord- wie der Ostseite sind in ganzer Höhe durch Lisenen gegliedert, zweigeschossig mit je einen hochovalen Ochsenauge in der Mitte. An der Nord- wie auf der Südseite sehen wir auf den ansonsten ungegliederten Flächen jeweils eine Reihe Rundbogenfenster, die auf der Nord- und Eingangsseite nur durch das Portal unterbrochen wird. Auffällig ist die in Straßburg selten zu findende Architektur in Sichtbackstein, noch auffälliger deren spezielle Gestaltung, für die sich schwerlich ein unmittelbares Vorbild finden lässt.<sup>33</sup> Blassgelbe, handgestrichene Ziegel sind auf breiten Mörtelbetten mit groben Zuschlagstoffen vermauert und abschließend aufwendig mit einem grauschwarzen Fugenmörtel aus Terranova nach Art der Pietra-Rasa-Technik glattgestrichen. Daraus ergibt sich, ohne die Monumentalität des Gesamtbildes zu stören, eine die großen Wandflächen lebhaft strukturierende Oberfläche. (Abb. IX)

Im Grundriss zeigt sich allerdings eine differenziertere Gliederung des Baukörpers. (Abb. X) Nahezu in der Mitte ist auf quadratischem Grundriss der

26\_ Avcus, 153 MW 419

27\_ AVCUS 153 MW 420, Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Baukommission des Konsistoriums vom 16. Januar 1907, betreffend den Neubau einer evangelischen Kirche in Königshofen

28\_ AVCUS 153 MW 420 wie Anm. 26

29\_ AVCUS, wie Anm. 26, Resolution der am 17. April 1909 tagenden außerordentlichen Generalversammlung des evangelischen Männervereins Königshofen zur Lage der Kirche

30\_ Karl Braun, *Die Pfarrgemeinde Königshofen und ihre Kirche 1903-1913. Festschrift zur Einweihung der Pauluskirche in Königshofen am 15. Hornung 1914*. Königshofen 1914, S. 9

31\_ Wankel, wie Anm. 8

32\_ Wenn auch die für eine solche Wirkung wesentliche Straßenrandbebauung zu diesem Zeitpunkt noch nicht bestand, so hat man mit dem Heranwachsen des Ortes an die Kirche sicher gerechnet. So Metzenthin in AVCUS, wie Anm. 26. Der Schnockelochweg wurde im Zuge dieser Planung mit Blick auf die Kirche verbreitert.

33\_ Auch die nahe gelegene sog. Tour du Schloessel, ein im 14. Jahrhundert in Backstein errichteter Wehrturm, konnte schwerlich als Vorbild dienen.

IX. Königshofen, Saint-Paul, Detail des Mauerwerks

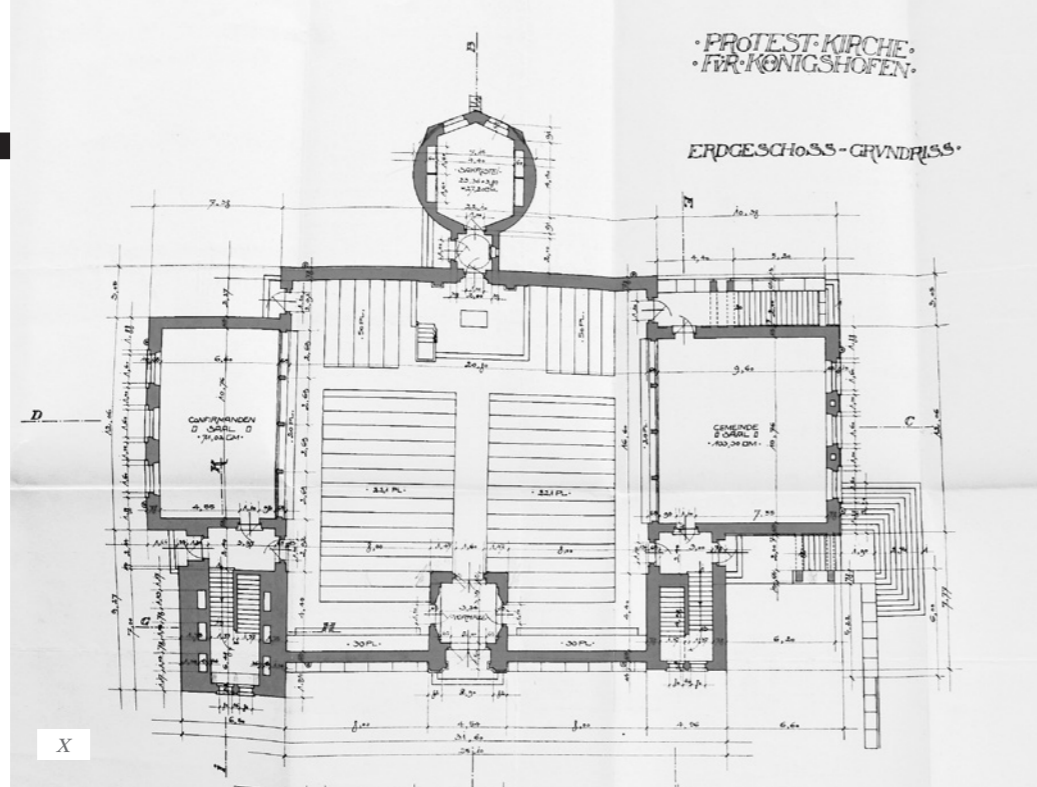
34\_ Benoit Jordain, *L'art des églises Strasbourgeoises au début du 20<sup>e</sup> siècle*. In: Jean Haubenestel (Hg.), *Audace et modernité. L'église protestante Saint-Paul Strasbourg-Koenigshofen 1914-2014*. S. 58 f.; Olivier Haegel, *Regards croisés sur l'église Saint-Paul*. Ehenda, S. 60-65

35\_ AVCUS 153 MW 420, wie Anm. 26

36\_ AVCUS, wie Anm. 26

37\_ Braun, wie Anm. 30, S. 21

38\_ Johannes Ficker, *Der künstlerische Schmuck des neuen evangelischen Gesangsbuchs für Elsaß-Lothringen*. In: *Monatsschrift für Gottesdienst und kirchliche Kunst*, Nr. 7, 1899, S. 193-205, 201



dem Gottesdienst vorbehaltene Kirchenraum angeordnet, an den sich nach Osten der Konfirmandensaal, nach Westen der Gemeindesaal anschließt. Nach Westen und Osten erweitern diesen Raum zwei Emporen, die über dem Konfirmanden- und dem Gemeindesaal angeordnet sind. Die eine ist der Orgel und den Sängern, die andere den Kirchenbesuchern vorbehalten. Der Altar steht an der Südwand, gegenüber dem Eingang. Zur Modernität der Architektur haben Benoit Jordain und Olivier Haegel in der kürzlich erschienen Festschrift zum hundertjährigen Jubiläum der Kirche knappe und überzeugende Darstellungen gegeben<sup>34</sup>, denen nur einige Einzelaspekte hinzugefügt seien. Das monumentale Dach und der schlichte, einheitliche Baukörper weisen in Richtung Heimatstilarchitektur, die Rundbogenfenster, insbesondere die schmalen, hohen Fenster der Südseite, auf neubarocke Tendenzen der Zeit, während die Wandgestaltung der Giebelseiten den Neuklassizismus der Jahrhundertwende spiegeln. Die Türme sind deutlich vom Darmstädter Jugendstil beeinflusst. Insgesamt hat Schimpf also aus vielerlei Elementen zeitgenössischer Architekturströmungen eine neue Einheit zu formen versucht. Dabei wirkt die Beziehung zum 18. Jahrhundert besonders ausgeprägt.

Für den Innenraum sei nun ein Blick in das oben genannte Protokoll der Sitzung der Baukommission vom 16. Januar 1907 geworfen werden, in dem die Wünsche des Kirchenrats wiedergegeben sind, die er beim Neubau berücksichtigt wissen wollte.<sup>35</sup> (Abb. XI) Unter anderem heißt es dort: „Unsere besonderen Wünsche in Hinsicht das in Aussicht genommenen Kirchhaus gelten wesentlich dem **inneren Kirchenraum**. Hierbei leitet uns der Grundgedanke, daß der gottesdienstliche Raum **nicht einen monumentalen, sondern einen intimen Charakter** trage möge, damit die Gemeinde sich darin heimisch fühlen könne.“ Außerdem legte man beim Pfarrhaus Wert auf ein schlichtes Äußeres, weil man sonst fürchtete, das Vertrauen der vorwiegend aus Arbeiter bestehenden Gemeindemitglieder zu verlieren. Weiter heißt es: „Wir sehen etwa die Aurelienkirche in Straßburg in mancher Hinsicht als vorbildlich für

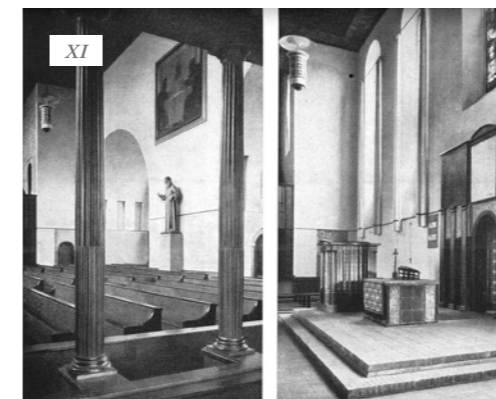
unsere Wünsche und für unsere Auffassung von dem Charakter eines Gemeindebetesaales an.“ In der Sitzung hat sich Johannes Ficker zu diesem Punkt zu Wort gemeldet und vorgetragen, dass er das Vorbild Sainte-Aurélien nur als Ausgangspunkt für eine Fortentwicklung des Kirchenraumes im Sinne der von ihm vertretenen Reformvorstellungen dienen könne. Insbesondere forderte er eine größere Intimität und Feierlichkeit und eine größere Nähe der Kanzel zur Gemeinde.<sup>36</sup>

Bemerkenswert ist, dass der Aurelienkirche in der Altstadt (gemeint ist das barocke Langhaus von 1765), die bis dato die Gemeindekirche der Königshofener Protestanten war, die Rolle eines Vorbildes gegeben wird. Wenn sich die Äußerung auch nur auf den Charakter des Gemeinderaumes bezieht, so ist doch interessant zu sehen, dass diese Kirche mit ihrem geschlossenen Baukörper, mit dem fast die halbe Gebäudehöhe einnehmenden Satteldach, mit den hohen Giebeln und mit der Reihe hoher, schmaler Fenster insbesondere zur Südseite von Saint-Paul so deutliche Ähnlichkeiten aufweist, dass sie kaum zufällig sein können. (Abb. XII) Es liegt vielmehr nahe, darin ein Formzitat zu sehen, das gleichzeitig einen Verweis auf deren vorbildliche Architektur als auch auf die historische Verbindung zu dieser Gemeinde darstellt. Damit wird innen wie außen der Blick zurück ins 18. Jahrhundert manifest. Darüber hinaus fällt die Wehrhaftigkeit des Turms auf, die sich nicht ausreichend mit der Nähe des ehemaligen spätmittelalterlichen Wehrturms Schloessel erklären lässt. Pfarrer Karl Braun beschreibt ihn in der Festschrift zur Einweihung der Kirche 1914 als „geradezu wuchtig“ und vermerkt, dass er „viel angefeindet“ gewesen sei.<sup>37</sup> Das Kirchengesangbuch von Elsaß-Lothringen von 1899 zeigt auf seinem Titelblatt die Wartburg und darunter den Turm von Saint-Thomas. Johannes Ficker schreibt dazu 1899: „Das Gotteshaus trägt die festen, wehrhaften Formen der Straßburger Thomaskirche ... eine Feste Gottes.“<sup>38</sup> Man wird deshalb bei der Gestalt des Turmes auch an diese mit dem Protestantismus in Straßburg so eng verbundene Kirche gedacht haben.

X. Eduard Schimpf, Saint-Paul in Königshofen, Grundriss, 1911, AVCUS 7721 MW 355

Gleichzeitig führt uns der Wunsch nach einem intimeren Gemeinderaum in die Reformdiskussion im Protestantismus dieser Zeit. Die Baukommission, die die Programmvorlage formuliert hatte, bestand aus dem Präsidenten Friedrich Curtius, Prof. Johannes Ficker, dem liberalen Pastor und Präsidenten des Konsistoriums des Temple Neuf Théodore Eugène Hoepffner, dem Maler Albert Koerttge sowie den Architekten Max Metzenthin und Emile Salomon. Insbesondere Johannes Ficker, Professor für Kirchengeschichte an der Straßburger Universität, ist schon vielfach als wichtigste Persönlichkeit für die Erneuerung der protestantischen Kirchenarchitektur in Elsaß-Lothringen genannt worden.<sup>39</sup> Er vertrat eine Richtung innerhalb der protestantischen Kirche, die als „Ältere liturgische Bewegung“ bezeichnet wird und sich stärker auf die Gemeinde orientieren wollte. Deshalb propagierte sie einen neuen, familiären, aber auch feierlichen Kirchenraum als Ideal. Das Langhaus als Grundtyp der Kirchenarchitektur hatte im Historismus in Anlehnung an die mittelalterlichen, der Basilika verpflichteten Bauten für lange Zeit den Grundriss der meisten Kirchenbauten bestimmt. Für die protestantischen Kirchen war es durch das sogenannte Eisenacher Regulativ von 1861 als angemessenste Form vorgegeben worden.<sup>40</sup> Dies sollte nun zugunsten eines quadratischen Grundrisses aufgegeben werden, der die Gemeinde näher an die Kanzel und den Pfarrer rückte. Tendenzen in dieser Richtung hatten auch schon die Gestalt des Temple Neuf von Salomon beeinflusst. Die stärksten Impulse gingen jedoch im ausgehenden 19. Jahrhundert von dem sogenannten Wiesbadener Programm und der dortigen Ringkirche von Johannes Otzen aus (1892-1894).<sup>41</sup>

Doch handelte sich bei der Ringkirche um einem monumentalen, noch ganz mittelalterlichen Formen verpflichteten Bau, dessen Neuheit vor allem darin bestand, dass sich in dem als Zentralraum gestalteten Raum die Gemeinde um die Kanzel scharte. Dagegen erstrebte man nun kleinere Kirchen, die die gewollte familiäre Atmosphäre eher erzeugen konnten. Letztlich bedeutete die Abkehr vom mittelalterlichen Vorbild des Historismus gleichzeitig die Rückkehr zum barocken Predigtraum. Johannes Ficker hatte dazu in Zusammenarbeit mit dem Berliner Architekten Eduard Fürstenau eine Sammlung Musterkirchen herausgegeben.<sup>42</sup> Er war damit Teil einer in ganz Deutschland aktiven Bewegung, zu der auch seine Kollegen Karl Sell in Bonn, Julius Smend und Friedrich Spitta gehörten und die mit



Ihren Schriften zum Kirchenbau reichsweite Beachtung fanden.<sup>43</sup> Die beiden letzteren waren wie Ficker als Professoren an der Universität in Straßburg tätig und gründeten die für Verbreitung des neuen Gedankengutes wichtige *Monatsschrift für Gottesdienst und kirchliche Kunst* und waren damit die eigentlichen Initiatoren der sogenannten Älteren Reformbewegung. Die Universität Straßburg spielte hier also eine herausragende Rolle<sup>44</sup>

Die innerkirchliche Diskussion ging indessen im Elsaß weiter und zielte auf die Unabhängigkeit von staatlicher Bevormundung. Das in mancher Hinsicht eigentümliche Relief über dem Haupteingang scheint auch diese Diskussion zu spiegeln. (Abb. XIII) Als es entstand, befand sich die Bemühung um eine neue Kirchenverfassung dicht vor dem Scheitern<sup>45</sup>. Über dem Portal der Kirche sehen wir ein farbig gefasstes Relief des elsässischen Bildhauers Alfred Marzloff, darstellend, so lesen wir in der Festschrift von Pfarrer Braun, den „König der Wahrheit“.<sup>46</sup> Die Arbeit gehört zweifellos in den Jugendstil. Vorne in der Mitte steht, trutzig wie die Georgsstatue von Donatello in Florenz, Jesus Christus mit dem Blick auf den, der sich dem Portal nähert, dahinter im Flachrelief vier Figuren. Der „König der Wahrheit“, umgeben von seinen hohenpriesterlichen Anklägern“, so beschreibt Pfarrer Karl Braun die Szene und nennt dazu als Bibelstelle Johannes 18.36, wo das Verhör des Pilatus beschrieben wird. Die Bemalung des Reliefs war, wie alte Fotos zeigen, ursprünglich viel kräftiger, teilweise deutlich dunkler, als es heute erscheint.<sup>47</sup>

Christusbilder über dem Eingang einer Kirche enthalten den Hinweis, dass er die Tür zum Vater ist und die Kirchentür den Eingang in das Himmelreich eröffnet.<sup>48</sup> Die hier in Königshofen gewählte Thematik lässt sich im weitesten Sinne diesem Grundgedanken unterordnen und kann als Aufforderung an den Eintretenden verstanden werden, sich bewusst zu machen, dass er in eine andere Welt eintritt. Doch ist die Pilatusszene über einem Kirchenportal ungewöhnlich.<sup>49</sup> Noch ungewöhnlicher ist aber die Auffassung der Szene selbst. Christus steht im Verhör vor Pilatus, hinter ihm, wie gesagt, die Hohenpriester. In der Regel werden sowohl Christus als auch Pilatus im Bild dargestellt. Hier fehlt jedoch Pilatus. Christus schaut aber unverkennbar in dessen Richtung. Der Eintretende mag sich also auch in der Rolle des Pilatus sehen, sofern er die Staatsmacht verkörpert. Deren Einfluss, so ist diese den Betrachter einbeziehende Darstellung zu lesen, endet hier, denn hier regiert der „König der Wahrheit“.<sup>50</sup>

46\_ Braun, wie Anm. 30, S. 21

47\_ Schönhausen, wie Anm. 3, S. 62; Haubenestel, wie Anm. 34, S. 30

48\_ „Ich bin die Tür. Wer durch mich hineingeht, der wird selig werden“ (Johannes 10.9); *Lexikon der christlichen Ikonographie* (LCI). Rom, Freiburg, Basel, Wien 1970, Bd. 4, Sp. 339

49\_ Benoit Jordain, wie Anm. 34, S. 59

50\_ LCI, wie Anm. 48, Bd. 2, Sp. 518, das Kirchenportal als „Grenze zur Umwelt“

Eine Erklärung für dieses außergewöhnliche Kirchenportal ergibt sich, wenn wir unser Augenmerk auf einen anderen Teilnehmer der genannten Konsistoriumssitzung richten: Friedrich Curtius war Sohn des berühmten Archäologen Ernst Curtius und Patenkind des als liberal geltenden Kronprinzen Friedrich Wilhelm von Preußen (für 99 Tage Kaiser Friedrich III.). Er kam als Jurist ins Elsaß, um verschiedene wichtige Verwaltungsaufgaben zu übernehmen. Zuletzt fungierte er als Landrat des Kreises Straßburg Land.

XI. Königshofen, Saint-Paul, Ansicht des Innensaals, aus Stätten der Weihe, wie Anm. 3. S. 8

39\_ Christiane Pignon-Feller, *Architecture protestante. Moselle xiv<sup>e</sup> - xx<sup>e</sup> siècle*. Metz 2006, S. 54-56; Jordain, wie Anm. 34, S. 59

40\_ Zum Eisenacher Regulativ: Fritsch, wie Anm. 10, S. 236-243

41\_ Jörn Bahns, *Johannes Otzen 1839-1911. (Materialien zur Kunst des 19. Jahrhunderts, Bd. 2)* München 1971, zur Ringkirche und Wiesbadener Programm S. 38-45; Peter Genz: *Das Wiesbadener Programm. Johannes Otzen und die Geschichte eines Kirchenbautyps zwischen 1891 und 1930*. Kiel 2011

42\_ Johannes Ficker, *Evangelischer Kirchenbau, mit Plänen ausgeführter und für die Ausführung entworfenen kleiner Kirchenbauten* von E. Fürstenau u. a. Leipzig 1905

43\_ Karl Sell, *Offene Kirche, tägliche Gottesdienste*. In: *Monatsschrift für Gottesdienst und kirchliche Kunst*. 1.1897, S. 1-9, insbes. S. 4

44\_ Konrad Klek: *Erlebnis Gottesdienst. Die liturgischen Reformbestrebungen um die Jahrhundertwende unter Führung von Friedrich Spitta und Julius Smend (= Veröffentlichungen zur Liturgie, Hymnologie und theologischen Kirchenmusikforschung, Band 32)*. Diss. Hamburg 1996. Göttingen 1996; vgl. dazu auch Sabine Behrens, *Norddeutsche Kirchenbauten des Historismus: die Sakralarchitektur Hugo Groothoffs* 1851-1918. Kiel 2006, S. 21

45\_ Steinhoff, wie Anm. 4, S. 413-419; Friedrich Curtius, *Deutsche Briefe und elsässische Erinnerungen*. Frauenfeld 1920, S. 235 f., schreibt über die durch den Ausgang des ersten Weltkriegs verpasste Gelegenheit für die lutherische Kirche im Elsaß, rechtzeitig die Unabhängigkeit vom Staat zu erreichen.



XII



XIII

51\_ Curtius, wie Anm. 32, S. 230-232

52\_ Braun, wie Anm. 30, S. 18; Haubenestel, wie Anm. 34, S. 15

53\_ AVCUS 153 MW 420, Schreibens der Kaiserlichen Reichs-Rayon-Kommission vom 21. August 1909

XII. Königshofen, Saint-Paul, Ansicht von Süden

XIII. Königshofen, Saint-Paul, Relief über dem Haupteingang

Stets an religiösen Fragen interessiert, engagierte er sich in der evangelischen Kirche Augsburgischer Konfession, in der die lutherischen Gemeinden von Elsass-Lothringen zusammengefasst sind, wo er 1903 Präsident des Direktoriums und schließlich 1905 zum Präsident des Oberkonsistoriums wurde. Seine liberale Position in der Politik, die zunehmend von der elsässischen Perspektive bestimmt wurde, trug er auch in die Kirche. Er setzte sich für das aktive und passive Wahlrecht der Frauen in den Gemeinden ein und bemühte sich – und damit sind wir wieder bei unserem Thema – um eine neue, mehr Unabhängigkeit von Berlin garantierende Kirchenverfassung.

Mit letzterem scheiterte er, der ohnehin schon ein schlechtes Verhältnis zum Berliner Ministerium hatte<sup>51</sup>, allerdings und nahm schließlich 1914, nachdem er sich geweigert hatte, das Verbot der französischsprachigen Predigt umzusetzen, seinen Abschied von der Spitze der Kirche. Sein Hauptanliegen, die Freiheit der Kirche von staatlichem Einfluss, hatte er nicht erreicht.

Die Kirche Saint-Paul, so sei am Schluss vermerkt, wurde in einem Gebiet geplant, das zum II. Festungsrayon gehörte, was bedeutete, dass hier grundsätzlich nur im Kriegsfall leicht zerstörbare Leichtbauten entstehen durften. Massive Bauten mussten von der Kaiserlichen Reichs-Rayon-Kommission in Berlin genehmigt werden, was letztlich 1909 gelang.<sup>52</sup> Interessant ist die Begründung der Ausnahme in dem Schreiben dieser Kommission vom 21. August 1909, betreffend Saint-Paul: „Bei der Kirche selbst sprechen schwerwiegende Bedenken technischer, architektonischer und wirtschaftlicher Art gegen einen Fachwerkbau. Dagegen liegen diese Bedenken für den Bau des Pfarr- und Gemeindehauses keineswegs vor.“<sup>53</sup> Gleichwohl wurden zwei Notkirchen, Saint-Urbain in Neudorf-Musau (1906) und Saint-Arbogast in Montagne Verte / Grüneberg (1910), in Fachwerk errichtet, von denen letztere noch heute steht. Dass das Pfarrhaus von Saint-Paul letztlich doch nicht in Fachwerk, sondern ebenfalls in Massivbauweise errichtet wurde, macht deutlich, welche Verhandlungsspielräume im Rayon bestanden. ♦

### Les nouvelles églises de Strasbourg. Troisième partie

Wolfgang Brönner

L'église catholique Saint-Florent à Cronembourg (1910-1912) et l'église protestante Saint-Paul à Koenigshoffen (1911-1914) sont les derniers d'une longue série d'édifices religieux construits durant la période du Reichsland. Elles ne reflètent pas uniquement l'évolution générale de l'architecture moderne en Allemagne, elles témoignent également d'une volonté de réforme dans l'architecture des deux confessions. Cette évolution, qui s'était déjà manifestée avant 1900 dans l'architecture culturelle historiciste, et qui était promue par les professeurs de théologie de l'université de Strasbourg, se traduit notamment dans l'organisation du plan désormais ouvert à une plus grande implication des paroissiens dans le culte. Entre 1900 et 1914, une atmosphère particulièrement innovante est perceptible dans l'architecture sacrée, dans laquelle une identité alsacienne propre se développe, que les « Vieux Allemands » n'étaient pas les derniers à soutenir.

# 'AMÉNAGEMENT DES ÉCOLES PRIMAIRES À STRASBOURG DE 1840 À 1900

Anne-Marie Châtelet

Cet article poursuit la réflexion sur l'architecture scolaire engagée dans le troisième Cahier de Metacult. J'y avais analysé un aspect urbain: le « voisinage éloquent » qui fait se côtoyer écoles et églises à Strasbourg. Je propose ici d'aborder une dimension architecturale, l'aménagement de ces écoles, et d'interroger la façon dont celui-ci traduit certaines conceptions de la pédagogie et de l'hygiène ainsi que certains savoirs techniques, mais aussi dans quelle mesure ceux-ci sont propres à une culture<sup>1</sup>. Pour plus de clarté et pour rester dans les limites de ce court article, l'analyse est circonscrite à un type d'établissement, les écoles primaires ou *Volksschulen*, et embrasse la carrière de trois architectes municipaux entre les mains desquels a successivement reposé la construction de ces édifices: Félix Fries (1800-1859), Jean-Geoffroy Conrath (1824-1892) et Johann Karl Ott (1846-1917).

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, se dessinent peu à peu en France les contours de l'institution scolaire, tandis que l'architecture se cherche<sup>2</sup>. L'école, c'est le maître, et la loi Guizot de 1833 indique bien que c'est à lui que sera fourni « un local convenablement disposé tant pour lui servir d'habitation que pour recevoir les élèves<sup>3</sup> ». Peu après, le ministère diffuse un recueil dû à l'architecte Auguste Bouillon (1805-1864) qui, avec ses modèles de plans et ses détails de construction et d'aménagement, devient la référence des constructeurs d'école<sup>4</sup>. Outre ce document, on peut mentionner la luxueuse publication du Conseil des bâtiments civils, organe de contrôle des édifices publics financés par l'État, qui édite les meilleurs projets qui lui passent entre les mains<sup>5</sup>. Mais c'est dans le monde de l'éducation plus que dans celui de l'architecture que se développent des réflexions sur l'espace scolaire, particulièrement au sein de la Société pour l'instruction élémentaire fondée en 1815 pour la diffusion du mode d'enseignement mutuel. Opposé au mode simultané pratiqué par les Frères des écoles chrétiennes, celui-ci est soutenu par les libéraux<sup>6</sup>; organisé pour répondre à la scolarisation de centaines d'élèves sous la direction d'un maître unique, il réclame un ordre et un mobilier spécifiques, autrement dit des dispositions matérielles précises, expliquées à travers les pages du *Journal d'éducation*<sup>7</sup> ou de manuels, comme celui

de Sarazin<sup>8</sup>. C'est d'ailleurs fort des apports de cette Société que Bouillon a composé son propre ouvrage. Nul étonnement donc à constater que lorsque Charles Boersch lance à Strasbourg son programme de construction scolaire, l'architecte municipal Félix Fries se soit tourné vers les suggestions de Bouillon qu'il a peut-être même connu lors de ses études parisiennes aux Beaux-Arts<sup>9</sup>.

### FÉLIX FRIES: UN TYPE D'ÉCOLE POUR STRASBOURG (1843-1851)

La séance du conseil municipal du 4 mai 1843 marque une étape dans le développement de la construction scolaire à Strasbourg. Dans un texte aussi ferme que clair, le maire, Georges Frédéric Schützenberger, expose le dessein de la Ville. Il affirme d'emblée qu'il est moins coûteux de construire de nouveaux édifices que d'aménager ceux qui existent<sup>10</sup>. L'objectif municipal, innovant à plusieurs points de vue, est donc de financer l'édification de nouvelles écoles et d'associer dans chacune d'elles une salle d'asile ou maternelle, une classe de filles et deux de garçons ainsi que des logements pour l'instituteur et l'institutrice. Comme nous l'avons déjà souligné<sup>11</sup>, l'initiative est prémonitrice: cette association, qui deviendra classique durant la Troisième République, est alors peu répandue. Elle prend de plus à Strasbourg une forme inédite en réunissant ces trois divisions au sein d'un même édifice, tandis qu'ailleurs en France, comme le fera remarquer Félix Narjoux vers 1880, « elles sont presque toujours placées dans un bâtiment distinct et séparé<sup>12</sup> ». Le maire précise l'organisation matérielle de ces futures écoles: « Les enfants des deux sexes devront avoir des cours séparées, des préaux couverts distincts, et autant que possible des entrées particulières dans l'école. Toutes les mesures devront être prises pour que les latrines soient établies avec les précautions qu'exigent la surveillance et l'hygiène, pour que le système du chauffage ne présente pas les inconvénients que nous trouvons dans presque toutes les écoles actuelles, pour que l'ameublement soit complet et bien disposé; car tous ces détails sont essentiels et ont une influence immense sur la tenue d'une école<sup>13</sup>. »

1\_ Je remercie Clément Keller pour ses travaux sur les écoles dont il m'a fait bénéficier et grâce auquel nous avons pu visiter la plupart des établissements ici évoqués.

2\_ Anne-Marie Châtelet, *La Naissance de l'architecture scolaire*, Paris, Champion, 1999, p. 37-51.

3\_ Article 12 de la Loi sur l'instruction primaire du 28 juin 1833.

4\_ A. Bouillon, *De la construction des maisons d'école primaire*, Paris, L. Hachette, 1834, 88 p. et 16 pl.

5\_ Gourlier, Biet, Grillon et feu Tardieu, *Choix d'édifices publics projetés et construits en France depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L. Colas, 1825-1850, 3 vol.

6\_ Raymond Tronchet, « L'enseignement mutuel en France de 1815 à 1833 », 3 vol., thèse de doctorat ès lettres, université de Paris-I, 1973.

7\_ *Journal d'éducation publié par la Société formée à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire*, Paris, 1815-1828, 20 vol.

8\_ Sarazin, *Manuel des écoles élémentaires*, Paris, L. Colas, 1829.

9\_ F. Fries, entré à l'École des beaux-arts le 25 octobre 1820, a été admis en première classe le 16 janvier 1823, alors qu'A. Bouillon arrivait à l'école au mois de mai de cette année (13 mai 1823).

10\_ Procès-verbal de la séance du 4 mai 1843 du conseil municipal (AVCUS: 1 MW 175). Cet article bénéficie des dépouillements faits par Fabien Baumann, Héléne Fluck et Véronique Umbrecht dans le cadre du programme Metacult.

11\_ Voir *Metacult*, cahier n° 3, p. 11-18.

12\_ Félix Narjoux, *Les Écoles publiques en France et en Angleterre. Construction et installation*, Paris, Vve A. Morel, 1881 (1<sup>re</sup> éd. 1877), p. 284.

13\_ Procès verbal de la séance du 4 mai 1843 du conseil municipal (AVCUS: 1 MW 175).

14\_ Fries en avait été informé par un architecte de Zurich, peut-être Hans Conrad Stadler (1788-1846), élève de Fontaine à Paris entre 1808 et 1811, ou son fils Ferdinand (1813-1870) (Lettre de Stadler à Fries datée du 18 avril 1843, AVCUS : 153 MW 248).

15\_ Sur le système Perkins voir la thèse d'Emmanuelle Gallo – « Modernité technique et valeur d'usage : le chauffage des bâtiments d'habitation en France », université de Paris 1, 2006, vol. 1, p. 248-250 –, que je remercie pour ces informations.

16\_ Le maire précise, à propos de Sainte-Aurélié : « Ce surcroît de dépense de 3.500 F relativement à l'école de St-Jean provient du plus grand développement du corps de bâtiment, qui contiendra deux cages d'escalier au lieu d'une. » Procès-verbal de la séance du 4 mai 1843 du conseil municipal (AVCUS : 1 MW 175).

17\_ École de la Robertsau 8 x 10 m, hauteur sous plafond 3,60 m (dessins de Fries datés du 15/2/1849, AVCUS : 153 MW 310) ; École de la rue du Fossé-des-Tanneurs : 11,20 x 7,30 m, hauteur sous plafond 4 m (Procès-verbal du conseil municipal du 16/9/1848, AVCUS : 1 MW 181).

18\_ Cette version a été soumise au Conseil des bâtiments civils (Archives nationales F21\*2536 dossier 256).

19\_ École chrétienne dessinée par Gauthier arch., dans Gourlier, Biet, Grillon et feu Tardieu, *op. cit.*, vol. 2, 1837 à 1844, pl. 78.

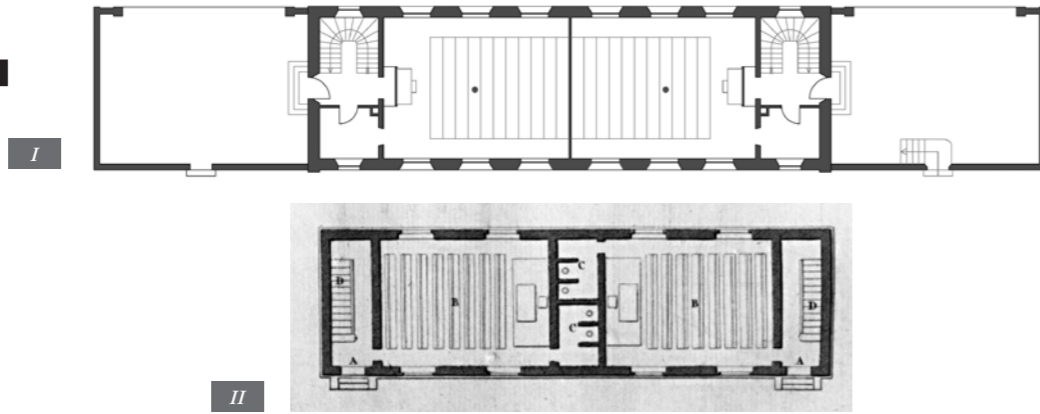
20\_ Délibération du conseil municipal du 16 septembre 1848 (AVCUS : 1 MW 181).

21\_ *Ibidem.*

22\_ Délibération du conseil municipal du 28 mars 1849 (AVCUS : 1 MW 182).

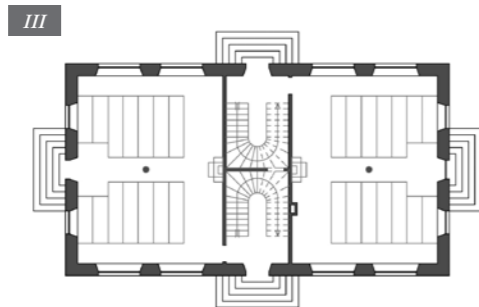
23\_ Note sur les maisons d'école nouvellement construites à Strasbourg (AVCUS). Le document n'est pas signé, mais tout laisse à penser qu'il est dû à Fries lui-même.

24\_ Claire Michel a fait une analyse de ses réalisations scolaires : « Les maisons d'école de Strasbourg. L'œuvre de Jean-François Conrath 1849-1884 », mémoire de maîtrise de l'université de Strasbourg sous la direction de Jean-Luc Pinol et François Igersheim, 1996-1997, 2 vol.



Il s'étend d'ailleurs longuement sur un nouveau système de chauffage à eau chaude à pression, appelé « Perkins » du nom de son inventeur Angier March Perkins (1799-1881), dont il préconise l'emploi à l'avenir. Utilisé, dit-il, dans des écoles de Saint-Gall en Suisse et commercialisé par la maison Gandillot à Paris, ce système coûterait peu à l'installation et serait économique à l'usage. Néanmoins, il n'est pas employé par Fries<sup>14</sup> qui lui préfère le mode de chauffage habituel à air chaud dispensé par des poêles en fonte<sup>15</sup>.

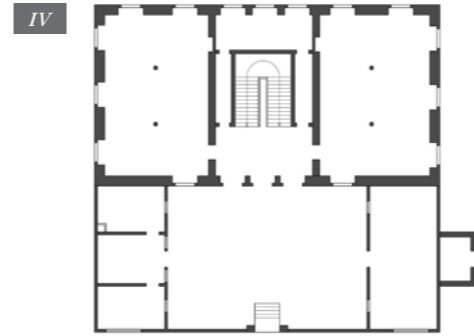
Afin de mettre aussitôt en œuvre ce dessein, le maire appelle le conseil municipal à se prononcer sur deux projets de Fries. L'un, destiné à l'école protestante Sainte-Aurélié, a un plan presque identique à l'un des projets publiés par Bouillon (*ill. I, II*). Le rez-de-chaussée et l'étage comprennent deux classes dos-à-dos dans la longueur de l'édifice, distribuées par des escaliers placés sur les pignons. Devant accueillir cent enfants, chacune de ces salles mesure 9 mètres de long, 7 de large et 3,60 m de haut. Elle est dotée d'une colonne en fonte pour assurer sa portée et d'un mobilier répondant aux exigences de la méthode mutuelle. Elle est orientée est-ouest et éclairée sur deux faces par six fenêtres placées à 1,60 m du sol pour permettre l'accrochage des tableaux de lecture propre à cette méthode. Garçons et filles sont nettement séparés : ils entrent et se déplacent dans l'école sans jamais se rencontrer, disposant d'espaces de circulation et d'enseignement propres. Par souci de salubrité, les latrines que Bouillon situait entre deux classes, sont à l'extérieur, attenantes aux préaux couverts. Le second projet, destiné à l'école catholique Saint-Jean, est un peu différent. Contraint par la géométrie du



terrain, il est orienté nord-sud et plus ramassé. Les classes, de mêmes dimensions, 9 mètres sur 7, sont cette fois-ci plus larges que longues, éclairées sur trois de leurs faces et distribuées par deux escaliers placés dos à dos au centre du bâtiment. C'est en quelque sorte une version économique du modèle précédent<sup>16</sup> (*ill. III*).

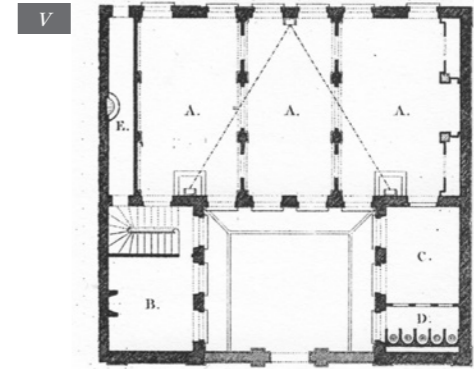
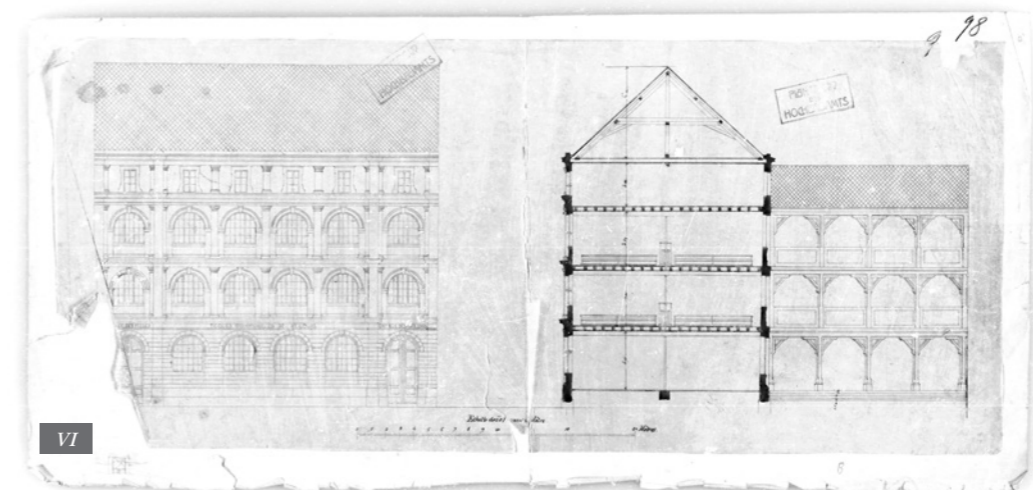
Deux autres édifices sont construits dans la foulée : l'école de filles catholiques et protestantes de la Robertsau (1849-1852) et l'école catholique Saint-Pierre-le-Vieux [aujourd'hui détruites], dont le projet avait été engagé de longue date (1841-1850). À chaque fois sont associées maternelle et primaire. Les salles sont un peu plus amples que précédemment, d'une surface de 80m<sup>2</sup> à la Robertseau, toujours plus larges que longues<sup>17</sup> et éclairées sur deux ou trois côtés. À la Robertsau, l'ampleur du terrain permet une construction sans étage, rudimentaire et économique, tandis qu'en centre-ville, rue du Fossé-des-Tanneurs, la parcelle est petite et l'architecture ambitieuse. La première version<sup>18</sup>, dessinée en 1841 par Jean-Nicolas Villot (1782-1857), le pré-décès de Fries, avait des dispositions similaires à celles de l'École chrétienne de la rue de Fleurus à Paris publiée dans le recueil du Conseil des bâtiments civils<sup>19</sup> (*ill. V*). Inspiré par l'agencement des hôtels particuliers, le bâtiment dessiné par Villot comprend un corps de deux étages, flanqué de deux ailes basses cernant une cour qui précède l'entrée. Tout en gardant les grandes lignes de ce projet, Fries introduit des modifications « visant à la reproduction exacte de ce qui a été réalisé pour Sainte-Aurélié et pour Saint-Jean<sup>20</sup> » ; il agrandit les salles, doublant leurs dimensions, et n'en garde que deux par étage, éclairées sur trois faces (*ill. IV*). Il répond à l'étréitesse du terrain par une générosité spatiale des espaces de distribution, regroupant la cage d'escalier et les latrines, autrement dit tout ce qui circule verticalement. Les enfants de la primaire, qui ne peuvent utiliser la cour et le préau réservés à la maternelle, ont ainsi l'avantage d'accéder à leur classe par « un bel escalier, de 1,80 m de largeur et un vestibule spacieux destiné à recevoir les porte-manteaux<sup>21</sup> ». Enfin, l'architecte répond aux critiques de la Commission des travaux en voûtant les caves, initialement simplement plafonnées, et en dessinant dans l'axe de la façade un motif de trois grandes baies en plein cintre pour améliorer l'éclairage et la ventilation de l'escalier, tout en traduisant mieux le statut d'un « bâtiment de cette importance<sup>22</sup> ».

Le mouvement engagé en faveur de la construction d'écoles marque alors le pas pour une dizaine d'années, mais il a permis, au fil de ces quatre constructions, la définition d'un type inspiré par le manuel de Bouillon. En 1851, Fries dresse un bilan de ces dix-neuf pages, des préconisations qui dessinent les contours de la maison d'école souhaitable<sup>23</sup>. Celles-ci permettront à son successeur, Jean-Geoffroy Conrath, déjà en poste à ses côtés depuis 1849, de s'appuyer sur l'acquis ainsi constitué<sup>24</sup>.



#### JEAN-GEOFFROY CONRATH, CHANGEMENTS DANS LA CONTINUITÉ, I (1859-1870)

En 1859, un rapport sur l'état des écoles municipales sonne la reprise de l'activité du service d'architecture dans le domaine de la construction scolaire<sup>25</sup>. Parmi les établissements médiocres ou inadaptés, six seront dotés de nouvelles installations par Conrath avant la guerre de 1870 : deux écoles au Neuhof, protestante (1859-1861) et catholique (1865-1867), et quatre en ville, celles catholiques de Saint-Louis (1863-1864) [actuel cours Saint-Louis] et de Sainte-Madeleine (1867-1869), et protestantes de Saint-Guillaume (1864-1866) et de Saint-Pierre-le-Vieux (1868-1870). On y retrouve les traits essentiels du type défini par Fries : une séparation claire des garçons et des filles par des bâtiments distincts dans les faubourgs où le prix du terrain le permet, ou par des circulations démultipliées en ville où la pression foncière est plus élevée ; des préaux et latrines diversement organisés suivant ces contraintes ; des corps de trois ou quatre niveaux avec des logements de fonction au dernier étage ; des salles de classe plus larges que longues, dont la portée est déchargée par une colonne en fonte et qui sont éclairées sur deux, voire trois côtés par de grandes baies partout en plein cintre, comme celles que Fries avait dessinées pour l'escalier de l'école de la rue du Fossé-des-Tanneurs ; des murs de maçonnerie, des planchers et des charpentes en bois.



L'étréitesse des terrains disponibles en ville rend toujours difficile l'aménagement des espaces extérieurs. Là où la place ne manque pas, Conrath associe de façon classique préaux couverts et latrines dans la cour, comme dans les écoles du Neuhof et de Sainte-Madeleine. Là où elle est limitée, il les place dans les étages, reprenant la solution de Fries pour le Fossé-des-Tanneurs, comme à Saint-Guillaume<sup>26</sup> et à Saint-Louis où il conçoit une disposition inspirée par celle des bâtiments présents sur le site. En effet, à la suite du transfert du petit séminaire dans l'enclos Saint-Étienne, le diocèse avait vendu à la Ville l'ancienne chapelle donnant sur rue ainsi qu'une cour dotée d'un « bâtiment de deux étages en pans de bois, servant de galerie de communication<sup>27</sup> ». C'est ce dernier que l'architecte réutilise<sup>28</sup> pour y installer un préau couvert contigu à chaque classe, à l'extrémité duquel il situe les latrines (*ill. VI*)<sup>29</sup>. De cette disposition, née de l'adaptation d'un élément d'architecture ancien, il fait une solution qu'il emploie par la suite dans l'école protestante de Saint-Pierre-le-Vieux et, aux membres du conseil municipal qui font remarquer que « seule la salle d'asile avait la jouissance de la cour », les services municipaux répondent « que les enfants fréquentant les écoles primaires étant tous externes, ils s'empressent de quitter l'école dès la levée des classes<sup>30</sup> » ; aucun besoin donc de leur offrir une cour de récréation.

Un autre aspect suscite une modification du type établi : l'évolution des pratiques pédagogiques qui, par l'abandon du mode d'enseignement mutuel, réduit le nombre d'enfants par classe.

25\_ Mairie de Strasbourg, *Instruction primaire. Rapport au Conseil municipal*, Strasbourg, Berger-Levrault, 1859.

26\_ Conrath doit là répondre aux critiques de l'inspecteur d'académie (Claire Michel, *op. cit.*, p. 77-79).

27\_ Délibération du conseil municipal du 22 mars 1861 (AVCUS : 1 MW 194).

28\_ Le fait que ces galeries ne soient pas à la hauteur des planchers des classes laisse penser qu'il a réutilisé celles qui préexistaient, mais vu l'apparence de ces galeries, toujours en place, il est aussi possible que Conrath les ait reconstruites.

29\_ Délibération du conseil municipal du 23 janvier 1863 (AVCUS : 1 MW 196).

30\_ Délibération du conseil municipal du 7 août 1868 (AVCUS : 1 MW 201).

IV. École catholique Saint-Pierre-le-Vieux [détruite], plan du rez-de-chaussée, projet réalisé de Félix Fries d'après un projet de 1849 (AVCUS : 153MW 257) et un relevé de 1911 (AVCUS : 907 W 161).

V. École chrétienne à Paris, rue de Fleurus (1825), dessinée par Gauthier arch. A. Classes, B. Parloir, C. Bucher, D. Latrines, E. Couloir. Dans *Choix d'édifices publics projetés et construits en France depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle*, vol. 2, 1837 à 1844, pl. 78.

VI. École catholique Saint-Louis [actuelle école Finkwiller], coupe sur le bâtiment des classes avec vue sur l'aile des préaux couverts ; dessin non signé et non daté (AVCUS : 843 W 185).

I. École protestante Sainte-Aurélié, plan du rez-de-chaussée, d'après un dessin signé de Fries et daté du 18 mars 1843 (AVCUS : 2 MW 139 ; dessin Laura Simak).

II. « Maison d'école pour 160 enfants, garçons et filles », projet n° 3 publié par A. Bouillon, *De la construction des maisons d'école primaire*, 1834.

III. École catholique Saint-Jean, plan du rez-de-chaussée, d'après un dessin signé de Fries et daté du 18 mars 1843 (AVCUS : 153 MW 248 ; dessin Laura Simak).



31\_ Délibération du conseil municipal du 8 mars 1867 (AVCUS : 1 MW 200).

32\_ « Circulaire relative à la décision du 14 juillet 1858 concernant les formalités exigées pour les demandes de secours pour les constructions et réparations de maisons d'école et salles d'asile », dans Georges Levant, *Les Maisons d'école et établissements scolaires*, Paris, A. Pigoreau, s.d., p. 135-136.

33\_ J. Uchard, « Programmes des établissements scolaires de la ville de Paris », *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, vol. XXVIII, 1870, col. 232-234.

34\_ « Bestimmungen über die Anlage, Einrichtung und Ausstattung der Elementar-Schulhäuser in Elsass-Lothringen », *Amtsblatt des Bezirks Unter-Elsass*, n° 22 (22 Juli 1876), p. 135-138.

35\_ Voir par exemple Goguel, *Réorganisation des services de l'instruction primaire*, Strasbourg, Berger-Levrault, 1872.

36\_ « Regulativ für die Elementarschulen in Elsass-Lothringen », *Evangelisches Schulblatt und deutsche Schulzeitung*, 18 (1874), p. 297-301.

37\_ Voir *Handbuch der Architektur. IV. Entwerfen, Anlage und Einrichtung der Gebäude*. 6. Halb-Band: *Gebäude für Erziehung, Wissenschaft und Kunst*. 1. Heft; *Niedere und Höhere Schulen*, Darmstadt, A. Bergsträsser, 1889, p. 5-6; « Règlement pour la construction et l'ameublement des maisons d'école » du 18 juin 1880.

38\_ Règlement du 14 avril 1874 publié par Ludwig Klasen, *Grundriss-Vorbilder von Schulgebäuden*, Leipzig, Baumgärtner's Buchhandlung, 1884, p. 162-164.

39\_ Cf. Claire Michel, *op. cit.* p. 34-35.

40\_ « Programme des 26-27 juin 1852 relatif au mode de construction et d'ameublement des maisons d'école », dans Blandot, *Maisons et écoles communales de la Belgique*, Paris & Liège, Noblet & Baudry, 1864, p. 2.

41\_ Courte biographie dans Niels Wilcken, *Architektur im Grenzraum*, Saarbrücken, Institut für Landeskunde im Saarland, 2000, p. 364-365.

Ainsi, à l'occasion de la construction de l'école catholique Sainte-Madeleine, l'administration municipale propose-t-elle une alternative à l'aménagement jusque-là habituel de deux grandes classes de 135m<sup>2</sup> par étage : quatre classes de 85m<sup>2</sup>. Celle-ci remporte l'adhésion « en raison, précise le maire, des inconvénients qui résultent pour l'enseignement de la réunion de plus de 80 à 100 enfants dans la même salle<sup>31</sup> ». Un mois plus tard, il est décidé de surhausser le bâtiment d'un étage, afin de répondre aux nombreuses demandes de scolarisation, et de maintenir un effectif de 70 à 80 élèves par classe. L'école Sainte-Madeleine a donc deux étages, auquel s'ajoute celui des logements, et quatre classes par étage, desservies par deux escaliers dos à dos (ill. VII). Les salles sont éclairées de grandes baies en plein cintre dont l'allège est plus basse qu'auparavant puisqu'il n'est plus besoin de prévoir l'accrochage des tableaux de lecture de la méthode mutuelle.

Ces écoles des années 1860, qu'elles soient conçues pour être en phase avec l'évolution de l'enseignement ou, plus prosaïquement, pour composer avec des parcelles trop petites, ont des dispositions conformes aux exigences formulées en 1858 par le ministère, dans la première circulaire qu'il diffuse sur ce sujet<sup>32</sup>. Néanmoins, comparées au programme établi par la ville de Paris en 1865<sup>33</sup>, elles manquent de respiration : en centre-ville, la plupart sont dépourvues de préaux couverts et même découverts et adoptent un agencement condamné pour des raisons d'hygiène : l'intégration des latrines au sein des édifices.

### JEAN-GEOFFROY CONRATH, CHANGEMENTS DANS LA CONTINUITÉ, II (1870-1882)

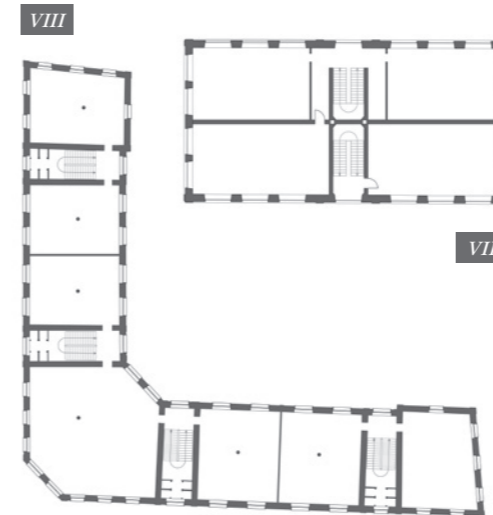
En matière de construction scolaire, le rattachement de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand en 1871 ne marque pas de rupture immédiate, d'une part parce que les services d'architecture ne sont pas remodelés – Conrath en reste responsable jusqu'en 1886 –, d'autre part parce qu'il faut attendre quelques années avant que l'administration ne réglemente la construction et l'aménagement des écoles : c'est en 1876 que seront diffusées ses prescriptions<sup>34</sup>. Néanmoins, dès 1871, l'enseignement primaire est rendu obligatoire, ce qui suscite des débats en vue de la répartition des enfants à scolariser<sup>35</sup>, et deux ans plus tard est imposée une nouvelle organisation pédagogique, exigeant trois niveaux par école et 80 élèves au maximum par classe<sup>36</sup>. Deux projets voient le jour à Strasbourg durant cette décennie, ceux des écoles Schoepflin (1874-1876) pour le centre-ville et de la Ziegelau (1874-1878) pour Neudorf (ill. VIII, IX). Les seules différences notables par rapport aux précédentes sont l'ampleur de leur cour de récréation et la présence d'un pavillon de concierge. Courant dans les écoles allemandes, ce dernier sera en effet introduit dans toutes les écoles de Strasbourg, bien qu'il n'en soit pas fait mention

dans les textes réglementaires contemporains. On relève un détail intéressant sur l'esquisse de l'école Schoepflin : Conrath le flanque de préaux couverts qu'il traduit par *Turnhallen* (ill. X). Mais ces appentis ouverts sur la cour par un portique sont des dispositifs français qui n'ont d'allemand que l'appellation trouvée par l'architecte. Inconnus au-delà du Rhin, ils ne verront pas le jour et disparaîtront des écoles ultérieures.

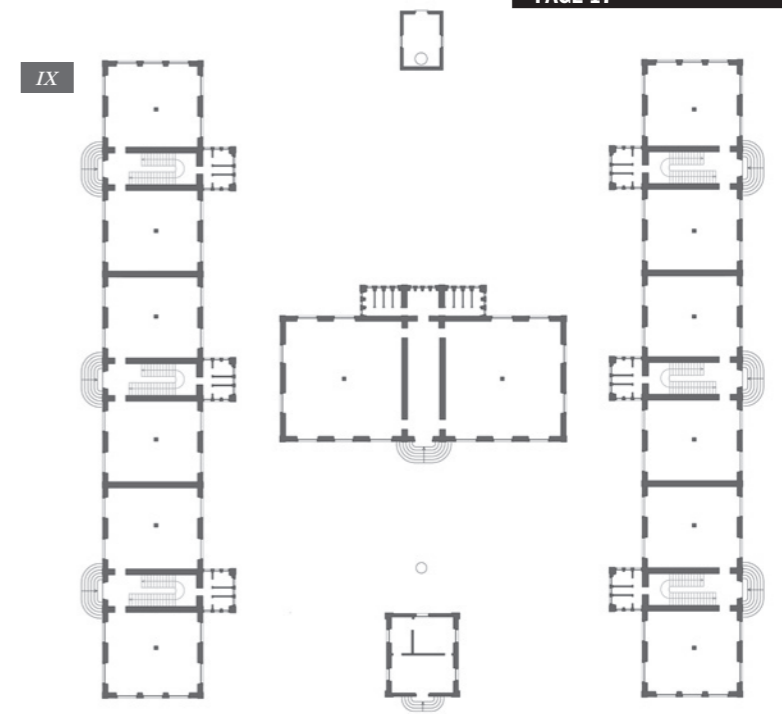
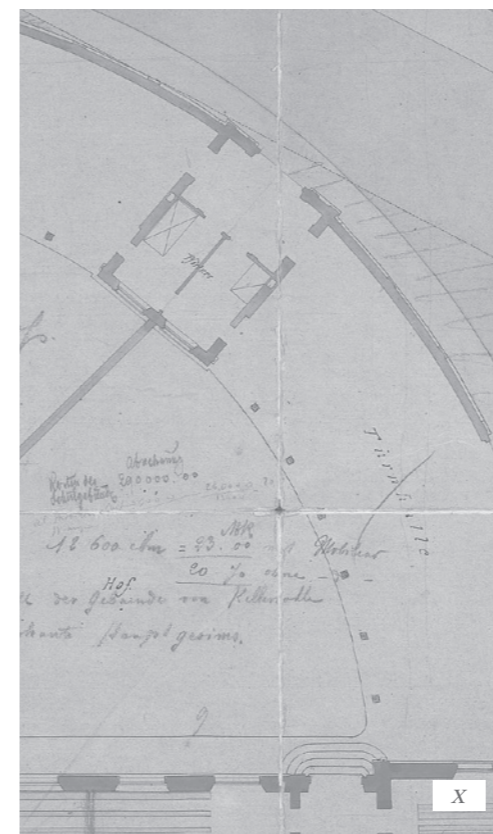
Les derniers ensembles scolaires livrés par Conrath avant qu'il ne quitte ses fonctions sont ceux de Cronembourg et de Koenigshoffen. Entre-temps a été diffusé, comme nous l'avons évoqué, un règlement pour la conception des écoles élémentaires en Alsace-Lorraine. Précoce par rapport à la France, qui ne s'en dotera qu'en 1880, ce type de règlement était courant dans les pays de la Confédération germanique<sup>37</sup>. Celui d'Alsace-Lorraine est la reprise, presque mot pour mot, de celui de Düsseldorf qui datait de 1874<sup>38</sup>. Il bouscule les habitudes strasbourgeoises, réclamant des espaces extérieurs dont la surface soit de 2,5m<sup>2</sup> par enfant, des latrines placées à l'extérieur du bâtiment, et des classes en longueur dont la proportion soit de 3/2 et la plus grande dimension 10 mètres, sans colonnes au milieu, dotées de fenêtres sur un seul de leurs côtés de façon à ce que la lumière vienne de la gauche. Après de nombreux débats, médecins et pédagogues sont en effet en passe de s'accorder sur ce choix de l'éclairage « unilatéral », jugé préférable parce qu'il ne porte pas d'ombre sur le cahier d'un enfant droitier. Cependant, il est contesté par Conrath qui lui préfère l'éclairage bilatéral hérité de Fries<sup>39</sup>. Le conflit lui vaut quelques échanges avec l'administration, en particulier avec l'inspecteur pédagogique Hermann Prass au sujet de l'école de Koenigshoffen. L'architecte invoque le cas de la Belgique qui effectivement imposait un éclairage bilatéral, mais dans un règlement datant de 1852<sup>40</sup>. Il obtient néanmoins gain de cause et dessine une école à la distribution semblable à celle de la Ziegelau, aux latrines près, situées ici dans la cour.

### 1886, JOHANN KARL OTT : VERS UNE AUTRE ARCHITECTURE SCOLAIRE

Si les prescriptions formulées en 1876 pour les écoles d'Alsace-Lorraine ont ainsi été partiellement ignorées dans la dernière des réalisations de Conrath, elles trouvent leur pleine application dans celles de son successeur, Johann Karl Ott, qui signe sept écoles primaires. Resté dans l'ombre, il est un architecte aussi prolifique que brillant<sup>41</sup>. Formé à Karlsruhe et à Berlin, il a une culture différente de celle de ses prédécesseurs, Fries et Conrath, tous deux passés par l'École parisienne des beaux-arts. Devenu en 1886 responsable des services d'architecture de Strasbourg, il est entouré d'une administration renouvelée depuis 1870. Aussi son arrivée signet-elle une rupture dans l'architecture scolaire : ses écoles se distinguent des précédentes par leur programme, leur spatialité et leur construction.



Dès l'arrivée de Ott, Prass revient à la charge et met en garde le maire de Strasbourg de ne pas réitérer les erreurs commises dans les écoles de Conrath achevées après 1870<sup>42</sup>. Les classes devront être en longueur et non pas en largeur, d'une dimension de 6,5 x 10 m, les escaliers en pierre et non en bois, les toilettes placées hors de l'édifice et non à l'intérieur, et le chauffage central. L'architecte, fort de ces précisions et des instructions de 1876, s'attache à définir des classes et des circulations idéales et conçoit ses écoles comme une combinaison de ces éléments aux caractères invariants. Les classes ont toutes 7 mètres de large, 10 de long et 4 de haut. Elles



sont éclairées d'un seul côté par trois fenêtres qui définissent, à contretemps, l'emplacement de poutrelles entre lesquelles trois voûtes plates transversales leur répondent, selon un mode constructif sur lequel nous reviendrons. Elles sont distribuées par de lumineux et vastes couloirs de 4 mètres de large et souvent séparées par de petites pièces destinées aux maîtres, de la largeur d'une travée. Ainsi, les petites écoles, comme celles d'Elsau ou Glienberg (1894-1895), ont-elles un plan similaire à celui de nombre d'écoles parisiennes contemporaines, avec d'un côté le couloir et de l'autre les classes (ill. XI). Les moyennes ont une circulation en croix distribuant quatre classes par étage, comme dans les établissements protestants et catholiques de Cronembourg (1892-1894 ; 1902-1905). Les plus grandes développent ce même principe d'un couloir central distribuant des classes de part et d'autre mais avec plus d'ampleur, comme celles du Schluthfeld (1898-1899) ou de la Robertsau (1900-1902) (ill. XII). Cette disposition, rare en France pour des raisons de ventilation, est plus fréquente en Allemagne comme en témoignent les exemples proposés dans les manuels édités à l'intention des concepteurs tels que le *Grundrissvorbilder* de Ludwig Klasen ou le *Handbuch der Architektur*, dirigé par Joseph Durm, dont les volumes sur les écoles datent respectivement de 1884 et 1889<sup>43</sup> (ill. XIII).

L'idée que la nouvelle administration se fait d'une école diffère sur d'autres aspects de ce qui était pratiqué jusque-là qui, sans être clairement explicites dans les textes réglementaires, marquent l'architecture scolaire de cette période. C'est le cas des gymnases, que nous n'aborderons pas ici, et des logements de fonction. Les prescriptions de 1876 précisent que ceux-ci ne devront pas être placés au dernier étage de l'école, comme c'était le cas à Strasbourg et ailleurs en France, le poids de leur cloisonnement exigeant un renforcement coûteux des structures des classes qui se trouvent en dessous.

42\_ Lettre du *Kreisschulinspektor* au maire de Strasbourg datée du 21 janvier 1886 (AVCUS : 153 MW 321).

43\_ Ludwig Klasen, *Grundrissvorbilder Abth. III. Schulgebäude*, Leipzig, Baumgärtner's Buchhandlung, 1884; *Handbuch der Architektur, op. cit.*

VII. École catholique Sainte-Madeleine, plan du premier étage d'après un dessin signé de Conrath et daté du 15 février 1867 (AVCUS : 843 W 207; dessin Laura Simak).

VIII. École Schoepflin, plan du premier étage, d'après un plan non signé et non daté (AVCUS : 907 W 74; dessin Laura Simak).

IX. École de la Ziegelau, plan du rez-de-chaussée, d'après un plan non signé et non daté (AVCUS : 843 W 156; dessin Laura Simak).

X. École Schoepflin, détail d'un plan du rez-de-chaussée, d'après un plan non signé et non daté (AVCUS : 907 W 74).

44\_ *Handbuch der Architektur*,  
op. cit. p. 68-71.

45\_ Félix Narjoux, *Les Écoles  
publiques...*, op. cit., p. 497-108.

46\_ Cité par Félix Narjoux in *Écoles  
primaires et salles d'asiles*, Paris,  
C. Delagrave, 1879, p. 191.

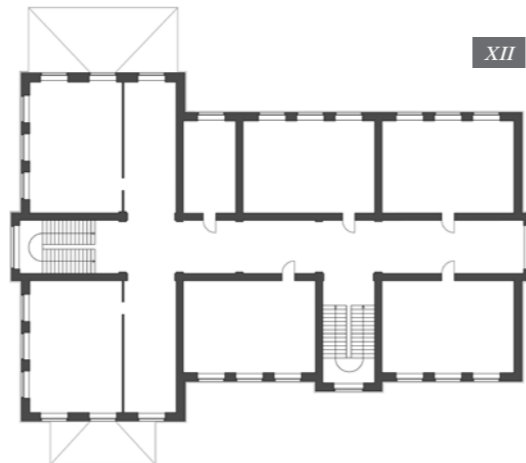
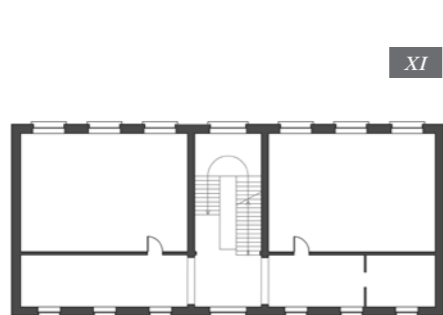
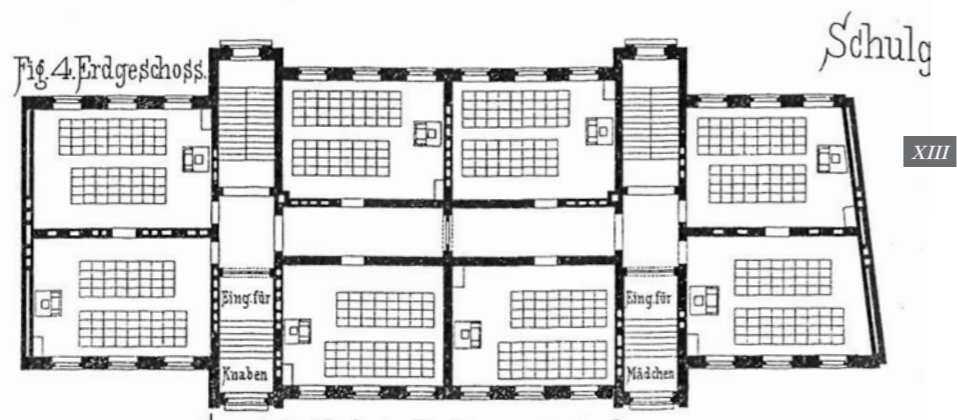
47\_ Voir le cahier des charges des travaux  
adjugés le 4 juin 1892  
(AVCUS: 153 MW 321).

48\_ W. Wagner, « Zement- und Schlacken-  
Betondecken », *Deutsche Bauzeitung*,  
n° 1 (1886), p. 3-6.

49\_ « Bestimmungen über die Anlage,  
Einrichtung und Ausstattung der Elementar-  
Schulhäuser in Elsass-Lothringen »,  
op. cit., § 3, p. 136.

50\_ Voir les courriers échangés à ce sujet  
(AVCUS: 153 MW 321).

51\_ Courrier du directeur de  
l'Enseignement primaire au directeur de  
l'Architecture et des Beaux-Arts  
à Strasbourg, daté du 2 juin 1922  
(AVCUS: 2 MW 140).



La solution préconisée est détaillée dans le *Handbuch*<sup>44</sup>. Elle consiste à prévoir un bâtiment distinct, ce qui permet de ne pas donner aux appartements la grande hauteur sous plafond nécessaire aux classes et aussi d'isoler les familles de la contagion des maladies infantiles. Néanmoins, la facilité de se loger en ville conduit l'administration à renoncer à ce bâtiment supplémentaire. Dans les écoles primaires conçues par Ott, les concierges sont hébergés, mais les maîtres ne le sont plus. Cette suppression, que l'on constate dans la plupart des écoles des grandes villes allemandes, n'a pas été souhaitée en France. Certaines voix s'élevaient pourtant en sa faveur, comme celles de Félix Narjoux<sup>45</sup> ou encore d'Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc qui incitait le conseil général de la Seine à « réagir contre cette habitude française de loger un personnel nombreux dans les bâtiments de l'État ou de la Ville de Paris<sup>46</sup> ». Mais en vain, cette conception différente du bien public perdure toujours entre ces deux pays.

Ott, qui a été employé par la Compagnie rhénane des chemins de fer avant de venir à Strasbourg, s'était probablement familiarisé avec la construction métallique, comme le laisse penser les nouveautés qu'il introduit dans les bâtiments scolaires. En 1892, il choisit pour les planchers de la Drachenschule [actuel lycée des métiers René Cassin] un procédé récent, le *Schlackenbeton*, combinant poutres métalliques et voutains de béton de scories damé<sup>47</sup>. Celui-ci est vanté pour sa faible porosité à l'air par les hygiénistes, pour son coût concurrentiel par rapport à l'utilisation du bois par les administrateurs et enfin pour sa résistance au feu par les constructeurs. Le procédé a été présenté en 1886 dans un article du *Deutsche Bauzeitung*

qui affirme qu'il était employé dans toutes les écoles de la ville de Mayence<sup>48</sup>. Ott le généralise dans celles de Strasbourg, le préférant au traditionnel *Windelboden*, remplissage d'argile et de paille utilisé dans les structures en bois, que préconisait le règlement de 1876<sup>49</sup>. Pour répondre aux critiques de Prass et atténuer le bruit des enfants qui montent en classe, il conçoit aussi un escalier aux marches de pierre portées par de larges poutres métalliques qu'il reprend, là encore, dans l'ensemble de ses réalisations et auquel il donne un élégant développé à la Drachenschule (1891-1893) où une volée centrale succède à une volée double à montées convergentes (ill. XIV, XV). Ajoutons qu'il équipe cette école, comme l'avait demandé Prass, d'un chauffage central, non sans avoir consulté plusieurs villes allemandes à ce sujet, comme Lahr, Baden-Baden, Bruchsal...<sup>50</sup>

#### DU TRANSFERT AU MÉTISSAGE

Au terme de ce survol de la construction scolaire à Strasbourg entre 1840 et 1900, il apparaît clairement que le rattachement successif de la ville à la France et à l'Allemagne a eu des conséquences directes sur la conception des écoles. Mais elles ne se sont fait ressentir qu'au moment où l'administration municipale a été dirigée par des responsables d'un même pays. Tant que Conrath demeure à la tête du service d'architecture, les habitudes persistent et c'est l'arrivée de Ott, en 1886, qui permet l'introduction d'une nouvelle architecture dont certaines dispositions étaient préconisées dès 1870 par Prass.

Cette architecture découle à la fois de la maturation de la réflexion sur l'espace scolaire – dont les caractéristiques, débattues dans un contexte européen, sont alors largement partagées – de programmes propres à l'Allemagne, réclamant des lieux spécifiques autres que ceux attendus en France, et de nouveautés techniques et constructives, qui, diffusées à travers les journaux professionnels ou transmises par des contacts personnels, ne franchissent pas toujours les frontières linguistiques. Cette architecture s'apparente alors à celle de nombre d'écoles alors réalisées en Allemagne, ce que déplorera, encore en 1922, le directeur de l'enseignement primaire du Bas-Rhin : « Trop souvent, écrit-il, je m'aperçois que les plans et devis relatifs aux constructions d'écoles sont encore élaborés en conformité des prescriptions allemandes<sup>51</sup>. » Aussi sera-t-il intéressant d'analyser les écoles de Fritz Beblo (1872-1947) et de Paul Dopff (1885-1965) dans cette perspective. Sont-elles le fruit d'un métissage particulier issu de la proximité entre ces deux architectes qui se sont succédé depuis 1918 ? ♦



#### Die Schulplanung in Straßbourg zwischen 1840 und 1900

Anne-Marie Châtelet

Dieser Artikel behandelt die architektonische Dimension der Volksschulen, ihre Anordnung und Raumaufteilung zwischen 1840 und 1900 und das Wirken der drei städtischen Architekten, die für den Schulbau in Straßbourg verantwortlich waren: Auguste-Frédéric Fries (1800-1859), Jean-Geoffroy Conrath (1824-1892) und Johann Karl Ott (1846-1917).

Die Analyse zeigt, dass die Anbindung der Stadt an Deutschland und an Frankreich nacheinander direkte Konsequenzen auf die Schulanlagen hatte, die sich aber erst ab 1886 zeigten. Solange Conrath im Amt war, hat sich wenig geändert. Erst mit dem Amtsantritt von Ott begann die Einführung einer neuen Schularchitektur, obgleich schon seit 1870 der pädagogische Inspektor Hermann Prass bestimmte Anforderungen formuliert hatte. Diese Architektur ist das Ergebnis reiflicher Überlegungen zum Schulraum, dessen Charakteristik in Europa auf breiter Basis geteilt wurde, dazu eigene deutsche Programme, die spezifische andere Räume als in Frankreich verlangten sowie Neuheiten technischer und konstruktiver Art, die über Fachzeitschriften oder durch persönliche Kontakte Verbreitung fanden und nicht immer die sprachlichen Grenzen überwinden konnten.



XIV. Drachenschule, plan de l'étage, d'après un plan non signé et non daté (AVCUS: 2 MW 497; dessin Laura Simak).

XV. Escalier de l'école de la Drachenschule [actuel lycée René-Cassin] en juin 2015 (ph. A.-M. Châtelet).

XI. École Gliesberg, plan de l'étage, d'après un plan daté de mars 1930 pour la surélévation du bâtiment (AVCUS: 153 MW 267; dessin Laura Simak)

XII. École du Schluthfeld, plan de l'étage, d'après un plan daté d'avril 1898, non signé (AVCUS: 843 MW 153; dessin Laura Simak).

XIII. « École communale à Berlin », plan du rez-de-chaussée publié par Ludwig Klasen, *Grundrissvorbilder Abth. III. Schulgebäude*, 1884, Blatt 43.

# ES BAINS MUNICIPAUX DE STRASBOURG (1894-1911)

## DANS L'ARCHITECTURE EUROPÉENNE DES BAINS PUBLICS

Philippe Grandvoininnet

Les bains de rivière sont jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle l'unique moyen de pratiquer la natation, que le but en soit ludique, sportif ou hygiénique. Avec l'essor industriel et la concentration des populations et des activités économiques dans les villes, l'eau devient un enjeu de salubrité majeur pour les municipalités. Les pouvoirs publics se préoccupent d'accompagner la croissance urbaine par la création de réseaux de distribution d'eau et la construction d'équipements publics : fontaines, lavoirs, étuves puis bains. En effet, avant que les réseaux de distribution n'apportent l'eau courante dans chaque foyer, les usages domestiques de l'eau sont essentiellement collectifs : la lessive est réalisée dans des lavoirs, l'hygiène corporelle dans des étuves puis dans des établissements de bains. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ces établissements au programme toujours plus complexe constituent une vitrine des politiques d'hygiène, portées par des municipalités qui n'hésitent plus à faire bâtir de véritables palais dédiés à la pratique des bains et de la natation.

permet la création des premiers établissements de bains : on en compte une dizaine en 1854 rien qu'à Londres, trois à Liverpool, mais aussi dans vingt-cinq autres villes<sup>2</sup>. En France, l'initiative anglaise est suivie de près par le gouvernement issu de la révolution de 1848. Dès 1849, le ministre de l'agriculture et du commerce crée une commission des bains et des lavoirs afin d'étudier l'organisation des bains publics à l'étranger<sup>3</sup>. Ses travaux conduisent à l'adoption des lois du 31 mai 1850 et du 3 février 1851 visant à « encourager, dans les communes qui en feront la demande, la création d'établissements modèles pour bains et lavoirs publics gratuits ou à prix réduits ». Un crédit de 600 000 francs est ouvert en 1851 à cet effet<sup>4</sup>, mais peu de communes sollicitent les subventions de l'État<sup>5</sup>.

### LES « BAINS PAR ASPERSION »

Le « bain de propreté par aspersion » apparaît dans les années 1870 comme une alternative économique et rapide au bain en baignoire. En Allemagne, la douche est adoptée par les militaires en 1879<sup>6</sup>. Le principe en est popularisé par le médecin Oscar Lassar<sup>7</sup> qui présente à l'« Allgemeine deutsche Ausstellung für Hygiene und Rettungswesen » de Berlin, en 1882, un modèle d'établissement populaire de bains-douches formé d'un baraquement de dix cabines individuelles. Fondée en 1873, la société berlinoise des bains populaires (*Berliner Verein für Volksbäder*) exploite depuis cette date dans la capitale allemande un petit établissement de bains en baignoire. Avec l'aide de la municipalité berlinoise (terrain et subvention), elle ouvre en 1888 deux « établissements populaires à prix réduits<sup>9</sup> » comprenant des baignoires et des cabines de douche de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>de</sup> classe pour dames et messieurs. Avec une capacité journalière de 840 bains et 1 500 douches, ces établissements accueillent 103 000 baigneurs au cours de leurs six premiers mois de fonctionnement. À Francfort, un premier établissement de bains populaires « avec usage exclusif des bains-douches » ouvre la même année à Merian-Platz, faubourg ouvrier de la ville (ill. V). L'établissement, de plan octogonal, compte 14 cabines de douche. En 1890 est présenté à l'exposition de Berlin un « type idéal » d'installation de bains pour travailleurs, issu d'un concours

1\_ Conseil municipal de Paris, « Rapport au nom de la 6<sup>e</sup> commission sur le fonctionnement des piscines et établissements balnéaires municipaux et sur la création de nouvelles piscines et établissements de bains-douches », présenté par M. G. Lemarchand, conseiller municipal, 1<sup>er</sup> avril 1909, p. 17.

2\_ J. Bex, « Des établissements de bains publics, d'après un rapport lu au 7<sup>e</sup> congrès de la Société allemande d'hygiène publique, par Robertson, architecte, et E. Andréas Meyer, ingénieur en chef », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1880, 3<sup>e</sup> série, tome IV, n<sup>o</sup> 3, p. 289-318. Voir à ce sujet : Ian Gordon, *Simon Inglis, Great Lengths. The Historic Swimming-pools of Britain*, Londres, English Heritage, 2009, 292 p.

3\_ « Rapport fait par M. Emile Trélat, au nom du comité des arts économiques, sur l'ouvrage de M. E. Muller intitulé : *Habitations ouvrières et agricoles, cités, bains et lavoirs, etc.* », *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, 1856, 2<sup>e</sup> série, tome 3, p. 761.

4\_ Rapport Lemarchand, 1909, *op. cit.*

5\_ Citons Lille, Nantes, Reims (ce dernier établissement est publié dans J. Durm, H. Ende, E. Schmitt, H. Wagner (dir.), *Handbuch der Architektur*, Stuttgart, Arnold Bergsträsser, 1899, p. 61-63), Mulhouse (*Les Cités ouvrières de Mulhouse. Leurs bains et lavoirs*, Mulhouse, Imprimerie Veuve Bader & Cie, 1882, 3<sup>e</sup> édition), Ajaccio, Châteaudun et Remiremont. Voir Al. Bourgeois d'Orvanne, *Lavoirs et bains publics gratuits et à prix réduits. Traité pratique à l'usage des maires, des membres des conseils municipaux, des administrateurs des hospices et autres établissements de bienfaisance, avec plan d'un établissement modèle*, Paris, Maisson, 1854.

6\_ La caserne du 2<sup>e</sup> régiment des grenadiers de la garde de Berlin est équipée en 1879 d'une installation de 18 cabines de bains-douches permettant de baigner 300 hommes à l'heure. Louis Masson, inspecteur du service de l'assainissement de Paris, *Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique. Bains-douches en Autriche et en Allemagne*, Paris, Lecrosnier et Babé, 1891, p. 2.

I. Établissement de bains-douches populaires à Strasbourg, quai du Woerthel, 1894 (ACUS : 979 W 118).

II. Établissement municipal de bains de Strasbourg, façade sur le boulevard de la Victoire, Fritz Beblo arch., 1894-1911 (ACUS : 979 W 118).



I



II

### NOUVEAUX PROGRAMMES BALNÉAIRES

Il existe différents « modes de balnéation<sup>1</sup> » : au bain de propreté en baignoire et au bain de rivière, pratiqués de tous temps, s'ajoutent à partir des années 1870 le « bain de propreté par aspersion » (c'est-à-dire la douche ou *Brausebad*) et le bain de natation en piscine à vocation hygiénique et sportive. Les établissements balnéaires construits en Europe au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sont conçus avant tout comme des équipements d'hygiène destinés à un large public. Les municipalités souhaitent en effet encourager l'hygiène corporelle, notamment au sein des populations ouvrières, par la pratique régulière de la baignade : bains de rivière en été, natation en piscine l'hiver, la baignade étant précédée d'un bain ou d'une douche de propreté en cabine, le tout à moindre coût.

### LES ÉTABLISSEMENTS POPULAIRES DE BAINS

Le premier pays à développer une véritable politique publique en faveur des bains et des piscines est l'Angleterre. La loi de 1846 visant à « encourager la création de bains et de lavoirs publics »

7\_ Il publie en 1889 un ouvrage en forme de manifeste : *Die Kultur-Aufgabe der Volksbäder*, Berlin, A. Hirschwald.

8\_ *Veröffentlichungen der Deutsche Gesellschaft für Volksbäder*, 2. Heft, 1900. Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR) : 27AL424 A.

9\_ Masson, *op. cit.*, p. 2.

10\_ *Ibid.*

11\_ *Ibid.*

12\_ À Strasbourg, en sont membres les professeurs Wilhelm Hoff et E. Koepfel, l'architecte Max Issleiber ; à Metz, le médecin Ernst Bender est membre du conseil d'administration du comité. *Veröffentlichungen der Deutsche Gesellschaft für Volksbäder*, 1. Heft, 1899. ADRB : 27AL424 A.

13\_ Le bulletin n° 4 publie *Die Statistik des Deutschen Volksbadewesens im Jahre 1900* : l'Allemagne compte alors 2 918 établissements de bains pour un total de 19 258 baignoires, 7 343 douches et 251 piscines, soit en moyenne 0,5 piscine pour 100 000 habitants. *Veröffentlichungen der Deutsche Gesellschaft für Volksbäder*, 4. Heft, 1900. ADRB : 27AL424 A.

14\_ « Œuvre bordelaise des bains-douches à bon marché », *X<sup>e</sup> Congrès international d'hygiène et de démographie*, Paris, 1900, p. 496.

15\_ Rudolf Schultze, *Volks- und Hausbäder*, volume du *Handbuch der Hygiene* (Theodor Weyl, dir.), 6. Band, 2. Heft, Iéna, Gustav Fischer, 1894, p. 106.

16\_ En 1892, le Comité consultatif de France émet le vœu que « dans toutes les écoles, collèges, lycées, gymnases publics à construire [soit installé] un service de bains douches permettant le lavage hebdomadaire de tous les enfants » ; ce vœu est renouvelé en 1895 au Congrès d'hygiène de Paris et en 1898 par la Commission supérieure de l'éducation de la jeunesse.

17\_ Ce système est breveté par l'ingénieur Edmond Philippe (chalets-bains dits « système Philippe »). Deux sociétés semblent se partager en France le marché des chalets-bains : les Ateliers de construction de La Madeleine-lez-Lille, qui exploite les brevets Philippe, et la Société anonyme des bains et lavoirs économiques, installée à Paris, qui sollicite directement les communes pour la construction de ses propres chalets-bains, tels Vienne (Isère), Asnières, Le Havre et Tours en 1903, Villefranche-sur-Saône et Vichy en 1904. Archives municipales de Lyon (AML) : 1140 WP 81.

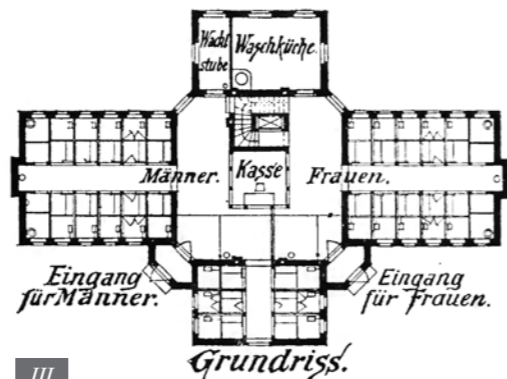
18\_ Construits dans le Nord par la société anonyme des Ateliers de construction de La Madeleine-lez-Lille, les chalets lyonnais sont exploités par la société des Chalets bains-douches, liée par convention à la ville qui lui verse une subvention annuelle. Les huit chalets construits seront les seuls bains-douches de Lyon jusqu'à l'ouverture de l'établissement municipal de la place Garibaldi en 1934. AML : 1140 WP 81.

19\_ Aurélie Rimbault, « Les bains-douches municipaux de la Ville de Paris (1890-1940) », master 2 d'histoire urbaine, université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2007, p. 178-181.

lancé par l'Union des brasseurs allemands<sup>10</sup>. Des établissements similaires sont par la suite ouverts dans toute l'Allemagne.

Le bain par aspersion offre d'évidents avantages de coût et de rapidité par rapport au traditionnel bain en baignoire. Il permet de réduire significativement les tarifs d'entrée des établissements et d'en ouvrir l'accès à une population plus large. Les hygiénistes français s'intéressent immédiatement aux réalisations allemandes : en 1891, Louis Masson, inspecteur du service de l'assainissement de Paris, publie dans l'*Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique* un article complet consacré aux « bains-douches en Autriche et en Allemagne ». « Il est évident, note-t-il, que la population a besoin de se familiariser avec ce mode nouveau de bain et que beaucoup de personnes, en raison de la faible différence de prix, préfèrent avoir recours à la baignoire qui est plus dans les habitudes<sup>11</sup>. » En Allemagne, le mouvement en faveur des bains est structuré dès 1899 autour du comité allemand des bains populaires (*Deutsche Gesellschaft für Volksbäder*), présidé par le médecin Oscar Lassar. Le comité compte plusieurs centaines de membres répartis dans toutes les provinces de l'Empire, y compris dans le *Reichsland Elsass-Lothringen*<sup>12</sup>. Le comité mène une active campagne de propagande en faveur des bains-douches populaires. Il se réunit régulièrement en congrès (Dantzig en 1903, Munich en 1905) et publie un bulletin (*Veröffentlichungen der Deutschen Gesellschaft für Volksbäder*) qui dresse des bilans statistiques réguliers permettant de mesurer les progrès réalisés en matière de bains<sup>13</sup>.

En France, le docteur Mery-Delabost est considéré comme « l'inventeur des bains-douches<sup>14</sup> » : il réalise une première installation de ce type à la prison de Rouen en 1871. Moins structuré qu'en Allemagne, le mouvement français est porté par l'Œuvre bordelaise des bains-douches à bon marché qui ouvre en 1893 dans la capitale girondine l'un des premiers établissements populaires de France. Le *Stadtbauinspektor* Rudolf Schutze voit dans cette réalisation une simple transposition du modèle allemand<sup>15</sup> : la rivalité franco-allemande se manifeste aussi sur le terrain sanitaire ; les publications françaises n'évoquent toutefois jamais cette possible filiation. Pendant plus de dix ans, l'Œuvre bordelaise fait figure de pionnière et suscite des projets dans d'autres régions : l'Œuvre parisienne des bains-douches à bon marché est fondée en 1898 sur le modèle bordelais et ouvre son premier établissement l'année suivante. Les réalisations restent toutefois modestes, en dépit des vœux de nombreux comités, congrès et institutions d'hygiène en faveur de la création de bains-douches<sup>16</sup>. Jusqu'au début du xx<sup>e</sup> siècle, les municipalités se contentent généralement de financer la construction de simples kiosques implantés sur la voie publique, dénommés « chalets-bains », dont la gestion est confiée à des sociétés privées<sup>17</sup>. Un prototype de chalet-bain est présenté à l'exposition de Bordeaux en 1895 et plusieurs villes passent ensuite commande, notamment Lyon<sup>18</sup> en 1897 (il s'agit des premiers bains-douches publics) et Paris<sup>19</sup> en 1899 (*ill. IV*).



III

La création de véritables établissements municipaux de bains est par ailleurs entravée par le modèle libéral français : lorsqu'une commune souhaite créer un établissement public de bains, elle est systématiquement poursuivie en justice par les exploitants de bains privés qui y voient une concurrence déloyale. L'année 1906 marque, dans ce contexte, un tournant favorable au développement des bains : la loi Strauss sur les habitations à bon marché autorise les Caisses d'épargne « à prêter leur concours financier aux œuvres sociales des bains-douches à bon marché, dans les mêmes conditions qu'aux entreprises d'habitations ouvrières<sup>20</sup> ». La même année, le Conseil d'État reconnaît la légalité des établissements municipaux de bains et confirme que « les communes peuvent établir des bains gratuits ou à prix réduits dans l'intérêt de l'hygiène publique, lorsque les moyens dont dispose l'industrie privée, dans la localité, sont insuffisants ou lorsque cette dernière demande à sa clientèle des prix trop élevés<sup>21</sup> ». Ce dispositif est complété par la loi du 15 juin 1907 qui autorise l'État à subventionner jusqu'à 15 % du montant des travaux la construction d'établissements de bains-douches sur le fonds du produit des jeux. Avec l'appui financier des Caisses d'épargne et de l'État, les communes prennent une part active dans le financement des établissements de bains-douches. Une première réalisation est inaugurée à Amiens en 1907. On compte plus de 50 réalisations avant la première guerre mondiale et ce mouvement prend encore de l'ampleur au cours des années 1920<sup>22</sup>.

### LES « BAINS ROMAINS »

C'est à l'occasion de la guerre de Crimée (1853-1856) que l'Occident redécouvre les vertus des bains de vapeur et des étuves sèches. Les Anglais, notamment, rapportent de Crimée les principes du bain de vapeur russe, qu'ils combinent volontiers à l'étuve d'air chaud des thermes romains. Le premier établissement de « bains romains » est inauguré à Cork, en Irlande, en 1856. Ce détour par l'Irlande explique vraisemblablement que la pratique du bain de vapeur soit connue au xix<sup>e</sup> siècle en Allemagne sous le nom de « bains romains-irlandais<sup>23</sup> » (*römisch-irische Bäder*). Ils sont ainsi désignés à Strasbourg. Ce type d'établissement connaît en Europe un succès fulgurant porté par la mode orientaliste. On construit à Londres et à

Paris de nombreux « hammams » réservés à une clientèle aisée<sup>24</sup> et, comme le relève en 1883 un architecte français, « il n'est plus aujourd'hui d'établissement d'hydrothérapie qui ne se pique d'être turco-romain<sup>25</sup> ». En Angleterre et en Écosse, on trouve des bains romains et de vapeur dans les établissements gérés par des sociétés financières ou des clubs privés, tels le bain Occidental (1871) ou le bain Victoria (1877) de Glasgow, ce dernier équipé de « bains turcs » avec frigidarium, tepidarium, sudatorium, salle de massage, bains russe et de vapeur<sup>26</sup>. En Allemagne, les établissements municipaux de bains possèdent systématiquement, dès les années 1860 (bains de Magdebourg et de Leipzig), une section de bains « romano-irlandais » ou de vapeur (*Schwitzbäder*), même si leur accès est réglementé et parfois lié à une prescription médicale<sup>27</sup>. Comme en Angleterre, les bains de vapeur et autres hammams s'adressent en France à une clientèle aisée. Seule la piscine Rochechouart à Paris dispose en 1886 d'une « salle d'hydrothérapie, salle de sudation à air sec (60 °C), seconde salle de sudation (80 °C), salle de massage, salle pour bains de vapeur<sup>28</sup> ». Ces équipements ne sont pas reconduits dans les projets français postérieurs à 1900 qui donnent la priorité à la natation et s'apparentent à des piscines (dans l'acception contemporaine du terme) plutôt qu'aux établissements de bains tels qu'on les concevait au xix<sup>e</sup> siècle.

### LES PISCINES DE NATATION

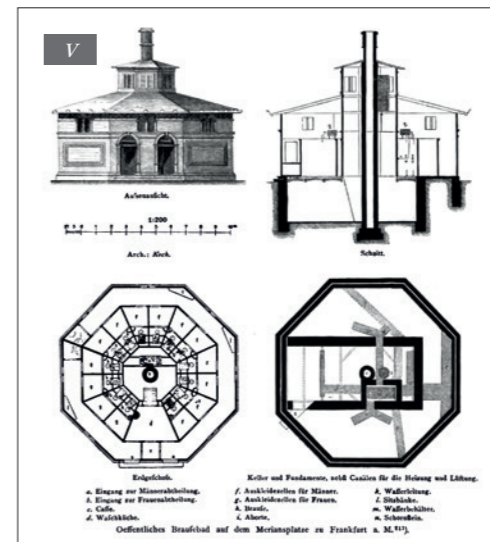
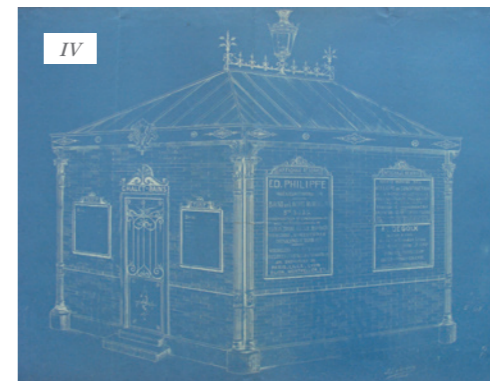
Les bains de rivière ne sont utilisables en Europe que durant les mois d'été. Pour pratiquer la natation en toute saison, il faut un bassin couvert et une eau tempérée. La natation est considérée par les médecins comme un exercice physique complet des plus salutaires et le bassin de natation passe au cours du xix<sup>e</sup> siècle du statut d'espace ludique estival à celui d'équipement sportif<sup>29</sup>. Parmi les plus anciens établissements de bains comprenant un bassin de natation couvert citons, à Vienne, le Dianabad (1804, reconstruit en 1842), sans doute l'une des premières piscines au sens moderne du terme, et le Sophienbad (1845). Propriétés d'actionnaires et réservés à une élite, leur bassin n'est accessible que l'été et est recouvert sept mois de l'année par un plancher sur lequel on danse. En 1855 ouvre à Vienne aussi le Leopoldstädtsche Bad, premier établissement populaire de la ville. Le programme se développe dans la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle en Allemagne et dans le reste de l'Europe. Les militaires contribuent par ailleurs à populariser la natation pratiquée dans des écoles équipées de bassins<sup>30</sup> : la fréquentation des établissements municipaux augmente ainsi proportionnellement à la part de la population sachant nager. Les conditions d'hygiène dans les établissements sont progressivement améliorées (les principaux détracteurs des piscines publiques dénoncent les risques de contagion liés à la propreté parfois douteuse de l'eau) : les systèmes de filtration et de renouvellement de l'eau se perfectionnent, les douches de propreté s'imposent à la fin du xix<sup>e</sup> siècle.

### LES ÉTABLISSEMENTS DE BAINS

#### ALLEMANDS : NAISSANCE D'UN

#### EQUIPEMENT HYGIÉNIQUE ET SPORTIF

Les établissements de bains allemands font l'objet de nombreuses publications entre 1880 et 1920. Les premières réalisations dans ce domaine suscitent également un vif intérêt en France. En 1880, le rapport présenté au VII<sup>e</sup> congrès de la Société allemande d'hygiène publique par Robertson et Meyer est traduit en français et publié dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*<sup>31</sup>. Le rapport de Louis Masson, en 1891, a déjà été mentionné. À la fin du xix<sup>e</sup> siècle sont publiées en Allemagne les premières synthèses sur l'aménagement des bains : en 1894, un volume du *Handbuch der Hygiene* est consacré aux *Volks- und Hausbäder*<sup>32</sup> ; en 1899, le *Handbuch der Architektur* dédie un volume aux *Bade- und Schwimm-Anstalten*<sup>33</sup>. Publiés à quelques années d'intervalle, ces deux *Handbücher* témoignent de l'engouement des collectivités pour les établissements de bains, mais aussi de la constitution de savoirs hygiéniques, techniques et distributifs qui nourriront toute la production architecturale du début du xx<sup>e</sup> siècle jusqu'au-delà des frontières de l'Allemagne. Ces ouvrages dressent également un panorama des réalisations étrangères, en France et en Angleterre notamment. Les *Veröffentlichungen der Deutschen Gesellschaft für Volksbäder* paraissent régulièrement à partir de 1900 et relaient l'actualité dans le domaine des bains : congrès, projets, concours,



20\_ Circulaire du ministère de l'Intérieur, direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 3<sup>e</sup> bureau, 27 avril 1907, publiée dans la *Revue des établissements de bienfaisance*, 1907, p. 169. Cette disposition complète la loi Siegfried de 1894 sur les HBM et s'inspire notamment des réalisations bordelaises, voir à ce sujet : Colette Aymard (dir.), Laure de Llamby, Michel Sorbier, *Les Bains-douches en Limousin, architecture et histoire : naissance d'une hygiène populaire*, Limoges, DRAC du Limousin/CAUE de la Haute-Vienne, 2013, p. 39.

21\_ Conseil municipal de Paris, Rapport Lemarchand, 1909, *op. cit.*

22\_ Aymard (dir.), *Les Bains-douches en Limousin*, 2013, *op. cit.*, p. 61.

23\_ Felix August Helfgott Genzmer, *Bade- und Schwimm-Anstalten*, volume du *Handbuch der Architektur*, 4. Teil, 5. Halb-Band, 3. Heft, *op. cit.*, p. 54.

24\_ Les bains « exotiques » connaissent dans les années 1870-1880 un engouement sans précédent en France et à l'étranger et font l'objet de nombreuses publications. voir : A. Nicolas, « Les bains turcs, hammam », *La Nature*, 1877, n° 183-208, p. 166-170 ; G. Tissandier, « Bains japonais », *La Nature*, 1880, n° 340, p. 400.

25\_ « Bains publics, rue de Babylone, à Paris », *La Construction moderne*, 18 mars 1883, p. 283.

26\_ J. Bex, *op. cit.*, p. 292.

27\_ F. A. H. Genzmer, *op. cit.*, p. 574-575.

28\_ L. Monet, *Note sur les piscines populaires*, Rouen, Imprimerie Léon Deshayes, 1887, p. 4.

29\_ Voir à ce sujet : Antoine Le Bas, « Des piscines et des villes : genèse et développement d'un équipement de loisir », *Histoire urbaine*, n° 1, 2000, p. 145-162.

30\_ À Graz, les militaires autrichiens font édifier en 1839 une *Schwimmschule* comportant un bassin de natation en plein air de 50 par 17 mètres. Genzmer, *Handbuch der Architektur*, 1899, p. 49.

31\_ J. Bex, *op. cit.*

32\_ Rudolf Schultze, *Volks- und Hausbäder*, *op. cit.*, p. 81-112. Rudolf Schultze est alors *Stadt-Bauinspektor* à Cologne et auteur de l'établissement de bains de cette ville.

33\_ F. A. H. Genzmer, *op. cit.*

III. Projet d'établissement de bains-douches populaires à Hanovre, avant 1894 (Rudolf Schultze, *Volks- und Hausbäder*, 1894, fig. 6, p. 93).

IV. Chalet-bain « Philippe », modèle mis en place à Lyon en 1897 (AML : 1140 WP 81).

V. Établissement de bains populaires à Francfort, Merian-Platz, 1888 (Felix Genzmer, *Architektur, Bade- und Schwimm-Anstalten*, 1899, fig. 191-194, p. 180).

34\_ Rudolf Schultze, *Das deutsche Badewesen der Gegenwart*, volume du *Handbuch der Hygiene*, 5. Band, 3. Heft, Leipzig, Johann Ambrosius Barth, 1918, p. 499-640 (2<sup>e</sup> édition).

35\_ Deutsche Gesellschaft für Volksbäder in Berlin, *Das Volksbad. Seine Einrichtung und sein Betrieb*, Berlin, Springer, 1919, 104 p. Cet ouvrage, que l'on ne trouve qu'à Munich, n'a pas été consulté.

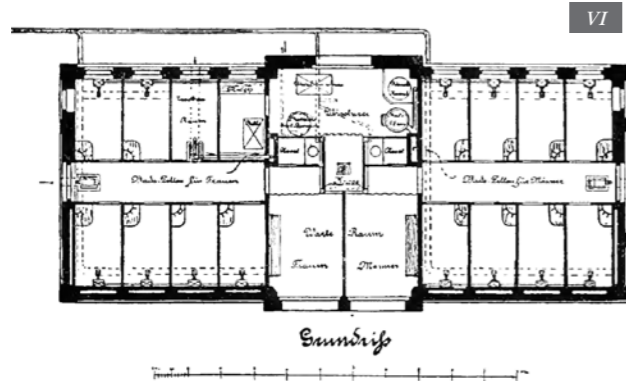
36\_ F.A.H. Genzmer, *op. cit.*, p. 75.

37\_ *Ibid.*, p. 47-86.

38\_ *Ibid.*, p. 148.

39\_ L'ouvrage de Dieter Leistner, Hans-Eberhard Hess et Kristin Feireiss, *Badetempel: Volksbäder aus Gründerzeit und Jugendstil*, Berlin, Ernst & Sohn, 1993, dont le titre fait référence au traitement architectural des établissements municipaux de bains, donne un aperçu de ces réalisations en Allemagne.

réalisations et statistiques. Ce cycle est clos par la publication, en 1918, d'une seconde édition du volume du *Handbuch der Hygiene* consacré aux bains<sup>34</sup> qui présente les réalisations les plus emblématiques du début du siècle – dont les bains de Strasbourg –, suivie en 1919 d'une publication du *Deutsche Gesellschaft für Volksbäder: Das Volksbad, seine Einrichtung und sein Betrieb*<sup>35</sup>. Afin de mieux cerner la genèse de l'établissement de bains de Strasbourg, le propos est ici volontairement limité aux établissements de bains comportant un bassin de natation (*Stadtbad*); les bains populaires (*Volksbad*) comprenant exclusivement des cabines de bains et de douches constituent en effet une autre catégorie d'établissement, d'ailleurs traitée séparément dans la plupart des ouvrages précédemment mentionnés. Le développement d'établissements de bains comportant à la fois des bains-douches de propreté et un ou plusieurs bassins de natation est lié à la possibilité de combiner une activité sportive avec la pratique hygiénique du bain.

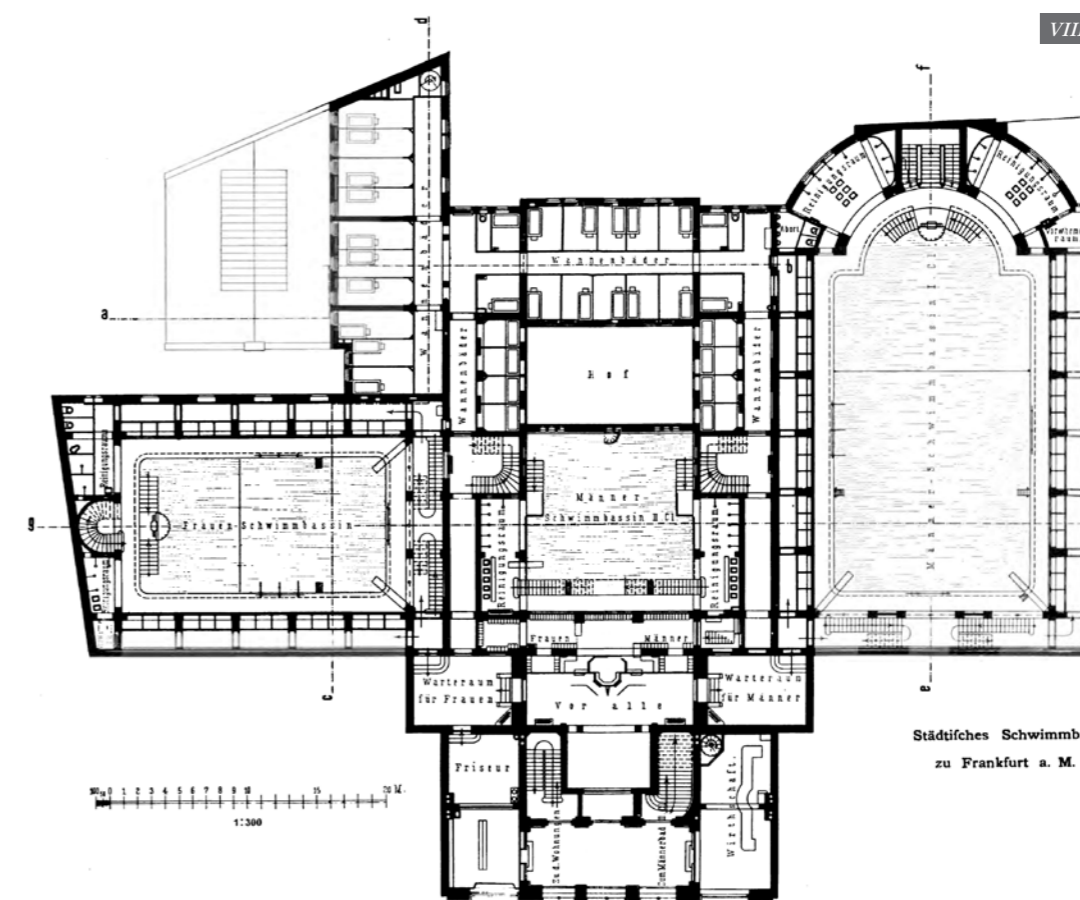
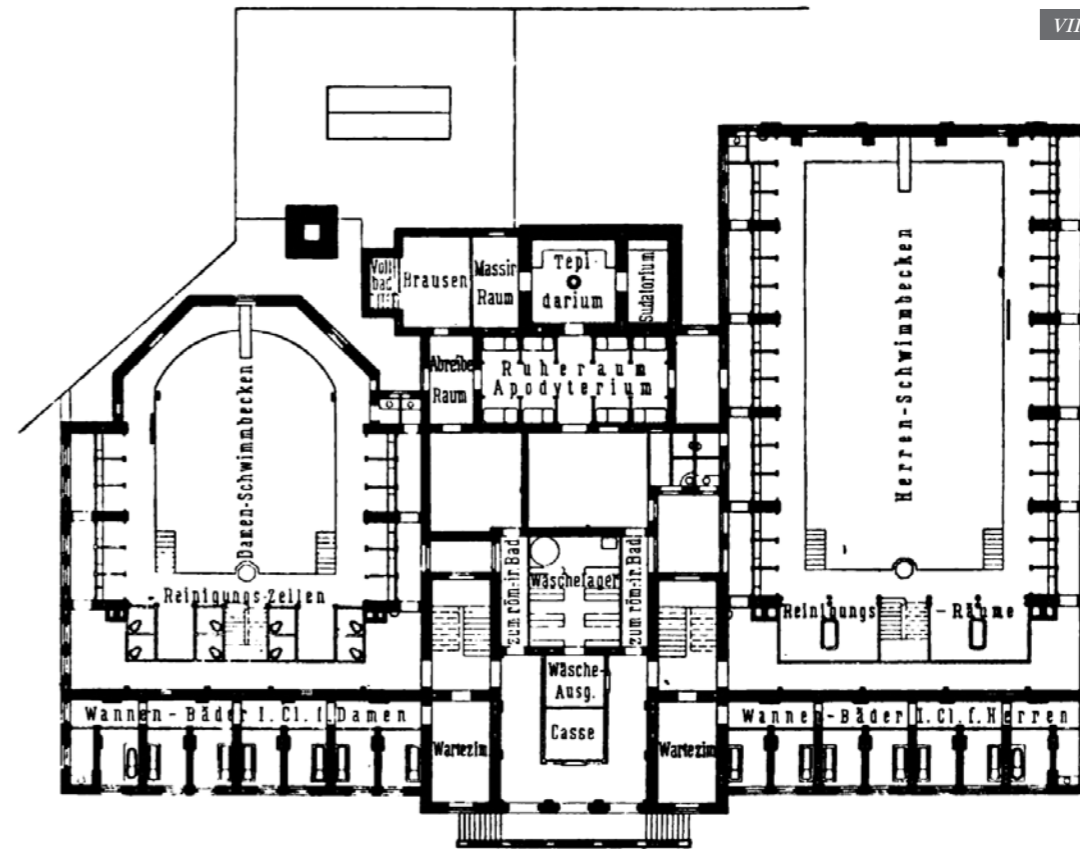


En 1855 ouvre à Berlin le *Bade- und Wasch-Anstalt* de la Schillingstrasse, conçu sur le modèle anglais par l'architecte Scabell et considéré comme le premier établissement allemand à piscine couverte<sup>36</sup>. Agrandi en 1874, il compte alors quatre douches et trente-neuf baignoires ainsi qu'une piscine de 13 mètres par 7 « à parois et fond de marbre » abritée sous une halle métallique. La piscine n'est accessible que d'avril à septembre, période pendant laquelle l'eau est maintenue à une température de 22°C. Seuls les hommes y sont admis. De nombreux établissements similaires ouvrent par la suite à Magdebourg (1860), Hanovre (1867), Leipzig (1869), Brême (1877), Dortmund (1878)<sup>37</sup> et encore à Berlin (Kaiser Wilhelmsbad en 1876, Admiralsgartenbad où un bassin de natation est construit en 1879). Les bains municipaux de Hanovre (1867) sont les premiers à disposer de deux piscines, l'une pour dames l'autre pour messieurs. Les années 1880 voient la construction des grands établissements de bains municipaux de Cologne (1886), de Crevelt (1887) et de Düsseldorf (1888). Les dimensions et la composition architecturale de ces établissements reflètent les ambitions de ces municipalités en matière d'hygiène.

Conçus dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, les bains de Strasbourg s'inscrivent dans cette ambition nationale qui vise à offrir aux citoyens, et plus particulièrement aux populations ouvrières,

les équipements nécessaires à leur hygiène corporelle et à la pratique d'une activité sportive saine et revigorante. Les établissements à piscine unique sont généralement composés d'un pavillon d'entrée abritant les services (guichet, vestiaires, douches), prolongé à l'arrière par une vaste halle où se trouve la piscine. Dans les grands établissements comportant deux piscines, l'organisation devient tripartite et le bâtiment développe une façade principale plus imposante: le pavillon d'entrée, placé au centre, est alors encadré par deux ailes qui alignent sur la façade principale les cabines de bains en baignoire. Les halles des piscines sont reportées à l'arrière et les services annexes (bains romains, espaces techniques) sont placés derrière l'entrée, entre les deux piscines. Cette disposition est adoptée à Düsseldorf (1888) comme à Strasbourg (1908). Le *Handbuch der Architektur* recommande en 1899 de ne prévoir un bassin réservé aux dames que dans les établissements d'importance et un bassin supplémentaire de seconde classe (*Volksbad*), généralement pour messieurs, dans les plus grands d'entre eux<sup>38</sup>. C'est le cas de Francfort (1896) et de Hanovre (1905). Dans les autres établissements, le bassin unique est accessible aux dames certains jours ou certaines heures de la journée. Ces établissements comprennent toujours une section de bains-douches dans laquelle les baignoires restent majoritaires, des bains romains ou de vapeur, parfois une salle de gymnastique, voire une bibliothèque (*Volksbibliothek* du *Stadtbad* de Neukölln près de Berlin, ouvert en 1914).

Le *Handbuch der Hygiene* consacre en 1918 son 5<sup>e</sup> tome aux établissements de bains dans lequel sont publiées les principales réalisations allemandes depuis 1900. Loin de constituer une réalisation isolée, les bains de Strasbourg s'inscrivent dans une longue série de projets ambitieux, voire monumentaux, réalisés dans tout l'Empire entre 1880 et 1910. Parmi les grands établissements de bains à piscines multiples, notons le *Badeanstalt* an der Goseriede de Hanovre, déjà mentionné, avec ses trois bassins. En 1906 est inauguré le *Viktoriabad* de Bonn, construit par l'architecte Rudolf Schultze (auteur du volume du *Handbuch der Hygiene* consacré aux bains). L'établissement de Strasbourg, inauguré en 1908, est déjà considéré comme l'une des plus belles réalisations du point de vue de l'architecture mais aussi de la technique<sup>39</sup>. Plusieurs grands établissements sont ouverts après 1910, tels le *Schwimm- und Badehalle* d'Aix-la-Chapelle (1911), le *Badeanstalt Hammerbrook* d'Hambourg (1912), le *Stadtbad* de Neukölln (1914) et les bains de Halle (1915), de Leipzig (1915) et de Mannheim (1916). Notons, d'un point de vue architectural, la référence constante aux thermes antiques, à la fois dans l'articulation des espaces mais aussi dans l'expression architectonique (structure constructive et volumes) des espaces. Paradoxalement, l'adoption d'un matériau moderne – le béton armé – pour la construction des halles de piscines donne aux architectes un motif supplémentaire dans leur quête antiquisante: les charpentes industrielles



VII. Établissement municipal de bains de Düsseldorf, plan du rez-de-chaussée, Peiffhoven arch., 1887-1888 (Felix Genzmer, *Bade- und Schwimm-Anstalten*, 1899, fig. 171, p. 165).

VIII. Établissement municipal de bains de Francfort, plan du rez-de-chaussée, Wolff arch., 1896 (Felix Genzmer, *Bade- und Schwimm-Anstalten*, 1899, planche hors texte suivant p. 168).

VI. Projet d'établissement de bains populaires, David Grove arch., Berlin, avant 1894 (Rudolf Schultze, *Volks- und Hausbäder* 1894, fig. 5, p. 93).

40\_ Christine Pignon-Feller, « La piscine du palais de cristal à Metz, une «apocalypse joyeuse», *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 14, 2007, p. 70.

41\_ R. Schultze, 1918, *op. cit.*, p. 548.

42\_ Lamia Rebah, « Les petits bains publics à Strasbourg entre 1893 et 1932. Reflet d'une politique municipale d'hygiène », mémoire de master 2, 2014, ENSA de Strasbourg, p. 8.

43\_ *Veröffentlichungen der Deutsche Gesellschaft für Volksbäder*, 4. Heft, 1900, p. 97. Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR) : 27A424 A.

44\_ *Verwaltungsbericht der Stadt Strassburg i. E. für die Zeit von 1894/95 bis 1896/97*, Strasbourg, G. Fischbach, 1901, p. 197.

45\_ Liane Zoppas, « Les bains. Analyse et propositions », mémoire de diplôme, ENSA de Strasbourg, 1997, p. 8.

46\_ Compte rendu du conseil municipal de Strasbourg, 28 septembre 1904, mentionné par Zoppas, *op. cit.*, p. 11.

47\_ Zoppas, *op. cit.*, p. 12.

48\_ Les plans des établissements de Düsseldorf et de Stuttgart sont publiés en 1899 dans le *Handbuch der Architektur* (*op. cit.*), ceux de Munich en 1993 dans *Badetempel* (*op. cit.*).

en bois ou en métal disparaissent au profit de voûtes au profil parabolique ou en berceau, planes ou à caissons, dont les tympans sont percés de grandes baies rappelant les thermes romains. Même dans les projets qui cèdent à l'éclectisme en vogue à la fin de XIX<sup>e</sup> siècle (le baroque bavarois du Müllersches Volksbad de Munich, ouvert en 1901, est un cas d'école), la piscine et les bains romains donnent aux établissements municipaux l'aspect de « termes antiques ressuscités<sup>40</sup> ». Les placages intérieurs de marbres, les mosaïques et parfois un ordonnancement de colonnes achèvent de composer ce décor à l'antique qui n'est là sans doute que pour donner une plus noble apparence et de la crédibilité à un programme nouveau d'hygiène. Ces références sont plus marquées dans les établissements construits à la veille de la guerre : à Neukölln par exemple (1914), les deux bassins de natation sont ornés de colonnes de pierre à chapiteaux ioniques, les halles des piscines (« *tempelartigen Hallen* » selon le *Handbuch der Hygiene*) sont fermées par des absides dont les demi-coupoles sont décorées de mosaïques en pâte de verre<sup>41</sup> ; à Leipzig (1913-1916), les halles des deux piscines se parent d'un puissant ordre dorique.

### LES BAINS MUNICIPAUX DE STRASBOURG, REFLET D'UNE POLITIQUE HYGIÉNIQUE ET SOCIALE AMBITIEUSE

Il existait à Strasbourg depuis les années 1860 plusieurs bains de rivière utilisés en été<sup>42</sup>. À son arrivée à la tête de la municipalité en 1886, Otto Back impulse une politique d'hygiène sociale en phase avec celle de Bismarck. La création des premiers bains-douches municipaux participe de ce mouvement : le bain populaire (*Volksbad*) du Woerthel (*ill. I*), ouvert en décembre 1893, et celui de l'Académie, ouvert en février 1895, sont conçus sur le modèle des établissements de bains-douches allemands de l'époque. Il s'agit de pavillons de modestes dimensions composés d'un corps central encadré par deux ailes. Chaque sexe dispose d'une entrée distincte : on trouve douze cabines de douche pour messieurs, trois cabines de douche et six cabines de bain pour dames. La chaudière est située dans un volume annexe placé en façade arrière. Le logement du gardien est situé à l'étage du corps central. Place de l'Académie, l'établissement de bains-douches est flanqué d'un lavoir public. Les deux établissements strasbourgeois ont un plan rigoureusement identique proche des modèles publiés en 1894 dans le *Handbuch der Hygiene*, qu'il s'agisse du bain populaire conçu par l'architecte David Grove (*ill. VI*) ou de l'établissement de Hanovre (*ill. III*). Avec une piscine pour 200 000 habitants, l'Alsace se situe en 1900 dans la moyenne des provinces de l'Empire. On y compte alors cinq bassins de natation : à Haguenau et à Sélestat dans le Bas-Rhin ; à Thann et à Colmar (deux bassins) dans le Haut-Rhin. À cette date, les établissements de Strasbourg, de Guebwiller, de Mulhouse et de Metz

sont en projet<sup>43</sup>. Le *Reichsland* n'est donc pas en retard par rapport aux autres régions allemandes en matière d'établissements municipaux de bains.

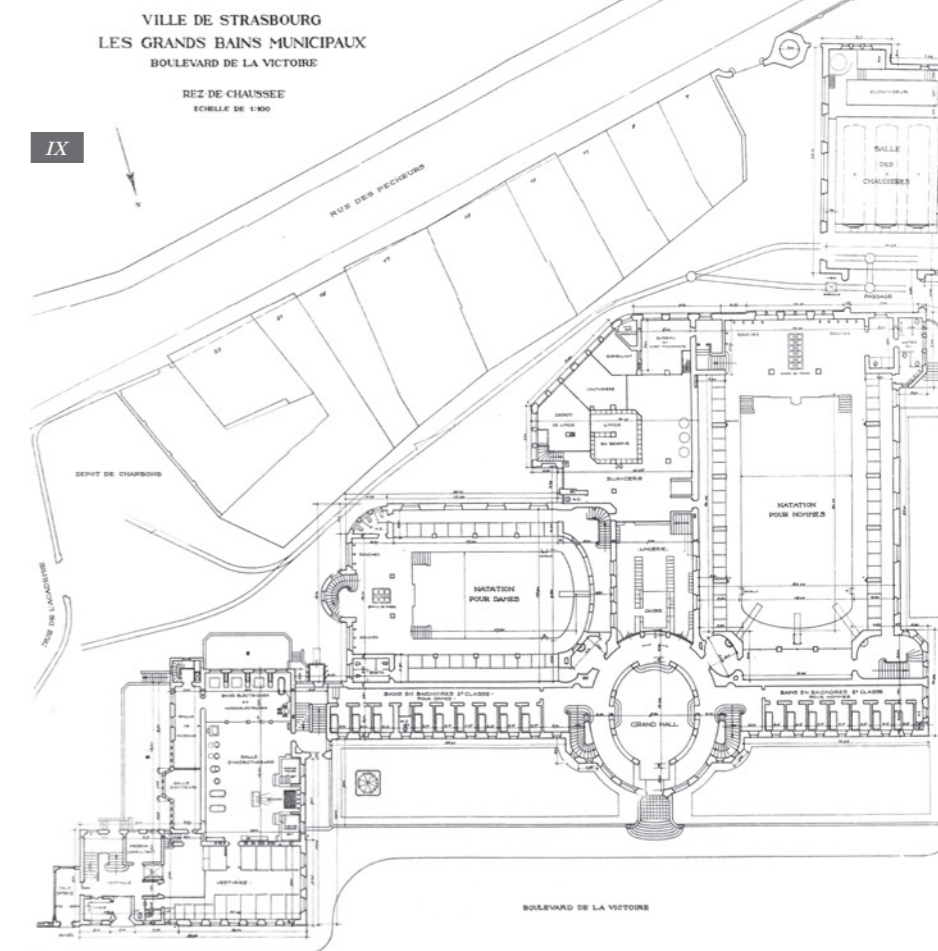
### MODÈLES, PROJET ET CONSTRUCTION

La mise en service des bains du Woerthel puis de ceux de l'Académie conforte la municipalité dans sa politique d'hygiène sociale. Le Woerthel connaît un vrai succès populaire : dès son ouverture il ne désemplit pas. Les édiles souhaitent donc aller plus loin et envisagent en 1894 la construction d'un véritable établissement municipal de bains « *im grossen Stile* », avec bassins de natation, sur le modèle des établissements construits dans les grandes villes de l'Empire<sup>44</sup>. Le principe n'en est toutefois approuvé par le conseil municipal qu'en 1898<sup>45</sup>. Le programme est ambitieux puisqu'il comprend une piscine pour messieurs, une autre pour dames, des cabines de douches pour la propreté des baigneurs, cinquante-quatre cabines individuelles de bains en baignoire, une section de bains romains, un espace de toilette pour chiens, des bains médicaux et une clinique dentaire. Le site retenu est le boulevard de la Victoire, situé au nord-est de la Grande Île en bordure de la Neustadt. Une commission municipale est créée pour assister le *Stadtbaurat* Johann Karl Ott dans l'élaboration du projet. Les modèles explicitement convoqués sont les grands établissements de Düsseldorf (1888), de Stuttgart (1889), de Munich (1901) et de Breslau. Un premier projet, présenté en juillet 1901, place l'établissement très en retrait du boulevard, le long duquel une série d'immeubles de rapport seraient bâtis, dissimulant l'établissement de bains. Ce parti, que l'on ne trouve dans aucun des établissements allemands de l'époque, est finalement jugé peu satisfaisant et abandonné. Le projet définitif est élaboré entre 1903 et 1904 par Fritz Beblo, nouvellement nommé *Stadtbauintendant* : un nouveau projet est présenté au conseil municipal en février 1904 ; il est amendé par la commission municipale à la suite d'une visite des bains de Düsseldorf (1888) et de Francfort (1896)<sup>46</sup> et finalement approuvé par le conseil municipal en septembre 1904. Les travaux débutent l'année suivante. Pour préparer l'adjudication des équipements techniques, la commission visite en 1906 plusieurs établissements en activité (Düsseldorf, Stuttgart, Munich, Giessen, Francfort et Augsburg<sup>47</sup>). L'établissement de bains à proprement parler est inauguré en 1908 ; le bâtiment des bains médicaux et de la clinique dentaire est achevé en 1911.

Le service municipal d'architecture avait à sa disposition une documentation abondante et de nombreux exemples de bains pour élaborer le projet. Parmi les modèles mentionnés, seuls les plans des établissements de Düsseldorf, de Francfort et de Munich ont pu être consultés<sup>48</sup>. L'analyse comparée de ces plans avec ceux de l'établissement de Strasbourg est instructive : des bains de Düsseldorf (1888, *ill. VII*) on retient l'organisation de la façade principale en deux ailes (cabines de bains en baignoire en façade, bassin de natation à

l'arrière), placées de part et d'autre d'un corps central qui comprend, d'avant en arrière, l'accueil, les services techniques, les bains romains. Des bains de Francfort (1896, *ill. VIII*) on conserve le basculement à 90 degrés du bassin des dames, ainsi placé parallèlement à la façade de façon à mieux épouser les limites irrégulières du terrain affecté au projet. Des bains monumentaux de Munich (1901), enfin, le projet strasbourgeois intègre le parti baroque qui consiste à placer la façade principale en retrait par rapport à l'alignement de la voirie, à marquer l'entrée principale au moyen d'une rotonde et à accorder une certaine autonomie formelle à un élément significatif du programme sous la forme d'un bâtiment mitoyen maintenu à l'alignement de la voirie. À Munich, cet espace est dévolu aux bains « romains et irlandais » ; à Strasbourg sont placés de cette sorte, le long de l'avenue dans un bâtiment distinct, les bains médicaux, la clinique dentaire et l'espace de toilette pour chiens (*ill. II*).

Par son programme ambitieux, son architecture complexe et la position qu'il occupe dans la Neustadt, l'établissement de bains de Strasbourg (*ill. IX*) est l'héritier de cette science des bains élaborée en Allemagne entre 1870 et 1900. Il reflète l'engouement européen des années 1900-1910 pour les questions d'hygiène urbaine et sociale, auxquelles sont dédiées de nombreuses manifestations internationales. Mentionnons l'exposition d'hygiène de Dresde en 1911 et l'exposition internationale urbaine de Lyon en 1914, dont la section d'hygiène traite notamment des établissements de bains<sup>49</sup>. Des délégations venues de toute l'Europe y exposent leurs plus belles réalisations et les projets relatifs à l'hygiène font l'objet d'une véritable compétition. La ville de Strasbourg est présente à l'exposition de Lyon où elle expose ce qu'elle fait de mieux en matière d'hygiène urbaine et sociale : son établissement municipal de bains<sup>50</sup>. Cet équipement monumental, à la hauteur des ambitions hygiéniques et sociales d'une grande ville moderne, est naturellement l'objet de nombreuses publications qui assurent sa renommée au-delà de l'Alsace. Annoncé dès 1900 dans les *Veröffentlichungen der Deutschen Gesellschaft für Volksbäder*, l'établissement municipal de bains y est vraisemblablement publié lors de son inauguration<sup>51</sup>. En 1910, les bains sont l'objet d'un long article technique publié dans trois numéros consécutifs de la revue allemande *Gesundheits-Ingenieur*<sup>52</sup>. Deux ans après son inauguration, l'établissement de Strasbourg est décrit en Allemagne comme un établissement modèle (« *mustergültigen Anstalt für Schwimm-, Wannen-, sanitäre und Sonnenbäder* »), position enviable dans le paysage allemand de l'architecture de bains si l'on considère la profusion des réalisations qui rivalisent d'innovation technique et de monumentalité architecturale. Vu de France, où il n'existe alors aucun établissement comparable, les bains de Strasbourg apparaissent comme une réalisation d'excellence. Le retour de l'Alsace à la France en 1918 va permettre d'en faire le modèle assumé de tous les établissements de bains municipaux construits dans l'entre-deux-guerres, à commencer par ceux de Paris, de Rennes et de Lyon. ♦



### Das Straßburger Stadtbad (1894-1911) im Kontext der Architektur der öffentlichen Badeanstalten in Europa Philippe Grandvoininet

Die öffentlichen Badeanstalten sind Teil eines Mitte des 19. Jahrhunderts entwickelten Programms, den hygienischen Bedürfnissen der Stadtbewohner zu entsprechen. In England erlaubte ein 1846 verabschiedetes Fördergesetz den Bau zahlreicher Anstalten. In Deutschland gehen die ersten bedeutenderen Bauten auf die 1870er Jahre zurück. Die großen Badeanstalten umfassen seither ein oder mehrere Schwimmbecken, Wannen- und Duschcabines und eine so genannte „römische“ Badeanlage. In Straßburg veranlasste die große Beliebtheit der ersten öffentlichen Badeanstalt ab 1894 die Erbauung einer großen städtischen Badeanlage. Das Projekt wurde in den ersten Jahren des 20. Jahrhunderts nach den Vorbildern der Bäder von Düsseldorf, Frankfurt und München entwickelt. Bei seiner Einweihung im Jahre 1908 wurde das Stadtbad weithin als mustergültige Anlage angesehen. Die Rückkehr des Elsass zu Frankreich 1918 begünstigte den Transfer der deutschen und hygienischen Kultur der deutschen Bäder nach Frankreich via Straßburg.

49\_ AML: 1140 WP 081.

50\_ Information communiquée par le Service régional de l'Inventaire d'Alsace.

51\_ 4. Heft, 1900, p. 97. Les volumes postérieurs à 1905 n'ont pas pu être consultés (cf. 5. Band, 1911).

52\_ H. Schilling, « Das städtische Schwimmbad zu Strassburg i.E. », *Gesundheits-Ingenieur*, 1910, n° 10-11-12, tiré à part non paginé [25 p.].

IX. Les grands bains municipaux à Strasbourg, plan du rez-de-chaussée, Fritz Beblo arch., 1894-1911 (ACUS, AMC67482 843 W 477 0003 et 0004).

# '« ÉTAT DES MAISONS ET PROPRIÉTÉS » À STRASBOURG EN 1829

## L'ENQUÊTE VILLOT COMPARÉE À TROIS AUTRES SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Thierry Hatt

1\_ La version complète de cet article est disponible, avec de nombreux graphiques et cartes en couleurs, à l'adresse : <http://bit.ly/Hatt-Villot-1829-Metacult-4>; les adresses Internet ont toutes été vérifiées en mai 2015.

2\_ « État des maisons et propriétés de la ville de Strasbourg », signé Villot, AVCUS : 1197 W 37, et l'atlas AVCUS : 1197 W 36. Il existe un deuxième exemplaire de l'atlas aux ADBR : SP1020, également un état modifié et abîmé (calques assombrés), comme celui des AVCUS.

3\_ Historien du bâti, cf. : <http://maisons-de-strasbourg.fr/nf/>; vifs remerciements pour la qualité de cette saisie.

4\_ Rappelons qu'un système d'information géographique (SIG), selon la définition française due à l'économiste Michel Didier (1990) dans une étude réalisée à la demande du CNIG, est un « ensemble de données repérées dans l'espace, structuré de façon à pouvoir en extraire commodément des synthèses utiles à la décision ».

5\_ Thierry Hatt, « Pour un système d'information géographique historique de Strasbourg XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle, le 'cadastre' du plan Blondel de 1765, comparaison avec le recensement de 1789 », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 2007, p. 149-164. Version plus détaillée (2006, 132 p.) en ligne : <http://bit.ly/2006-SIG-Blondel>

6\_ La carte des modifications est présentée dans l'article complet.

7\_ Ces effectifs peuvent varier légèrement au cours de la recherche.

8\_ Selon Littré : « Qui est entre le grand et le petit, entre le bon et le mauvais. »

9\_ Soit 67 % de la base de données initiale, 100 % des rues de plus de 30 maisons, 84 % de celles de plus 20, 27 rues entre 1 et 10 maisons. Discussion approfondie dans la version complète et au paragraphe suivant.

Nous présentons ici une étude<sup>1</sup> de l'état du bâti à Strasbourg en 1829 basée sur l'enquête menée par l'architecte de la ville, Jean-Nicolas Villot (1782-1857). Cette enquête fut réalisée par des observations sur le terrain, rue par rue, maison par maison. Elle est unique dans l'histoire de Strasbourg. L'ensemble, daté du 14 mai 1829, compte 102 pages manuscrites et un atlas<sup>2</sup>, ce dernier en mauvais état et constamment remanié jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une source soigneusement rédigée, signée, dont l'objectif était double : préparer des propositions d'alignement – vrai serpent de mer depuis les propositions inabouties de J. F. Blondel en 1764 – et reconstruire le système de numérotation des maisons qui datait de 1784-1785. Le texte de l'« État des maisons » a été saisi sur ordinateur par M. Wendling<sup>3</sup> qui nous a fait bénéficier de son travail. Nous avons transposé ces données en système d'information géographique<sup>4</sup> sur le fond du parcellaire Blondel de 1765<sup>5</sup>, en intégrant sur ce fond ancien les principales modifications du bâti existantes en 1829<sup>6</sup> : la halle aux blés, le marché Gayot, les petites boucheries, l'Aubette et la sortie de la place Kléber vers la rue de la Haute-Montée, la rectification de la place Gutenberg, la suppression de la fausse porte des Bouchers, les casernes, etc. Nous verrons les problèmes que pose cette enquête, quelle est la représentativité de l'échantillon retenu et les conclusions que l'on peut tirer sur l'état du bâti dans les années 1830. Nous montrons comment enrichir cette enquête d'un contenu social en associant les quatre systèmes d'information géographique suivants : le « cadastre » de 1765, le recensement de 1789, cette étude et l'étude des mobilités de 1810-1840.

### LA SOURCE, QUALITÉ ET ÉCHANTILLON RETENU

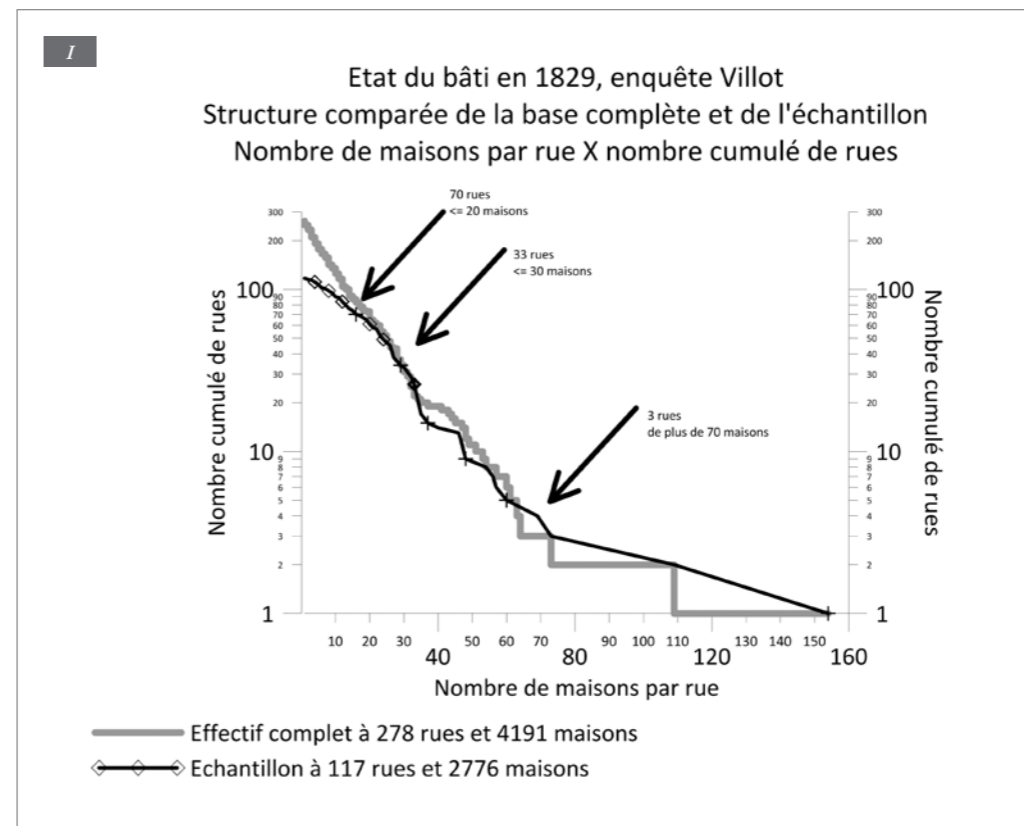
Nous avons d'emblée éliminé 150 « murs de clôture », « portes cochères », « portes de jardin » et 72 bâtiments publics – hôtel de ville, hôtel de préfecture, palais des Rohan, Temple Neuf, etc. Nous avons privilégié le bâti privé et celui « appartenant » à la Ville, à l'Hôpital, aux églises, aux fondations, etc. Les « portes de derrière » au

nombre de 500 nous ont paru utiles car elles délimitent des îlots. Cette première base de données compte 4 127 maisons<sup>7</sup>. L'« État des maisons » permet de dégager treize variables, d'une part, le numéro du canton, le nom de la rue, « l'ancien » numéro de maison de 1784, un « nouveau » numéro « projeté » (*sic*) – numérotation qui semble n'avoir jamais été mise en œuvre –, le nom du propriétaire privé ou institutionnel, son statut, d'autre part celles qui décrivent les maisons, le nombre de niveaux, l'état général de la maison, pour le rez-de-chaussée et les étages l'état et les matériaux, la présence d'« avances » ou de balcons.

Il est difficile de savoir ce que désignent en termes de bâti les appréciations « neuf, très bon, bon, médiocre<sup>8</sup>, mauvais, très mauvais ». Il est probable que l'appréciation est assez subjective, les maisons entièrement en bois, voire les quartiers où elles se trouvent, paraissant dépréciées par les enquêteurs de Villot, comme le montre le tableau suivant :

Appréciation	Moyenne générale	Maisons entièrement en bois
État bon ou neuf	28 %	3 %
État mauvais ou très mauvais	31 %	68 %

Le contraste paraît extrêmement fort entre les deux catégories. Autrement dit, l'enquête donne pour partie l'opinion de l'enquêteur et pour partie l'état physique du bâti. Par contre la description du nombre de niveaux et de la nature des matériaux de construction est certainement plus facile à faire et donc plus objective. La technique du SIG permet de croiser toutes ces variables pour consolider les résultats. Cependant la qualité de l'enquête source est inégale : les prénoms des propriétaires ne sont pas indiqués, l'état civil n'est précisé que pour les veuves, ce qui est banal à cette époque ; les enquêteurs s'arrêtent devant les portes cochères ou les murs extérieurs sans donner d'indication sur le bâti qui est derrière et ne traitent pas tous les bâtiments publics ou incomplètement – raison supplémentaire de les éliminer. Néanmoins le taux de lacune ne dépasse pas 5%. Nous avons choisi 2 770 éléments bâtis<sup>9</sup> qui ont été localisés dans

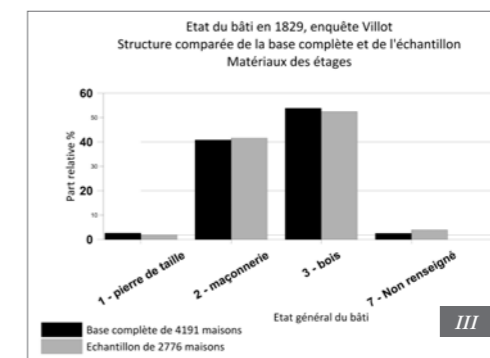
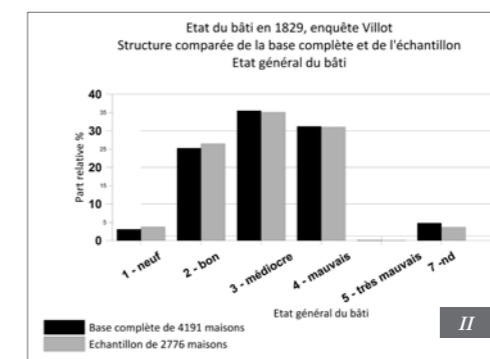


117 rues intégrées dans le SIG (sur un total de 278). La localisation précise du bâti dans les rues est parfois difficile en raison des incohérences des données cartographiques<sup>10</sup> et des informations en notre possession sur la numérotation des maisons aux différentes époques. Nous avons parfois été obligés, faute de repère, de placer arbitrairement les maisons de l'« État » dans les rues. L'aspect général de celles-ci est globalement correct mais il est illusoire de chercher une maison précise dans la plupart des rues. Il y a deux exceptions où les repérages sont satisfaisants : la rue la plus longue et la plus habitée de la ville, la Grand'Rue, qui allait alors de la place Gutenberg actuelle à l'église Saint Pierre-le-Vieux, et la rue des Veaux.

### PRINCIPALES STRUCTURES, BASE COMPLÈTE ET ÉCHANTILLON DE 2 770 MAISONS

Comparons la structure de l'échantillon (2 770 maisons et 117 rues) avec celle de la base complète (4 127 éléments bâtis et 278 rues), en mettant en parallèle dans les deux cas le nombre de maisons par rue et le nombre de rues cumulé (*ill. I*). L'échantillon suit la structure globale sauf pour les rues à faible effectif de maisons. Les rues à moins de 5 maisons sont au nombre de 87 dans la base complète, seulement 15 dans l'échantillon. Les rues les plus importantes sont très bien représentées dans les deux cas, soit 33 rues en ce qui concerne les rues de plus de 30 maisons. Les 42 rues plus petites, de moins de 10 maisons, ont été volontairement réparties dans des quartiers différents : la Petite-France,

au nord de la place Broglie, dans la Krutenau, autour du Faubourg-Blanc (aujourd'hui Faubourg-National), etc. La comparaison de l'échantillon et de la base complète concernant l'« état général du bâti » (*ill. II*) d'une part et les « matériaux des étages » (*ill. III*) d'autre part donne des indications sur la représentativité de l'échantillon. Celui-ci est très peu affecté par l'absence d'un grand nombre de très petites rues. Les taux des modalités de l'échantillon sont très proches de ceux de la base complète. Les statistiques géné-



10\_ Nous avons utilisé essentiellement : *Mairie de Strasbourg. Tableau concernant l'état nouveau des inscriptions des rues et du numérotage des maisons*, Strasbourg, Berger-Levrault, 1858, qui donne la correspondance entre la première numérotation de 1785 et la nouvelle de 1858 (disponible aux Archives de la Ville de Strasbourg, sans cote), et le plan d'Adolph Seyboth dans *Das alte Strassburg vom 13. Jahrhundert bis zum Jahre 1870. Geschichtliche Topographie nach den Urkunden und Kroniken bearbeitet*, Strasbourg, Heitz, 1890, 340 p., qui numérote les maisons sur un fond de 1852 avec le numérotage de 1858 ainsi que sur un fond Blondel de 1765 avec celui de 1870.

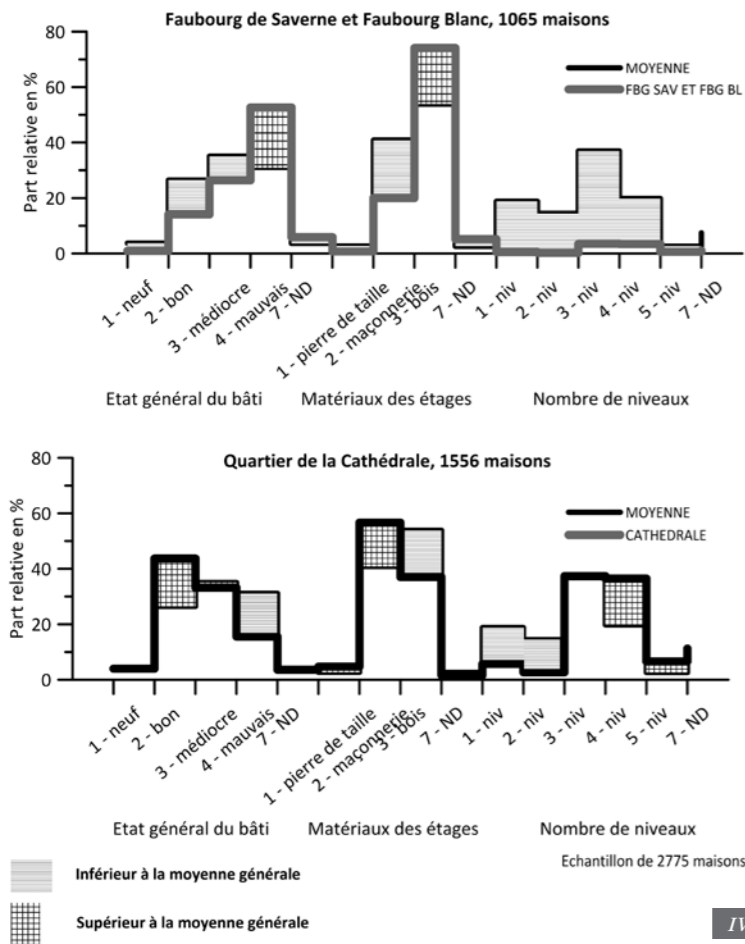
11\_ Les statistiques générales sont illustrées dans la version détaillée de cet article, cf. <http://bit.ly/Hatt-Villot-1829-Metacult-4>

I. Qualité de représentation des rues de l'échantillon par rapport à la base complète.

II. État général du bâti, comparaison de la base complète et de l'échantillon.

III. Matériaux des étages, comparaison de la base complète et de l'échantillon.

Strasbourg, enquête Villot de 1829  
Profils de quartiers



12\_ Cf. l'ensemble des cartes sur <http://bit.ly/Hatt-Villot-1829-Metacult-4>  
13\_ Cartes visibles dans l'article complet.  
14\_ Thierry Hatt, « Pour un système d'information géographique... », *op. cit.*, <http://bit.ly/2006-SIG-Blondel>  
15\_ Thierry Hatt, « 12 000 Strasbourgeois à l'été 1789 », rapport de présentation d'un site internet du lycée Fustel de Coulanges, 2000, 44 p., en ligne : <http://bit.ly/Recensement-12000-1789-Strasbourg>; Marie-Noël Hatt-Diener, Thierry Hatt, « Un recensement des Strasbourgeois en 1789 », *Saisons d'Alsace*, 1989, p. 151-161.  
16\_ Marie-Noël Hatt-Diener, « Strasbourg à la croisée des chemins, études des mobilités urbaines, 1810-1840 », thèse de doctorat, université de Tours, 2001, 2 vol., 502 et 528 p.  
17\_ La jointure est l'opération permettant d'associer plusieurs tables d'une ou plusieurs bases par un lien logique de données entre les différentes tables.

IV. Comparaison de profils de quartiers : quartiers du Faubourg-Blanc, du Faubourg-de-Saverne et quartier de la Cathédrale.

V. Quatre SIG à comparer

rales<sup>11</sup> décrivent une ville basse où 70% du bâti est inférieur ou égal à trois niveaux et où l'état général est qualifié de moyen ou mauvais à 70%. Nous verrons que par rapport à cette image générale, les écarts de profils des quartiers sont très importants.

DES OPPOSITIONS FORTES  
D'UN QUARTIER À L'AUTRE

Prenons deux exemples extrêmes de profils statistiques (ill. IV) : le quartier de la Cathédrale (1556 maisons) et le secteur entre les rues du Faubourg-Blanc et du Faubourg-de-Saverne (1065 maisons). Quand le pourcentage du quartier dépasse la moyenne, le remplissage est quadrillé, sinon strié. On mesure la forte différence entre les deux quartiers : d'un côté (le secteur du Faubourg-Blanc - Faubourg-de-Saverne) du bâti en mauvais état et des maisons basses en bois, de l'autre, autour de la Cathédrale, un bâti en bon état, maçonné avec des maisons hautes. La mise en exergue des contrastes par les profils est confirmée par la carte de la qualité générale du bâti<sup>12</sup> (ill. IX) : larges plages vertes dans la partie est autour de la Cathédrale, plages rouges dans la partie à l'ouest du Fossé des Tanneurs et dans les quartiers jardiniers.

On a vu par ailleurs le caractère probablement subjectif de l'évaluation de la qualité du bâti ; aussi est-il important de confronter ces résultats avec des critères moins sujets à interprétation, comme le nombre de niveaux et les types de matériaux. En croisant les maisons de trois niveaux ou plus avec l'état « neuf » ou « bon » (ill. X), le contraste apparaît encore plus clairement. Le bâti correspondant à ces critères est essentiellement concentré dans le secteur central, haut lieu de la vie commerçante et de la bonne société, très minoritaire autour. La carte des maisons entièrement en bois à un seul étage est complémentaire<sup>13</sup>. Sans avoir recours à un critère de qualité du bâti, elle montre la prédominance des petites maisons basses de maraîchers dans les quartiers quasi ruraux de l'ouest de la ville. L'image oblique du plan relief de 1836-1863 (ill. VI) montre bien ce fouillis de maisons basses associées aux jardins de production. Ce quartier a été très peu transformé avant 1829, la seule opération d'urbanisme fut la construction de la Halle aux blés au Marais-Vert.

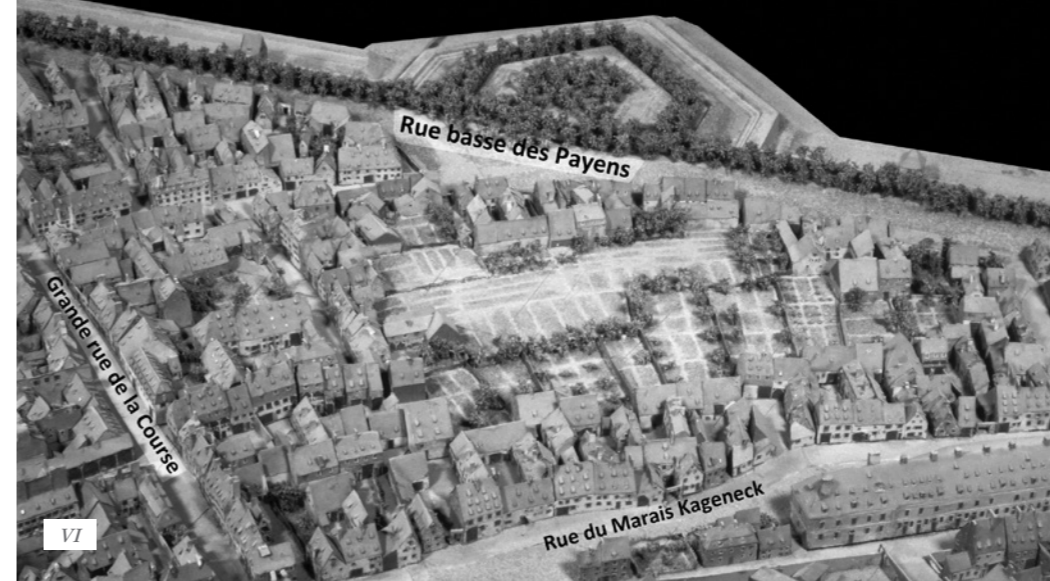
ENRICHISSEMENT SOCIOLOGIQUE  
DE L'ENQUÊTE DE 1829  
PAR TROIS AUTRES SIG

date	nature	patronymes?	localisation?	profession?
1765	cadastre <sup>14</sup>	OUI, 3 700 maisons, 4 000 propriétaires	oui	non
1789	Recensement d'adultes <sup>15</sup>	OUI, 3 700 maisons, 12 000 habitants	oui	oui
1829	État du bâti	OUI, 2 770 maisons et propriétaires	oui	non
1810-1840	Sondage sur les « mobiles urbains » <sup>16</sup>	OUI, 1 900 maisons, 6 000 personnes	oui	oui

V

Nous disposons de quatre systèmes d'information géographiques historiques (ill. V), dont les maisons sont localisées mais dont les professions des habitants ne sont disponibles que pour 1789 et 1810-1840. Nous pouvons enrichir la base de données de 1829 en associant par jointure<sup>17</sup> les données communes correctement localisées et identifiées.

Sur l'exemple de la Grand'Rue et en prenant le Fossé des Tanneurs comme axe, nous pouvons observer les contrastes entre l'ouest et l'est de la Grand'Rue (ill. XI). Les maisons à étages en bois dominant à l'ouest et sont pratiquement



18\_ Cf. photographie dans l'article complet.  
19\_ Cf. graphique de cette évolution dans l'article complet.  
20\_ Christelle Strub, *Assainir et embellir Strasbourg au XIX<sup>e</sup> siècle : étude sur la municipalité de Georges Frédéric Schützenberger* (1837-1848), Strasbourg, Société académique du Bas-Rhin pour le progrès des sciences, des lettres, des arts et de la vie économique, 1998, 309 p.

absentes à l'est de la rue. Dans la partie est de la Grand'Rue, on constate un nouveau contraste, nord-sud : les maisons maçonnées dominent au sud. En comparant les données de 1789 et de 1810-1840, nous pouvons donner un contenu sociologique à la rue en 1829 : prenons l'exemple des locataires (ill. XIII a et b). Le contraste ouest-est est frappant pour la période 1830-1840, les migrants intra-urbains locataires se regroupent à l'ouest de la Grand'Rue, la partie la plus populaire et humble de la rue. La vue longitudinale des façades de cette partie nord-ouest (ill. VII) donne une assez bonne idée du bâti très resserré et de médiocre qualité de 1829 malgré le décalage des dates, de même le contraste avec la rive sud-est et ses maisons massives (ill. VIII). Le contraste se retrouve en surface du bâti : en 1765 la moyenne de la rue est de 133m<sup>2</sup>, pour la partie populaire l'emprise est de 105m<sup>2</sup>, alors qu'à l'est elle est très supérieure, de 158m<sup>2</sup>. Il reste des exemples de bâti modeste de la Grand'Rue<sup>18</sup>. Nous constatons la même inégalité de répartition des locataires en 1789 : il y a une forte relation entre la qualité des maisons et le statut des habitants et de plus, aux trois dates, une opposition nord-sud dans la partie est de la Grand'Rue, la partie sud étant occupée par des propriétaires aisés et moins habitée par des locataires.

Prenons un deuxième exemple : les dynasties de jardiniers des quartiers ouest. En suivant les patronymes des propriétaires de parcelles aux trois dates, 1765, 1789 et 1829, et en les associant sur la base de la profession déclarée en 1789, on retrouve plusieurs familles sur les mêmes par-

celles, dans le Faubourg de Pierre, de Saverne et le Faubourg-Blanc. Certaines, comme les Schott, les Voltz ou les Lix, doublent pendant la période le nombre d'adresses où elles sont présentes, d'autres, les Bersch, les Roth, etc., sont stables ou en diminution<sup>19</sup>. On peut suivre la très bonne superposition cartographique des dynasties anciennes de jardiniers, présentes dans le quartier depuis le recensement de 1789 avec les maisons basses en bois de 1829 (ill. XII a et b). Il est donc possible d'associer, à distance chronologique, des informations de type cadastral et de type professionnel.

CONCLUSION

L'enquête Villot de 1829, malgré un certain nombre de défauts et son caractère unique, présente l'intérêt d'une description très complète de l'état de la ville avant les opérations d'urbanisme de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le grand nombre de maisons décrites et la variété des critères permettent une cartographie efficace du bâti de la ville montrant les contrastes existant entre quartiers et au sein mêmes des rues. L'état général du bâti décrit n'est pas bon et même mauvais dans certains quartiers au-delà du secteur central. Strasbourg est très largement encore une ville du XVIII<sup>e</sup> siècle qui n'a pas été atteinte par la modernité urbanistique<sup>20</sup>. La confrontation de couches de données de diverse nature et à des dates différentes, que permet le système d'information géographique, enrichit efficacement la description du bâti d'un contenu social. ♦

VI. Partie du plan-relief de 1836-1863 entre la rue du Marais-Kageneck, grande rue de la Course et la fortification. Photographie J. Erfurt / Drac Alsace, coll. du musée des Plans-reliefs, Paris.

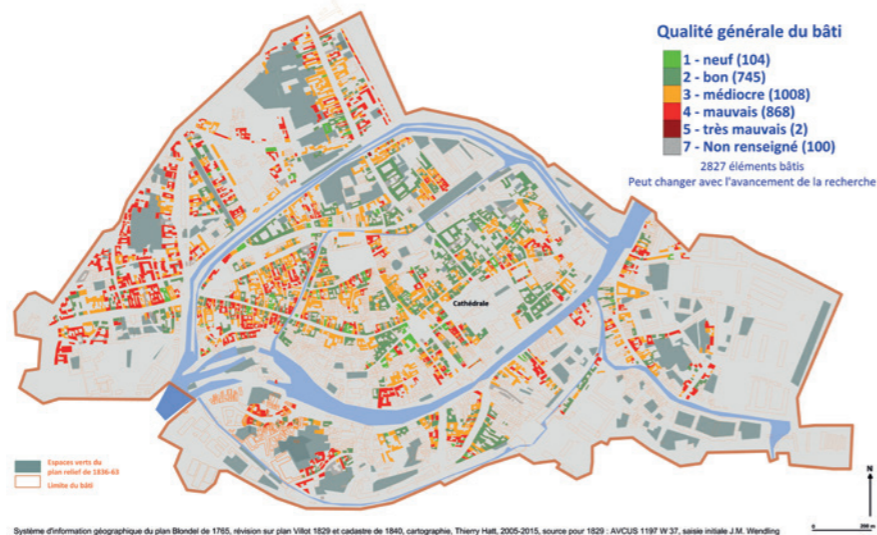
VII. Le plan-relief de 1725 : la partie nord-ouest de la Grand'Rue, entre Saint-Pierre-le-Vieux et le Fossé des Tanneurs.

VIII. Le plan-relief de 1725 : la partie sud-est de la Grand'Rue entre la rue des Cordiers et le Fossé des Tanneurs.



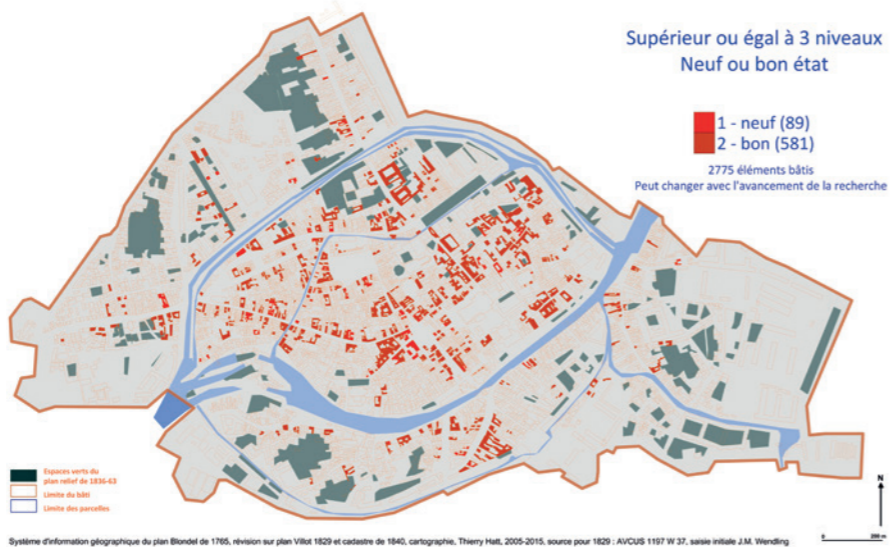
Strasbourg, enquête Villot de 1829, "état des maisons et propriétés"

IX



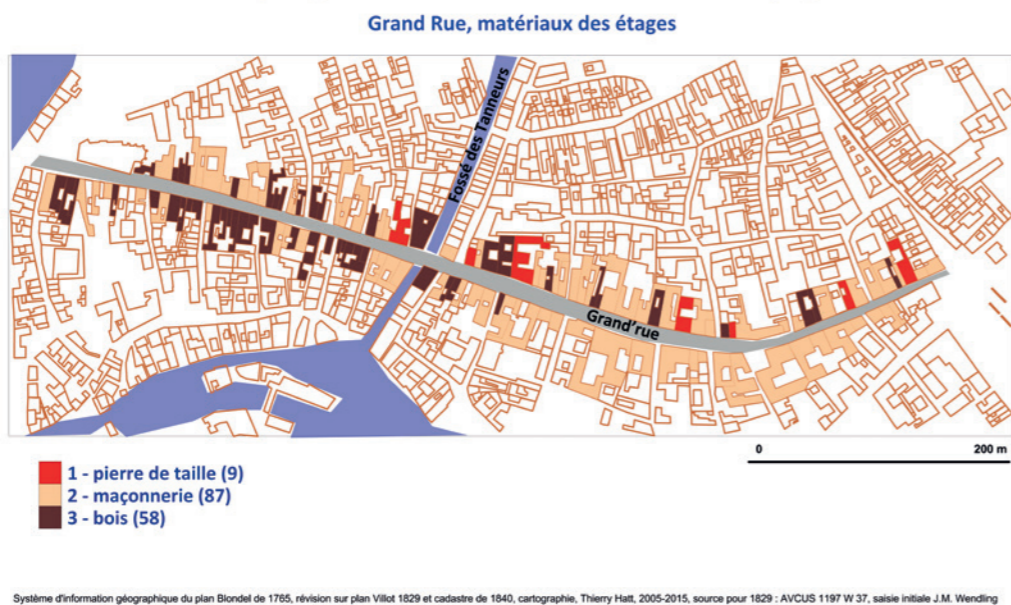
Strasbourg, enquête Villot de 1829, "état des maisons et propriétés"

X



Strasbourg, enquête Villot de 1829, "état des maisons et propriétés"

XI



IX. Carte de la qualité générale du bâti selon l'enquête de 1829.

X. Carte du bâti supérieur ou égal à trois niveaux qualifié de neuf ou bon.

XI. Grand' rue, 1829, carte de distribution des matériaux des étages.

Strasbourg, enquête Villot, état du bâti en 1829

XIIa

Maisons à étage(s) en bois, deux niveaux au plus



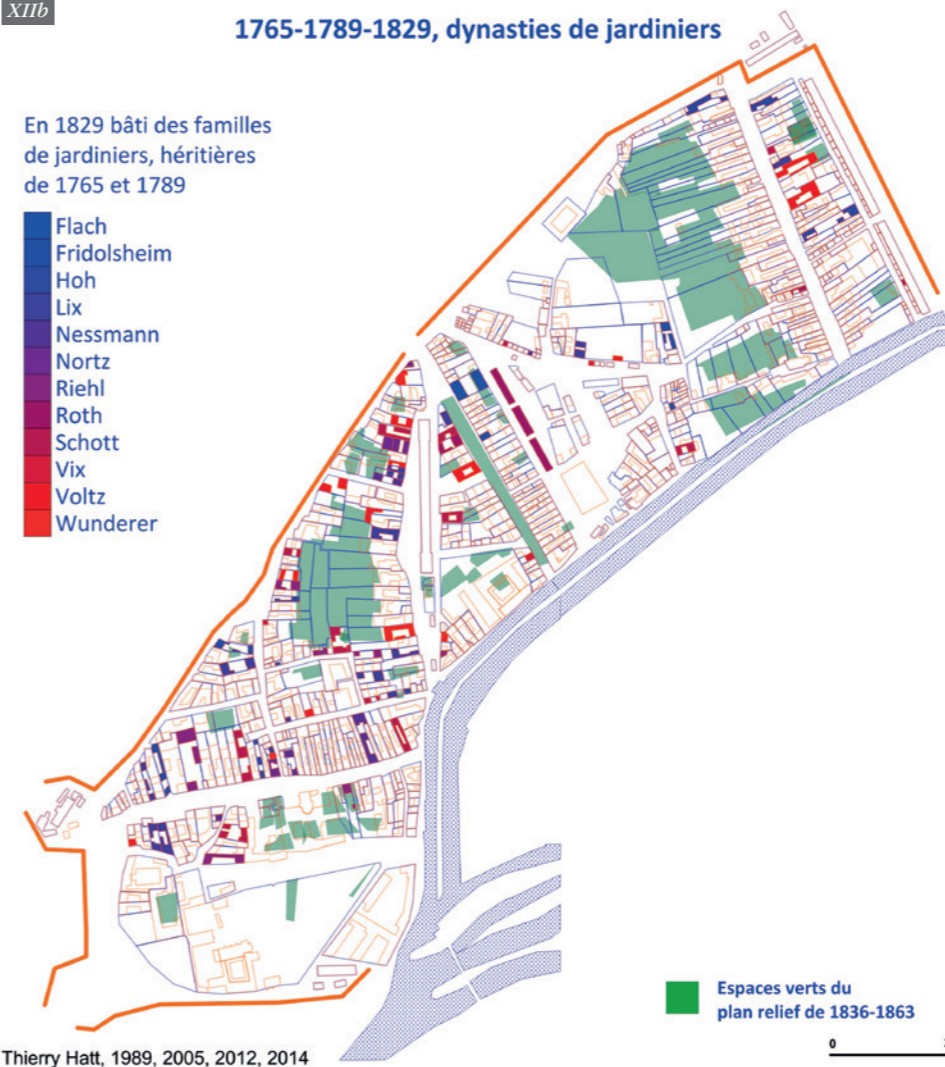
Strasbourg, enquête Villot, état du bâti en 1829

XIIb

1765-1789-1829, dynasties de jardiniers

En 1829 bâti des familles de jardiniers, héritières de 1765 et 1789

- Flach
- Fridolsheim
- Hoh
- Lix
- Nessmann
- Nortz
- Riehl
- Roth
- Schott
- Vix
- Voltz
- Wunderer



XII. Cartes des quartiers ouest, maisons à deux niveaux au maximum (rez-de-chaussée plus un étage) construites en bois et suivi des dynasties de jardiniers.

**Die Erhebung Straßburgs durch Villot von 1829: Der Zustand der Häuser und Anwesen**

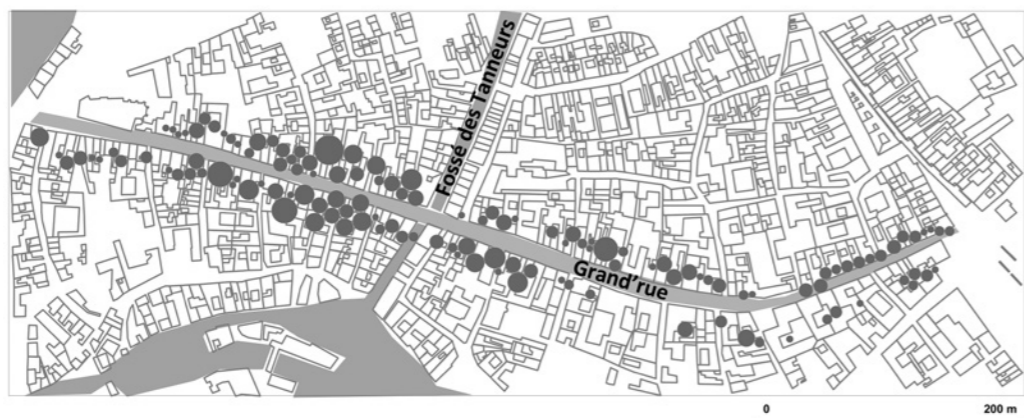
Thierry Hatt

Die Erfassung von Straßburg durch den Stadtarchitekten Villot schildert Haus für Haus den Zustand des Baubestands intra muros um 1830. Wir haben von dieser umfangreichen Quelle eine Stichprobe von 117 Straßen (von 278) berücksichtigt, von denen 100 % mehr als 30 Häuser zählen, und 2770 bauliche Elemente (von 4127), die von einem Dutzend von Variablen beschrieben wird. Wir beweisen die gute Repräsentativität dieser Auswahl trotz der Schwierigkeiten, die Häuser in den Straßen zu verorten. Von diesen Daten ausgehend haben wir ein Geoinformationssystem (GIS) aufgestellt. Der Gesamtzustand der Stadt ist „médiocre“, was im heutigen Französisch etwa „moyen“ (durchschnittlich) bedeutet, oder „mauvais“ (schlecht); die Häuser sind niedrig und umfassen ein gemauertes Erdgeschoss und Fachwerkgeschosse. Die Kartographie zeigt klar charakteristische Stadtviertel auf, von denen wir zwei gegensätzliche Beispiele geben. Dieses GIS wurde von mir so konzipiert, dass es den Vergleich mit drei anderen Geoinformationssystemen erlaubt, die ich vor zehn Jahren an Hand anderer, auf 1765, 1789 sowie 1820-1840 datierender Quellen aufgestellt habe. Ein solcher Datenvergleich wird für die besonders gut bekannte Grand'Rue (Langstraße) sowie das Viertel der Gärtner im Westen der Stadt dargestellt. Er bedeutet eine Bereicherung der Kenntnisse zur Sozialgeschichte der Stadt im ersten Drittel des 19. Jahrhunderts.

XIIIa

**Strasbourg, 1789, recensement de 12 500 personnes**

Grand Rue, effectif des locataires



Effectif des locataires

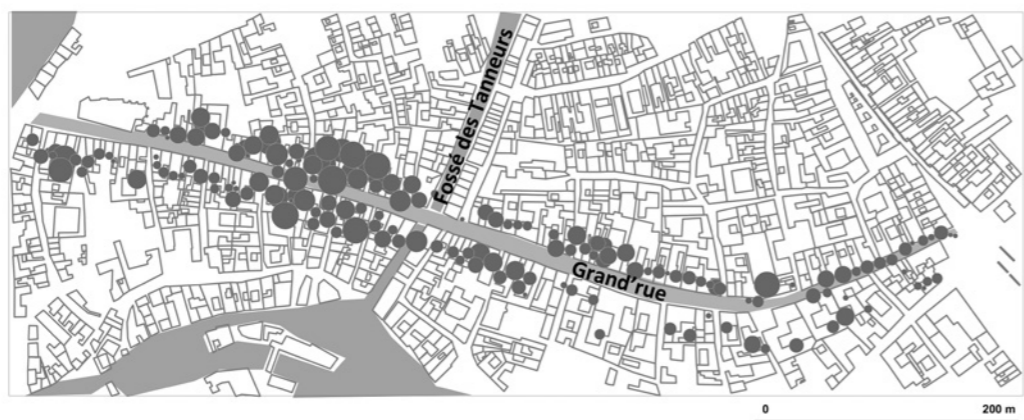


Source des données : travaux de Marie-Noël Diener-Hatt et Thierry Hatt

XIIIb

**Strasbourg, 1830-1840, enquête sur les "mobiles"**

Grand Rue, effectif des locataires



Population des "mobiles"



Source des données : thèse de Marie-Noël Diener-Hatt, base de données et infographie : Thierry Hatt

XIII. La Grand'Rue, cartes de comparaison entre les SIG de 1789 et de 1810-1840.

# A POLITIQUE D'ALIGNEMENT DE STRASBOURG (1829-1907)

Michaël Darin

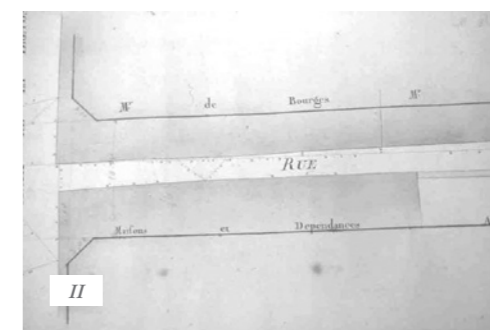
Le plan général d'alignement de Strasbourg est signé par l'architecte de la Ville le 14 mai 1829 et approuvé officiellement par le maire le 5 novembre 1833<sup>1</sup>. Il est ensuite envoyé au Conseil des bâtiments civils qui, le 9 mai 1835, demande à la Ville de le rectifier<sup>2</sup>; le document remanié est finalement adopté par le Conseil le 21 août 1838<sup>3</sup>. En 1850, le plan est révisé et la nouvelle version est approuvée par un arrêté préfectoral du 11 août 1854<sup>4</sup>. Ensuite, de nombreuses modifications ponctuelles se succèdent, la dernière datant du 27 septembre 1907<sup>5</sup>.

La version originelle de ce plan et ses modifications successives importent car elles témoignent de l'attitude des instances locales envers le tissu urbain existant et ajoutent ainsi à la compréhension de l'évolution morphologique du Vieux-Strasbourg pendant le XIX<sup>e</sup> siècle.

## RETRANCHEMENT ET ALIGNEMENT

La politique d'alignement en France émane d'une volonté ancienne des autorités municipales et étatiques d'embellir les villes et d'y rendre la circulation plus aisée. Déjà au XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs ordonnances royales stipulent la démolition des étals, bancs, et autres extensions des boutiques qui encombrant les grandes rues de Paris<sup>6</sup>. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, une mesure bien plus drastique, le retranchement, est appliquée aux bâtisses qui congestionnent les voies de grand passage : on démolit la façade des maisons gênantes, on en retranche la surface débordante et enfin, on élève une nouvelle façade devant ce qui reste.

Durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, le retranchement se répand à travers la France notamment par l'action des ingénieurs des Ponts et Chaussées, responsables des routes royales, y compris de leurs portions qui traversent les villes, bourgs et villages. On continue d'avoir recours à cette mesure bien après : dans les années 1860, par exemple, pour élargir considérablement la place Esquirol à Toulouse<sup>7</sup> (ill. I). L'opération radicale du retranchement est employée seulement dans des cas d'extrême nécessité. Dans d'autres situations, on adopte une tactique plus douce, l'alignement, qui se



1\_ Ce plan est assemblé en atlas. Cet atlas manque à la collection des Archives nationales (série F1a 2002) composée de quelque 580 atlas envoyés par presque autant de villes. Par contre, deux exemplaires de ce document se trouvent à Strasbourg : aux AVCUS, l'atlas est fractionné en plan d'assemblage (311 MW 9), plans par secteur et textes (1197 W 36), textes seuls (1197 W 37) ; aux archives départementales du Bas-Rhin (ADBR), ces éléments sont réunis en un seul volume (SP1020). Je remercie Catherine Xandry de m'avoir signalé l'existence de ce dernier.

2\_ Archives nationales (AN) F<sup>1a</sup> 2531, dossier n° 220.

3\_ AN: F<sup>1a</sup> 2534, dossier n° 133.

4\_ Les deux atlas conservés à Strasbourg ont été remaniés.

5\_ AVCUS: 1197 W 36.

6\_ C. Morin, *De l'alignement ou régime des propriétés bordant le domaine public*, Paris, 1888.

7\_ B. Dumons, « Le plan général d'alignement de la ville 1807-1842 », dans M. Culot (dir.), *Toulouse, les délices de l'imitation*, Liège/Paris, Mardaga/Ifa, 1986.

résume à l'amputation progressive des terrains pour élargir une voie. Cette procédure consiste à attendre une reconstruction future d'une maison pour exiger alors que le nouveau bâtiment soit élevé en recul par rapport à celui qui fut abattu et que la partie du terrain ainsi dégagée vienne agrandir la voie. Cette option est économique car elle n'entraîne d'indemnité que pour le terrain libéré. Cependant, l'inconvénient de cette démarche est de reposer sur la reconstruction totale de la rue, addition incertaine de décisions individuelles au terme inconnu.

Juridiquement, l'alignement est une servitude imposée aux propriétés bordant une rue, mais le mot désigne aussi la ligne séparant la voie des immeubles, le domaine public du domaine privé. Sur les plans dits d'alignement figurent donc à la fois les lignes séparatives existantes et celles programmées par l'administration, les terrains entre les deux étant voués à agrandir la voirie (ill. II). Parfois, pour donner une forme régulière à plusieurs voies existantes, on prévoit l'avancement de certaines propriétés ; autrement dit, l'exigence d'élever les maisons à reconstruire en avant par rapport à celles qu'elles remplacent.

I. Place Esquirol, Toulouse : une rangée d'immeubles retranchés (B. Dumons, « Le plan général d'alignement de la ville 1807-1842 », dans M. Culot (dir.), *Toulouse, les délices de l'imitation*, Liège/Paris, Mardaga/Ifa, 1986).

II. Rue de Moussy, Paris : état existant et futurs alignements imposés (Archives nationales: F<sup>1a</sup> 2000<sup>23</sup>).

8\_ J. Garms, « Le plan d'urbanisme de Strasbourg dressé par Jacques-François Blondel », *Cahiers alsaciens d'archéologie d'art et d'histoire*, tome XXI, 1978.

B. Leclerc, « Le projet d'embellissement de J. F. Blondel : Strasbourg (1764-1774) », mémoire de fin d'études, école d'architecture de Strasbourg, 1982.

9\_ AVCUS : 1 PL 675.

10\_ J.-L. Harouel, *L'embellissement des villes*, Picard, Paris, 1993, p. 239.

11\_ A. Bonnardot, *Études archéologiques sur les anciens plans de Paris*, Paris 1891.

12\_ J. Pronteau, *Edme Verniquet (1727-1804)*, Paris, Ville de Paris, Commission des travaux historiques, XVI, 1986.

13\_ A. Alphand, A. Deville et Hochereau, *Recueil des lettres patentes, ordonnances royales, décrets et arrêtés préfectoraux concernant les voies publiques*, vol. 2, Paris, 1902, p. 38.

14\_ N. Maire, *Atlas topographique de la Ville de Paris avec le tracé des alignements arrêtés par le gouvernement, à partir des plans d'alignement déposés aux archives de l'Hôtel de Ville*, Paris, 1813.

15\_ Rue de Moussy, par exemple, AN : F<sup>13</sup> 2000<sup>23</sup>.

16\_ Chiffres établis d'après le catalogue de la série F<sup>13</sup> 2002 (AN).

## LE PLAN BLONDEL

Strasbourg se dote d'un plan général d'urbanisme dans les années 1760<sup>8</sup>. Il s'agit du célèbre plan dressé en 1765 par Jacques François Blondel, envoyé par Choiseul alors premier ministre, afin d'aménager les locaux de la garnison tout en embellissant la ville. Approuvé en 1768, ce plan fait largement appel à la procédure d'alignement<sup>9</sup>. Près des fortifications on planifie la création des installations militaires. Quant au tissu urbain, la largeur particulièrement grande des artères est jugée suffisante, au point que Blondel en rétrécit certaines. Il le fait le long de l'actuelle rue du Faubourg-National tout en embellissant la ville. Pour chacune des places, comme celle de Saint-Thomas, il dessine un contour particulier (ill. III). C'est notamment le cas de la place d'Armes (actuelle place Kléber) ou de celle du Marché-Neuf qu'il ouvre vers la place du Temple-Neuf. L'élargissement de voies ne préoccupe donc pas l'architecte qui se focalise sur le remodelage de l'espace public en pratiquant souvent l'avancement des propriétés. Ce ne sont pas seulement les voies relativement larges qui sont traitées de cette manière mais aussi les rues étroites. Par ailleurs, Blondel préconise d'accoler des constructions autour de l'église Saint-Pierre-le-Jeune pour mieux moduler son cadre. Le dégagement d'édifices n'est manifestement pas encore à l'ordre du jour.



III. Plan Blondel : avancements prévus sur le pourtour de la place Saint-Thomas (AVCUS : 1 PL 675).

IV. Plan Villot : rectifications minimales en bordure de la rue Brûlée (AVCUS 1197 W 36 et ADBR SP1020).



## LA POLITIQUE D'ALIGNEMENT À PARIS

Paris est en retard par rapport à quelques autres villes car à la même époque, il n'est doté que de deux plans partiels d'alignement : ceux portant sur les faubourgs Saint-Germain et Saint-Honoré, dressés respectivement en 1720 et 1740<sup>10</sup>. Le changement s'opère quand l'État décide d'intervenir directement. Par une déclaration royale du 10 avril 1783, il met le réseau viaire de la capitale sous sa tutelle et ordonne de lever « des plans de toutes les rues de la ville et faubourgs de Paris dont il n'en a point encore été dressé<sup>11</sup> ». Edme Verniquet, dressant déjà un plan « mathématique » de Paris, se voit confier la charge d'établir le plan officiel de la ville, sur lequel viendront se superposer les nouveaux alignements<sup>12</sup>. En parallèle, après quelques essais définissant la hiérarchie des rues et leur largeur, un arrêté du ministre de l'Intérieur de décembre 1796, document définitif en la matière, alloue une largeur à chaque rue de la capitale selon sa place dans un système global. La largeur des rues les plus importantes – car conduisant « d'une extrémité de Paris à l'autre en le traversant<sup>13</sup> » – est fixée à 14 mètres. Viennent ensuite trois autres catégories avec leur largeur respective de 12, 10 et 8 mètres. Enfin, la future largeur des « toutes petites rues, ruelles et passages publics actuellement existants » est fixée à 6 mètres. Désormais, la largeur des plus petites voies est égale à celle des artères médiévales...

Après un travail de plusieurs décennies, les plans d'alignement parisiens donnent lieu en 1813 à une publication largement diffusée<sup>14</sup>. Cependant, dans les années 1830, certains plans sont redessinés pour assigner à quelques rues une largeur encore plus grande que celle spécifiée auparavant. Dans le Marais, par exemple, elle est désormais fixée à 10 mètres, même pour les rues anciennement les plus étroites<sup>15</sup>.

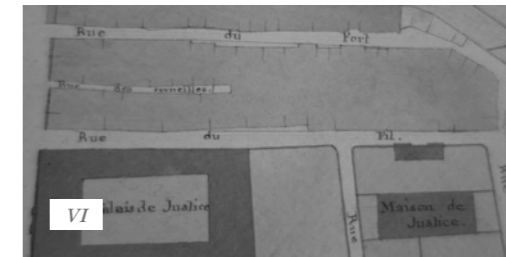
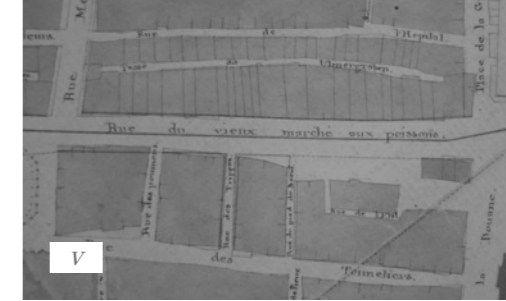
## LA LOI DE 1807

Par l'article 52 de la loi du 16 septembre 1807, l'État ordonne à toutes les villes de France d'établir un plan général d'alignement. Une fois approuvés, ces documents libèrent le pouvoir central de l'obligation de se prononcer sur chaque transfert de propriété. Toutefois, les administrations locales ne se pressent pas pour exécuter les directives émanant de diverses instances ministérielles qui, de leur côté, ne cessent de faire pression sur les préfets pour qu'ils incitent les autorités municipales à se mettre à l'œuvre. Devant cette insistance, les Villes finissent par céder et les plans généraux d'alignement commencent à affluer vers Paris : ils passent d'abord devant le Conseil des bâtiments civils, qui les vérifie puis les renvoie, annotés, aux administrations locales qui les rectifient et les retournent au Conseil. Ce processus lourd explique la lente exécution de cette nouvelle politique. Entre 1816 (premier plan) et 1840, le ministre de l'Intérieur approuve les plans d'alignement de 172 villes. En revanche, de 1841 à 1852, il donne son aval à 408 autres plans<sup>16</sup>.

## LE PLAN GÉNÉRAL D'ALIGNEMENT DE STRASBOURG

Strasbourg répond à ces injonctions en terminant son plan général d'alignement le 14 mai 1829. Ce document, signé par l'architecte de la Ville Villot, comme mentionné plus haut, est assemblé en atlas se composant des éléments suivants : plan d'ensemble à l'échelle de 1/1 000, plans par secteur à l'échelle 1/2 000, liste de toutes les rues avec une description sommaire de chacune et une explication de l'action (ou inaction) préconisée, enfin, liste par rue de toutes les maisons avec description sommaire : nombre d'étages et matériaux (maçonnerie ou bois) suivis d'une évaluation de leur état physique (très souvent « mauvais » ou « médiocre »)<sup>17</sup>. Les nouveaux alignements sont dessinés en deux couleurs : en trait bleu, ils concernent la grande voirie (sous tutelle de l'État) ; en trait rouge, ils portent sur la petite voirie (sous tutelle de la municipalité). En lavis, est indiquée la partie des propriétés qui doit reculer (en jaune pâle) ou avancer (en rouge clair). Dans l'ensemble, les autorités prévoient des actions plus radicales près des remparts et le long de plusieurs quais, notamment de celui des Faux-Remparts. Quant aux alignements des routes royales, ils ont été fixés préalablement par une ordonnance royale du 26 octobre 1828. Figurent parmi ces routes les trois rues des faubourgs situés dans l'est et dans le nord-est de la ville : la rue actuelle du Faubourg-National, la rue du Faubourg-de-Saverne, et la rue du Faubourg-de-Pierres. Leur largeur variant déjà de 20 à 24 mètres, on se limite à rectifier ponctuellement leur contour pour leur donner une forme plus régulière.

C'est aussi le traitement réservé aux trois rues qui composent l'artère allant de la place Saint-Pierre-le-Jeune à l'actuelle place de Broglie, un parcours relativement large car établi depuis le XI<sup>e</sup> siècle sur « la première enceinte de réunion<sup>18</sup> ». Il s'agit des rues du Vieux-Marché-aux-Vins, de la Petite-Boucherie et de la Mésange dont la largeur oscille entre 15 et 20 mètres (à l'est de la rue du Vieux-Marché-aux-Vins) ; un seul point pose problème : un étranglement de la rue de la Mésange de moins de 6 mètres qu'on prévoit, bien évidemment, d'éliminer. Dans la direction nord-sud, la rue Dauphine garde sa largeur existante malgré son étroitesse relative (10 mètres). C'est aussi le cas, plus compréhensible, de la rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (16 mètres). Par contre les ingénieurs prévoient la démolition de la galerie de la rue des Hautes-Arcades. Cette idée avait déjà été combattue en 1824 par la municipalité : d'une part, « ce serait ruiner une trop grande quantité d'individus, et dans leurs propriétés et dans leur industrie », de l'autre cela obligerait la municipalité à « s'engager à des dépenses immenses » ; par ailleurs, note le conseil municipal<sup>19</sup>, la rue est de 12 mètres à cet endroit et elle est donc « d'une largeur plus que suffisante pour une route royale ». Cet avis n'a pas été retenu par l'ordonnance royale de 1828 qui prévoit la démolition des célèbres arcades. Néanmoins celles-ci seront



sauvées par la suite. Les rues faisant partie de la grande voirie restent quasiment intactes car leur largeur est considérable pour l'époque, sauf la rue Dauphine ; leur rectification prévue est minimale, à l'exception du bouchon de la rue de la Mésange. Pour le reste de la voirie, on entérine aussi la situation existante, même si les rues de Strasbourg, selon Villot, sont « généralement étroites et irrégulières<sup>20</sup> ». On se satisfait de leur procurer « autant que possible les largeurs égales sans prétendre les mettre entièrement sur une seule ligne droite ». En fait, comme du temps de Blondel, on élargit peu : la ligne droite préoccupe plus que la largeur des voies. Ainsi, les rues importantes du Vieux-Strasbourg, comme la rue du Dôme (environ 8 mètres) ou des Juifs (7 mètres) ne sont presque pas modifiées. Pour cette dernière l'argument est clair : « sans être droite [elle] est à peu près alignée et d'une égale largeur et l'on ne projette que des petits alignements ». De manière analogue, Villot explique à propos de la rue Brûlée que l'on « ne peut espérer de l'aligner dans toute sa longueur, on propose seulement des alignements partiels pour obtenir sinon un redressement complet du moins des largeurs égales » (ill. IV). Il en va de même pour la Grand'Rue, dont la largeur varie de 6 mètres, au centre de la ville, à 10 mètres vers l'actuelle rue du Faubourg-National ; selon l'architecte, elle « n'est pas susceptible de recevoir un élargissement car il le faudrait sur toute sa longueur ».

La grande majorité des rues strasbourgeoises sont plus étroites et les autorités les conservent presque en l'état. C'est le cas, par exemple de part et d'autre de la rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (ill. V). On y régularise ainsi une rue ayant une largeur de 2 ou 3 mètres (la rue de Bonnes-Gens, par exemple) en lui assignant une largeur de 4 mètres. Mais juste à côté, on laisse à la petite impasse de Mai sa largeur de 2 mètres. Ailleurs, la largeur de la rue des Rats (2 mètres) est augmentée de quelque 50 centimètres. Pour l'étroite rue des Corneilles, dont la largeur est moins de 2 mètres (exemple parmi tant d'autres), Villot note qu'il s'agit d'une « impasse n'offrant aucun intérêt et dans lequel on ne projette aucun alignement » (ill. VI). En fait, par ses commentaires, l'architecte donne l'impression que, même pour les ruelles, ce n'est pas leur largeur qui le préoccupe mais leur contour droit ; ainsi la très modeste rue de la Hache (2,2 m de largeur), dont la forme est régulière, « n'a besoin d'aucun alignement » (ill. VII).

17\_ Voir note 1.

18\_ J.-P. Klein, *Strasbourg, urbanisme et architecture : des origines à 1870*, Strasbourg, 1987, p. 29.

19\_ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal, 18 septembre, 1824, p. 348-349, AVCUS : 1 MW 160.

20\_ Pour cette citation et celles qui suivent voir l'atlas.

V. Plan Villot : plusieurs rues étroites quasiment inchangées (AVCUS 1197 W 36 et ADBR SP1020).

VI. Plan Villot : impasse des Corneilles « dans lequel on ne projette aucun alignement » (AVCUS : 1197 W 36 et ADBR : SP1020).

21\_ Archives municipales de Nantes, série 01, carton 2.

22\_ AN: F<sup>21</sup> 2532, dossier n° 524.

23\_ AN: F<sup>1a</sup>2002<sup>121</sup>.

24\_ AN: F<sup>21</sup> 2534, dossier n° 51.

25\_ Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du 29 février 1836 annexé à l'atlas lillois, *op. cit.*



À la différence du plan Blondel, ce plan général d'alignement se soucie peu de la forme des places. Parfois, Villot mentionne une idée, mais seulement pour la rejeter immédiatement. Il évoque ainsi la possibilité de dégager totalement la place de la Cathédrale, jusqu'à la rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, mais pour ajouter aussitôt: «On ne peut se livrer à aucun projet de ce genre vu les frais énormes qu'il en coûterait pour indemniser les propriétaires; on se borne donc à proposer la suppression de quatre maisons situées à droite à l'issue de la rue du Marouin et de celle du Vieux-Marchés-aux-Cerises.» Et quand l'architecte de la ville propose de transformer le

VII. Plan Villot: l'étroite rue de la Hache «n'a besoin d'aucun alignement» (AVCUS 1197 W 36 et ADBR SP1020).

VIII. Plan Villot modifié: percement prévu de rue de la Gare (AVCUS: 1197 W 36).

IX. Plan Villot modifié: élargissement conséquent de plusieurs petites rues (AVCUS: 1197 W 36).

passage couvert existant entre le Marché-Neuf et la place du Temple-Neuf en passage à ciel ouvert (reprise très modeste du projet singulier de Blondel), une note de bas de page mentionne que le conseil municipal a rejeté la proposition. Le seul geste un tantinet radical se trouve être l'ouverture d'une petite voie nouvelle (100 mètres de longueur) dans le prolongement de la rue de l'Outre destinée à faire communiquer directement les actuelles places Kléber et Broglie.

#### COMPARAISON AVEC D'AUTRES PLANS

Contrairement au plan strasbourgeois, le plan d'alignement général de Nantes, commencé en 1817 et approuvé par une ordonnance royale le 5 septembre 1838, est particulièrement ambitieux. Ce plan espère transformer le réseau viaire dans son ensemble. Pour ce faire, les autorités locales décident d'une part d'élargir certaines rues à 10 mètres, de l'autre d'ouvrir plusieurs rues nouvelles, l'une large de 13 mètres, les autres de 10. En outre, toutes les rues de l'ancienne ville sont redressées et élargies: les rues du nord de la ville à 8 ou 9 mètres, les modestes rues près de la Loire à 6, et les passages à 5. Par son ampleur, ce plan diffère non seulement de celui de Strasbourg mais d'un bon nombre d'autres villes. D'où le commentaire du secrétaire du Conseil des bâtiments civils qui félicite les édiles nantais pour leur ambition et leur volonté d'utiliser le plan d'alignement comme base d'un grand projet urbanistique. Il note alors que «trop souvent les plans d'alignement qui sont communiqués au Conseil [des bâtiments civils] pour les différentes villes du Royaume, même pour des villes importantes, ne contiennent presque toujours que des propositions restreintes, mesquines, insuffisantes pour établir d'une manière convenable la facilité et la sûreté des communications ainsi que la libre circulation de l'air si indispensable pour la salubrité<sup>21</sup>». En effet, beaucoup de villes ne conçoivent de remanier que très légèrement leurs rues. Parmi elles, Lille est un exemple proche de Strasbourg car cette ville aussi est entourée d'imposantes fortifications. Un premier plan d'alignement est approuvé en 1824 mais la Ville le remanie et en soumet un nouveau au Conseil des bâtiments civils en 1836<sup>22</sup>, sa version définitive<sup>23</sup> étant approuvée par ledit Conseil le 30 juin 1838<sup>24</sup>. À l'exception des propriétés donnant sur les canaux, les autorités lilloises se contentent de petites rectifications. Elles touchent peu aux artères dont la largeur vers l'enceinte voisine les 14 mètres, mais même les sections plus étroites restent quasiment intactes. À Lille, comme à Strasbourg, nombreux sont les passages et impasses dont la petite largeur reste inaltérée. Par contre, quelques églises sont dégagées et des places sont rectifiées. La raison avancée pour la modestie du plan devait plaire aux Strasbourgeois: «Dans notre cité populaire, ville resserrée par une étroite enceinte, les plus petites portions de terrains sont précieuses et nous devons désirer qu'on tire parti de tout ce qu'il est possible d'utiliser<sup>25</sup>.»

#### PARTICULARITÉ STRASBOURGEOISE

Ce même argument est en effet évoqué par le Conseil de bâtiments civils au moment d'approuver le plan d'alignement de Strasbourg deux mois plus tard, le 21 août 1838. Cette instance suit alors l'avis de son rapporteur qui, tout en regrettant le fait que le plan en question comporte de «nombreuses voies étroites restées peu élargies», prend en compte le fait que la ville «est limitée par des lignes de défense militaire» et se borne donc à n'exiger que «les rectifications les plus indispensables<sup>26</sup>».

La tolérance de l'instance étatique semble raisonnable, mais l'exiguïté de l'espace urbain peut-elle à elle seule expliquer le peu d'empressement de l'édilité strasbourgeoise à changer l'ancien tissu urbain? Villot ne mentionne pas les fortifications mais se focalise plutôt sur les dépenses occasionnées par chaque changement, aussi bien pour les particuliers que pour le budget municipal. Parcimonie donc? Absence d'ambition? À l'instar de toutes ces autres communes critiquées par le Conseil des bâtiments civils? En effet, le contraste avec les villes plus ambitieuses – Nantes et surtout Paris (où, répétons-le, les plus petits passages au centre sont censés au même moment être élargis à 10 mètres) – est frappant. Mais il se peut que la manière modeste de gérer la ville corresponde, au moins à Strasbourg, à son regard porté sur le tissu urbain hérité du Moyen Âge. En effet, contrairement à Paris et d'autres villes, toutes les cités de France ne rejettent pas cet héritage. De plus, pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ses larges artères (16 mètres et plus) permettent à Strasbourg de s'accommoder sans changement à la circulation d'alors.

C'est ensuite que le comportement des autorités strasbourgeoises intrigue car la Ville ne tente pas d'adapter son centre aux transformations urbaines radicales qui adviennent lors de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et qui sont liées aux innovations techniques et économiques, comme l'avènement des chemins de fer. De même, elle ne profite pas des nouvelles possibilités de financer des travaux d'utilité publique. Alors qu'auparavant on ne fonctionnait qu'avec l'excédent du budget, l'emprunt devient en effet une pratique courante encouragée par l'État qui subventionne également 30% de toute opération de percement de grandes voies. Pourtant, la Ville de Strasbourg ne semble pas se saisir de ces nouveaux moyens et reste, dans les années 1850-1880, quasiment la seule ville de son rang à ne pas ouvrir une grande percée à travers son centre. Elle ne change pas non plus son attitude envers la politique d'alignement. Les rectifications rapportées au plan général pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sont minimales en ce qui concerne la ville ancienne: la numérotation des maisons a été modifiée, une petite voie a été percée face à la gare originelle (*ill. VIII*), des rues débouchant sur la place du Temple-Neuf ont été élargies ainsi que quelques-unes derrière la cathédrale.

26\_ AN: F<sup>21</sup> 2534, dossier n° 133.

Après 1870, on a parfois introduit le nom de rues en allemand et prévu une rectification modeste de quelques rues. Un changement semble s'opérer dans les années 1899-1902: on prévoit alors d'élargir à 10 mètres quelques petites rues se trouvant de part et d'autre d'une partie de la Grand'Rue (*ill. IX*). Ces projets, d'une envergure nouvelle, correspondent-ils à l'élaboration d'un plan d'assainissement, pratique utilisée à l'époque dans plusieurs villes allemandes?

À partir de 1907, la Ville change totalement son attitude et s'aventure dans le projet d'ouverture d'une vaste voie éventrant son centre: la Grande Percée. Parallèlement, le 23 novembre 1910, comme d'autres villes allemandes, le conseil municipal adopte deux textes juridiques: un «statut relatif à la protection de l'aspect local de Strasbourg» et l'arrêté qui l'accompagne. Le nouveau dispositif ne vise pas seulement la protection de bâtiments exceptionnels mais aussi l'intégration de nouvelles constructions dans le tissu urbain ancien, désormais admiré. Dans ce contexte, les rues, jugées autrefois excessivement étroites et sans intérêt, sont désormais valorisées. La modestie ancienne – ou l'inaction – des autorités strasbourgeoises devient *a posteriori* vertu. C'est en réalité elle qui a contribué au maintien de ces petites voies qui forment aujourd'hui une bonne partie de l'ellipse insulaire consacrée par l'Unesco et arpentée chaque année par des millions de touristes. ♦

#### Die Politik der Fluchtlinie (alignement) in Straßburg (1829-1907)

Michaël Darin

Das Alignement in Frankreich, ein Verfahren zur Verbreiterung und Verschönerung der Straßen, besteht darin, die zukünftige Neuerichtung eines Hauses zu erwarten, um dann zu fordern, dass das neue Gebäude so weit gegenüber dem abgerissenen zurückgesetzt wird, dass dieser Teil des Grundstücks zur Verbreiterung der Straße dienen kann. Per Gesetz von 1807 verlangte der Staat von jeder Stadt die Aufstellung eines allgemeinen Fluchtlinienplans. Der von Straßburg wurde 1838 genehmigt und bis 1907 regelmäßig leicht überarbeitet. Die Stadtverwaltung nutzte das Alignement nur sehr begrenzt und ließ den überwiegenden Teil der alten engen Gassen unangetastet.

Die Kleinräumigkeit des von weiten Befestigungsanlagen umgebenen Stadtraums erklärt nur teilweise dieses Verhalten. Später erwies sich die damalige Zurückhaltung – oder gar Untätigkeit – als Tugend, da sie zum Fortbestand der kleinen Gassen beitrug, die heute einen guten Teil der von der UNESCO zum Weltkulturerbe erhobenen inselförmigen Altstadt ausmachen.



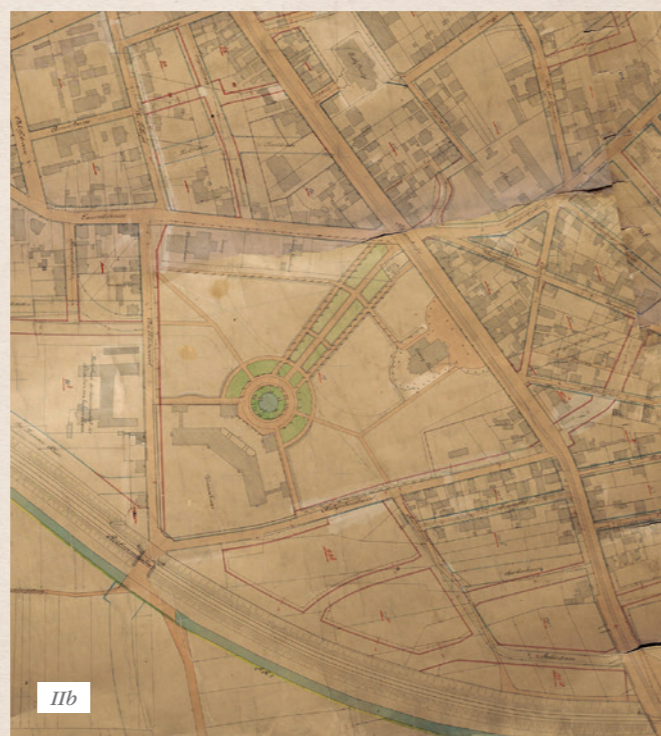
Ia



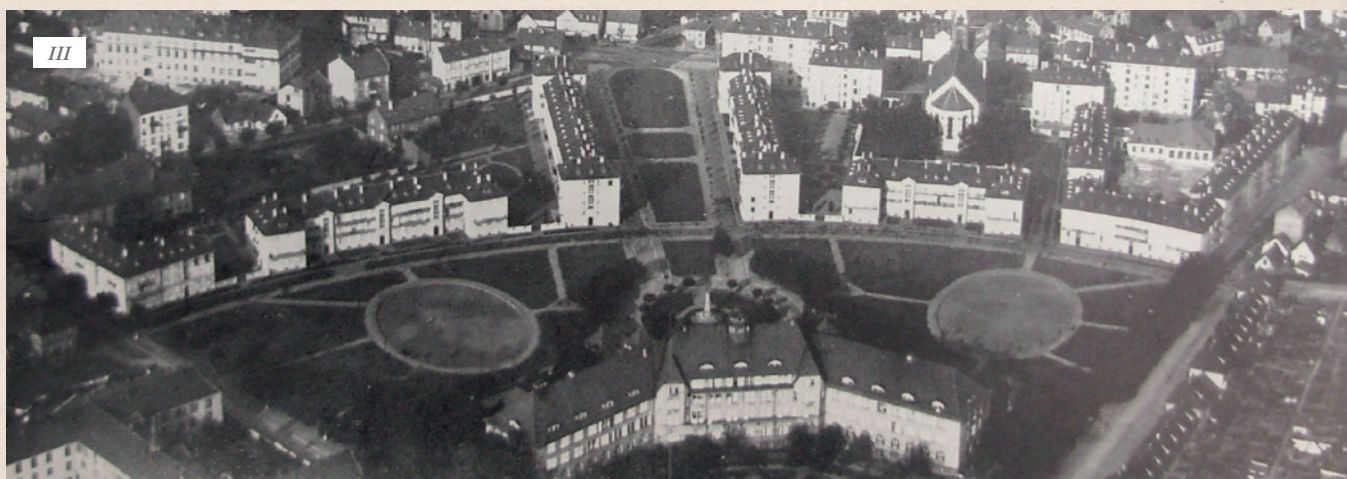
Ib



IIa



IIb



III

# NEUDORF: URBANISATION D'UN VILLAGE (2)

## DE KIESGRUBE À LA CITÉ JULES-SIEGFRIED: MÉTAMORPHOSE D'UN PROJET URBAIN

Shabram Hosseinabadi

L'analyse morphologique des constructions privées à Neudorf entre 1896 et 1939 a fait l'objet de la première partie de cette étude, publiée dans la livraison précédente<sup>1</sup>. Elle a mis en évidence les figures urbaines dominantes dans les vagues successives d'urbanisation du faubourg; il s'agit, en réalité, de variantes d'un même type, l'îlot urbain, décliné sous l'effet d'évolutions conjoncturelle et réglementaire. Le présent article rend compte de la deuxième partie de l'étude et traite d'un autre type de formes urbaines, la « cité ». Résultant souvent d'opérations publiques, ce type serait *a priori* plus propice au mélange, voire au métissage à la suite des bouleversements politiques et des changements administratifs. L'ensemble de logements construits en 1927 en face de l'ancien orphelinat<sup>2</sup>, baptisé « Cité Jules-Siegfried », constitue à cet égard un cas d'étude d'autant plus intéressant que ses qualités architecturales et urbanistiques ont été, immédiatement, reconnues et admirées. Exposée à Barcelone en 1929 et à Liège l'année suivante, la cité, avec d'autres réalisations, permet à l'Office public des habitations à bon marché (OPHBM) de remporter le « grand prix » des deux expositions<sup>3</sup>. Publiée à la même époque dans *L'Architecture*, organe de la Société centrale des architectes, elle est qualifiée, sous la plume d'Émile Maigrot, d'« un ensemble destiné à faire date dans les constructions des habitations à bon marché<sup>4</sup> ». Enfin, cette œuvre figure dans le recueil édité, quelques décennies plus tard, par Auzelle et Jankovic comme un « ouvrage international pour l'enseignement et la pratique de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture<sup>5</sup> ». Cette reconnaissance unanime a suscité, outre des mentions récurrentes et de courts descriptifs dans des ouvrages généraux et spécialisés<sup>6</sup>, plusieurs travaux universitaires dont le mieux documenté, à notre connaissance, est celui d'Hélène Heinrich<sup>7</sup>. S'appuyant sur les archives de la ville et celles de l'Office, l'auteur a jeté une nouvelle lumière sur cette opération, en soulignant le rôle du maître d'ouvrage dans la conception architecturale du projet, à travers les consignes précises du conseil d'administration de l'Office pour le dessin du plan général, les matériaux et les détails de construction. Pour notre part, nous visons à étudier la genèse de cet ensemble urbain – l'église protestante, l'orphelinat, la cité Siegfried, leurs jardins et dépendances – à l'aune des réminiscences des projets

de municipalités successives, afin d'en éclaircir les traits accumulatifs ou métissés. Pour ce faire, nous tenterons d'articuler l'analyse des plans provenant du service d'architecture et de la police du bâtiment avec l'étude des délibérations et des décisions du conseil municipal et celles du conseil d'administration de l'OPHBM de la ville de Strasbourg.

### UN FOYER PROTESTANT À KIESGRUBE

Le terrain d'assiette de cet ensemble urbain, caractérisé par sa configuration en éventail, constitue, dès avant l'Annexion, un « îlot » au contour clairement défini en plein milieu des terres labourables, des jardins et des prés de Neudorf. Désigné du nom de « Küssgrub » (Kiesgrube, donc gravière) sur la carte des environs de Strasbourg de 1864 (ill. I a), il est délimité au nord, par la Lazareth Straessel, future rue du Lazaret; à l'est, par la route du Polygone, alors également appelée la chaussée du Neuhof; au sud, par le Kiwizenwoerthweg, l'actuelle rue de la Charité, et à l'ouest, par le chemin qui entrecoupe cette dernière en V, appelé initialement le Kiesgrubenweg, devenu ensuite la rue de la Gravière. Ce vaste îlot ne comporte, à cette époque, que quelques éléments bâtis distancés, entourés de jardins, le long de la route du Polygone. Il n'est cultivé que sur à peine un douzième de sa surface, à l'extrémité ouest, le reste paraissant servir de pâturage. Cet état d'exploitation du terrain ne change guère durant les trois décennies suivantes si l'on s'en réfère à la carte du territoire communal de Strasbourg datant de 1895. Cette dernière montre, en outre, la configuration parcellaire de l'îlot composé d'une vingtaine de parcelles de formes et de superficies très variées (ill. I b). Elle témoigne également de la construction, entretemps, de l'église et du presbytère protestants sur ce terrain, respectivement côté route du Polygone et rue du Lazaret. Édifiée entre 1884 et 1886, probablement sur les plans de l'architecte en chef de la Ville, Jean-Geoffroy Conrath, l'église protestante, bien que d'une architecture simple, révèle d'ores et déjà des intentions urbanistiques pour la Kiesgrube. Le plan de situation dessiné par l'architecte ne comprend pas l'îlot entier, mais seulement sa moitié orientale dont

1. Sh. Hosseinabadi, « Neudorf: urbanisation d'un village. Des îlots urbains aux « cité [jardins] » », *Metacult*, cahier n° 3, juin 2015, p. 34-41.

2. L'actuel Foyer de la jeunesse Charles Frey.

3. Karine Dupré, « Les cités de Neudorf », dans *Neudorf, nouveau village, nouvelle ville*, catalogue d'exposition, Strasbourg, Archives de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg, 2007, p. 111.

4. Émile Maigrot, « Les habitations à bon marché de la ville de Strasbourg », *L'Architecture*, vol. XLIII, n° 4, 1930, p. 109.

5. Robert Auzelle et Ivan Jankovic, *Encyclopédie de l'urbanisme*, 3 volumes, Paris, V. Fréal, 1952 (vol. 2: 1954, vol. 3: 1963), pl. 105.

6. Citons aussi, à titre d'exemple, Hervé Doucet, « Le logement social à Strasbourg dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle », dans *L'Urbanisme à Strasbourg au xx<sup>e</sup> siècle*, actes de conférences organisées dans le cadre des 100 ans de la cité-jardin du Stockfeld, Ville de Strasbourg, 2011, p. 139; Jean-Claude Richez, Léon Straus, François Igersheim, *Jacques Peirotes et le socialisme en Alsace: 1869-1935*, Strasbourg, BF éditions, 1989, p. 159.

7. Hélène Heinrich, « La cité Jules Siegfried de Strasbourg », mémoire de master en histoire de l'art et de l'architecture, université Marc-Bloch, Strasbourg, 2007.

Ia. L'état de Kiesgrube avant l'Annexion; extrait de la *Carte des environs de Strasbourg*, Lithographie de V<sup>o</sup> Berger-Levrault et fils, 1864 (BNU: M-Carte-180).

Ib. L'état de Kiesgrube à la veille du 1<sup>er</sup> *Bebauungsplan* de Neudorf; extrait de la *Übersichtskarte der Gemarkung Strassburg*, Katastervermessung (service du cadastre), 1895 (BNU: M-Carte-957).

IIa. Projet d'un jardin anglais sur Kiesgrube; extrait du *Bebauungsplan* révisé de Neudorf, signé Johann-Karl Ott et Mayer, mai 1905 (AVCUS: 876 W 63/1).

IIb. Configuration de l'îlot de Kiesgrube à la veille de la Grande Guerre; extrait du *Bebauungsplan von Neudorf Teil II*, non signé, juin 1912 (AVCUS: 876 W 64/1).

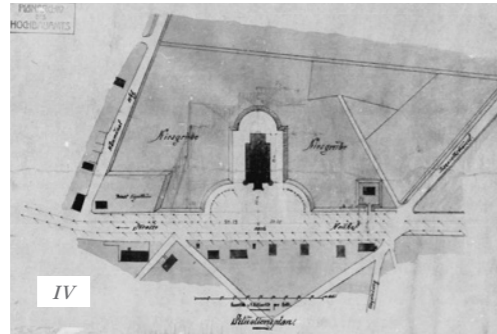
III. Cité Jules-Siegfried, vue aérienne, fin de chantier, 1928 (Archives de CUS Habitat, ph. Norestair).

8\_ *Verhandlungen des Gemeinderats der Stadt Straßburg im Jahre 1905*, Strasbourg, Elsässische Druckerei vormals G. Fischbach, 1906, p. 263 ; Archives de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg (AVCUS) : 1 W 241.

9\_ *Ibid.*, p. 264.

10\_ Camillo Sitte, *Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen*, Vienne, 1889 ; au sujet de la diffusion et de l'influence de cet ouvrage sur l'urbanisme allemand de l'époque, voir : George R. Collins et Christiane Crasemann Collins, *Camillo Sitte and the Birth of the Modern City Planning*, Londres, Phaidon Press, 1965, p. 76-84.

11\_ *Verhandlungen des Gemeinderats der Stadt Straßburg im Jahre 1905*, op. cit., p. 493.

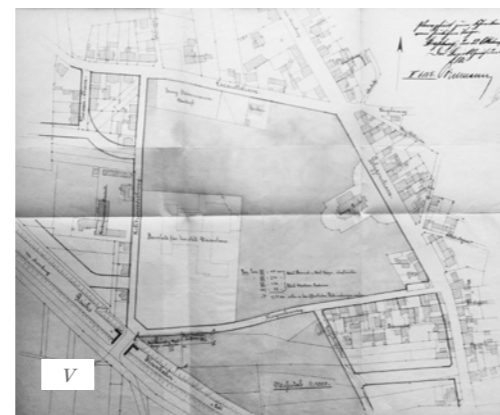


une grande partie est vraisemblablement propriété municipale (ill. IV). Cependant, l'implantation de l'édifice sur l'axe médian de la parcelle par rapport à la route du Polygone et l'aménagement d'un grand parvis semi-elliptique (80 x 20 m) prolongé par une espèce de déambulatoire de plein air embrassant l'église semblent accuser les premiers traits d'une composition urbaine au dessein de structurer ce vaste terrain nu, stratégiquement positionné sur le croisement de deux voies principales nord-sud et est-ouest de Neudorf. Le premier plan d'aménagement général du faubourg, publié une dizaine d'années plus tard, vient corroborer cette hypothèse. En effet, sur le *Bebauungsplan von Neudorf* de 1896, « la gravière » est désignée comme l'îlot n° 97 avec la mention « *Stadteigenthum* » (propriété municipale). Sauf quelques parcelles occupées par le presbytère, l'église, un petit pavillon de garde et trois propriétés privées sur l'angle sud-est, l'îlot entier est teinté de vert, ce qui voudrait dire réservé aux jardins et à la construction des édifices publics. Cela montre que, depuis la réalisation de l'église protestante, la ville a acquis et remembré la quinzaine de parcelles privées avoisinantes, dans la perspective d'affecter l'ensemble de l'îlot à des équipements publics. Or, le *Bebauungsplan* ne comporte aucune indication quant à la nature ou aux principes d'aménagement de ces équipements sur *Kiesgrube* ; les premières précisions à cet égard seront données lors de la modification du plan en 1905.

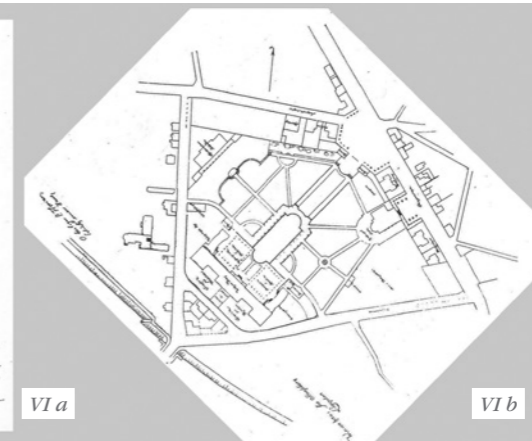
### À LA RECHERCHE DU PITTORESQUE !

Il faudra à peine une décennie pour que la nécessité de la révision du *Bebauungsplan* de Neudorf se fasse sentir. Dans la séance du 14 juin 1905 du conseil municipal, Otto Back, maire de Strasbourg, expose un rapport du service municipal d'architecture, énumérant en quatre points les motifs qui ont rendu indispensable une « modification tous azimuts » du plan de 1896 : premièrement, transfert de la ligne de chemin de fer de Strasbourg-Kehl qui désormais contournera le faubourg tel un boulevard périphérique ; deuxièmement, définition d'une zone de servitude, ou « rayon », le long de la nouvelle voie ferrée ; troisièmement, acquisition des terrains des chemins de fer sur l'ancien tracé de la ligne ; quatrièmement, évolution à divers égards de la conception de tracé et de largeur des rues dans les plans d'urbanisme<sup>8</sup>. Sur ce dernier point, le rapport

signé par l'architecte en chef de la Ville, Johann Karl Ott précise : « La comparaison des vieilles villes pittoresques et agréables à vivre avec les extensions urbaines modernes souvent fades et ennuyantes a conduit à l'opinion que [la monotonie des secondes] relève de la grande régularité du tracé rectiligne des nouvelles rues et places. C'est pourquoi, dans le nouveau plan d'aménagement, lorsqu'il était pratiquement réalisable, un tracé légèrement galbé des rues a été préféré, et de plus, il a été délibérément renoncé aux voies les plus courtes et droites entre deux points<sup>9</sup>. » Il est fort aisé d'entrevoir dans ces propos une influence des réflexions qu'avait exprimées Camillo Sitte une quinzaine d'années auparavant et qui gagnaient progressivement du terrain, surtout dans les pays germanophones<sup>10</sup>. Les dispositifs à caractère pittoresque du nouveau plan ne se cantonnent pas d'ailleurs au tracé des rues. Un autre volet en apparaît sous forme du projet d'un jardin à l'anglaise (*Parkanlage*) sur les îlots n° 97 et 98 et une partie de l'îlot n° 99, autrement dit entre la rue du Lazaret et la nouvelle voie de chemin de fer. Si le rapport du service d'architecture est plutôt sommaire à ce sujet, le plan, lui, rend compte des grandes lignes d'aménagement du parc. On y voit apparaître, d'ores et déjà, un axe principal qui divise en deux parties triangulaires l'éventail du terrain de la *Kiesgrube*, créant ainsi une promenade qui conduit de la route du Polygone à un long bâtiment symétrique perpendiculaire à cet axe, composé de trois pavillons et de deux ailes latérales (ill. II a). Cette allée centrale mise à part, nul tracé rectiligne dans la composition : des chemins courbes sillonnent les deux îlots affectés au jardin, reliant les rues avoi-



sinantes et les éléments du paysage, notamment un rond-point et une place ovale qui pondèrent, de part et d'autre de la promenade, la composition générale. Cette dernière est d'ailleurs dominée par un édifice placé au sommet de l'îlot. Il s'agit, comme le précise le rapport du service d'architecture, de l'orphelinat municipal qui sera bientôt érigé sur la *Kiesgrubenplatz*. En effet, le conseil municipal avait approuvé, dans sa séance du 24 mars 1905, la décision des Hospices civils de construire un nouvel orphelinat à Neudorf, suite à l'incendie de l'ancien, sis rue Sainte-Madeleine, en 1904<sup>11</sup>. L'architecte en chef de la Ville Ott en tire intelligemment parti, lors de la modification du *Bebauungsplan*, pour concevoir un ensemble



urbain dont le point faible serait peut-être l'église existante, mal intégrée dans le jardin anglais projeté. La décision du conseil municipal, l'année suivante, d'acquiescer et d'incorporer dans la propriété publique les parcelles privées de cet îlot témoigne de la ferme volonté de la ville de réaliser son projet urbain à *Kiesgrube*<sup>12</sup>. Cependant, le plan présenté lors des débats pour l'acquisition de ces terrains à la séance du 4 juillet 1906 du conseil municipal, et paraphé le 22 octobre par le *Bezirkspräsident*, marque une dérive par rapport au *Bebauungsplan* quant à l'implantation et à la forme de l'orphelinat à construire. Certes, il ne s'agit pas d'un projet proprement dit, mais d'un *Lageplan* (plan de situation), signé Ott et Mayer, pour l'agrandissement de la place publique en face de *Kiesgrube*. Néanmoins, il semble montrer qu'une grande parcelle rectangulaire serait soustraite de la propriété municipale et affectée au futur orphelinat (ill. V). De plus, l'emplacement et le plan de masse de l'édifice dessinés en pointillé accusent un net changement relativement au plan d'aménagement approuvé l'année avant, abandonnant la forme classique qui dominait la configuration de l'îlot, pour une composition plus complexe et indépendante, rappelant vaguement les plans des écoles construites à la même époque par le service municipal d'architecture, en particulier celle de Koenigshoffen (l'actuelle école maternelle Camille-Claus) réalisée la même année 1906<sup>13</sup>. En tous les cas, ce plan dont il ne faut évidemment pas surestimer l'importance, révèle que le sort de *Kiesgrube* n'était alors pas encore scellé.

### UN ORPHELINAT AU SEIN D'UN JARDIN PUBLIC

C'est lors de la construction de l'orphelinat que certains traits de configuration de l'îlot seront définitivement fixés. La conception de l'édifice sur le site de *Kiesgrube* est mise au concours dès 1905. Le programme précise un double objectif : un établissement pour 200 enfants et l'aménagement du terrain environnant en jardin public<sup>14</sup>. Le jury est composé d'une majorité de « Strasbourgeois », parmi lesquels le *Stadtbaurat* Ott et les architectes Eissen et Walz, mais également de personnalités venant des autres villes de

l'Empire telles que le directeur de l'orphelinat de Hambourg, D<sup>r</sup> Peterson, et l'architecte de la ville de Munich, Grässel. Il se réunit le 14 septembre 1905, décerne trois prix dont le premier au projet du « Professor D<sup>r</sup> Vetterlein<sup>15</sup> », et décide de retenir trois autres projets, notamment en deuxième rang juste après Bruno Taut, celui de Fritz Beblo. D'après l'avis motivé du jury, ce dernier s'est surtout fait remarquer comme l'un des rares à avoir installé l'édifice sur l'angle sud du terrain. Tous les autres projets primés ont placé le bâtiment côté route du Polygone, développant le jardin sur la partie triangulaire côté voie ferrée (ill. VI). Il est intéressant de rappeler ici la proposition similaire dans la révision du *Bebauungsplan* qui se déroulait en parallèle avec ce concours, signée par Ott et Mayer en mai 1905. Dans quel sens l'influence s'est-elle exercée ? Difficile de savoir, mais quoi qu'il en soit, la pertinence de cette disposition est reconnue, à tel point que pour la réalisation, le jury demande au lauréat, récompensé surtout pour ces plans fonctionnels, de modifier sa proposition conformément à cette nouvelle implantation proposée par Beblo. Cela amène le professeur darmstadtois à remanier son projet de fond en comble pendant presque deux ans.



Bien que l'édifice ainsi réalisé par Vetterlein mérite en soi étude et analyse pour ses qualités architecturales, ce qui nous intéresse davantage, c'est son caractère urbain, comme un élément structurant un ensemble. À cet égard, force est de constater que l'architecte a repris en grande partie les lignes esquissées dans le *Bebauungsplan* récemment modifié de Neudorf. La forme finale du bâtiment de Vetterlein, profondément différente du plan initial, s'est sensiblement rapprochée de la disposition du *Bebauungsplan* ; son orientation n'en diffère que légèrement, sans doute pour un meilleur ensoleillement ; son emplacement, en revanche, est presque identique : au sommet de l'éventail et sur l'axe médian de *Kiesgrube* (ill. VIII). De même, en ce qui concerne l'aména-

12\_ *Verhandlungen des Gemeinderats der Stadt Straßburg im Jahre 1906*, Strasbourg, Elsässische Druckerei vormals G. Fischbach, 1907, p. 434, 622-623 ; AVCUS : 1 W 242.

13\_ Cette école est souvent attribuée à Johann Karl Ott qui occupait alors le poste de directeur du service d'architecture de la ville, or la charge du bureau des constructions (*Hochbauabteilung*) était confiée depuis 1903 à Fritz Beblo ; cf. Christiane Weber et Tobias Möllmer, « Die Entstehung einer deutschen Musterbauverwaltung », *Metacult*, cahier n° 2, décembre 2014, p. 55.

14\_ « Waisenhaus in Straßburg i. E. », *Deutsche Konkurrenzen*, XX. Bd., Heft 235, 1906 ; toutes les informations suivantes sur le déroulement et les résultats du concours sont tirées de cette même publication.

15\_ Ancien élève de Karl Henrici à Aix-la-Chapelle, assistant de Karl Hofmann à l'école technique de Darmstadt de 1900 à 1904, Ernst Friedrich Vetterlein (1873-1950) vient d'obtenir le titre de professeur lors de son succès au concours de l'orphelinat de Strasbourg. Il sera nommé professeur de *Städtebau* à l'école technique de Hanovre à partir de 1919 ; cf. Ulrich Thieme et Felix Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, Band 34, Leipzig, E. A. Seemann, 1940, p. 316.

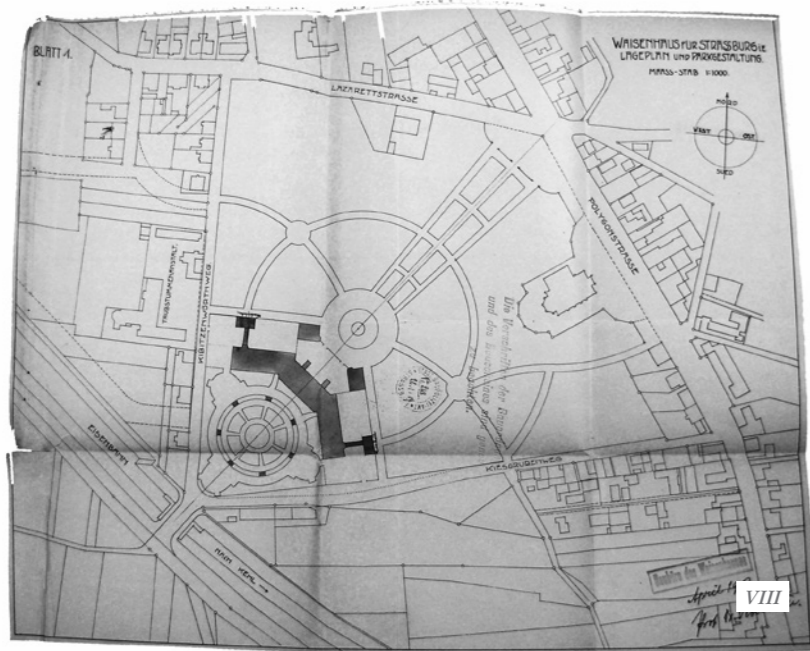
IV. Plan de situation de l'église protestante de Neudorf, dessiné probablement par l'architecte de la ville Jean-Geoffroy Conrath, non daté (vers 1886) (AVCUS : 843 W 633/26).

V. Plan de situation pour l'agrandissement de la place publique près de Kiesgrubenweg avec indication en pointillé de l'implantation de l'orphelinat, signé Ott et Mayer, juin 1906 (AVCUS : 990 W 65).

VIa. Plan général du projet d'Ernst Vetterlein, 1er prix au concours de l'orphelinat de Strasbourg, 1905 (*Deutsche Konkurrenzen*, Bd. XX, Heft 235, 1906, p. 8.).

VIb. Projet de Fritz Beblo pour l'orphelinat et le jardin public, classé 4e au concours (*Ibid.*, p. 21).

VII. Vue de l'orphelinat depuis l'allée centrale de *Kiesgrube*, 1909 (BNU : NIM 36669).



16\_ *Brunnen für die Anlagen vor dem neuen Waisenhaus in Neudorf*, signé Beblo janvier 1914; AVCUS: 843 W 538 / 11.

17\_ *Vorschlag zur Bebauung des städt. Besitzes am neuen Waisenhaus in Neudorf mit Kriegerheimstätten u. Kleinwohnbäusern*, signé Beblo, novembre 1917; AVCUS: 843W538 / 9.

18\_ Sh. Hosseinabadi, « Neudorf: urbanisation d'un village », *op. cit.*, p. 39.

19\_ Délibération du conseil municipal à la séance du 20 décembre 1905; *Verhandlungen des Gemeinderats der Stadt Straßburg im Jahre 1905*, *op. cit.*, p. 609.

20\_ Auguste Clausing et André Koeberlé, *Recueil des arrêtés de Police en vigueur à Strasbourg*, Paris/Strasbourg, Librairie Istra, 1936, p. 611-614 et Annexe 1 à l'arrêté de 8 avril 1910.

gément paysager, on retrouve les ronds-points latéraux et la promenade centrale, avec toutefois l'allée principale légèrement divergente vers la route du Polygone, afin peut-être d'accentuer la perspective. Les chemins ont gardé des tracés courbes mais plus du tout pittoresques, car rigoureusement symétriques, proches de l'art du jardin français, mais pas autant que la proposition à la Le Nôtre de Beblo au concours! Le plan de Vetterlein se caractérise, en outre, par trois éléments paysagers: une vaste place circulaire devant l'édifice, à laquelle fait pendant, à l'arrière, une cour également marquée des aménagements ronds, et enfin, un rappel du parvis elliptique de l'église protestante à l'entrée de la promenade, sur l'angle de la rue du Lazaret et de la route du Polygone, sans doute pour intégrer le bâtiment existant dans la nouvelle configuration de l'îlot. De ces trois éléments, seul le premier sera réalisé, tel qu'en atteste le *Bebauungsplan* de Neudorf réactualisé en 1912 (*ill. II b*). Ce dernier montre, effectivement, que la configuration générale de l'îlot est alors fortement structurée par la promenade centrale convergente vers un vaste rond-point duquel partent des chemins en diagonale pour segmenter le terrain de *Kiesgrube* en parcelles à bâtir ou parterres à planter.

### L'APPORT DU STADTBAURAT BEBLO

Candidat malheureux au concours de l'orphelinat, Fritz Beblo ne se désintéresse pas pour autant du sort de *Kiesgrube*. Même si sa contribution aux révisions successives du plan d'aménagement de Neudorf (en 1905 puis 1912) n'est pas facile à évaluer, d'autres dessins signés de sa main, conservés aux archives du service des constructions de la ville (*Hochbauamt*), témoignent de différentes réflexions sur l'aménagement et l'affectation de ce vaste terrain resté nu en face d'un édifice monumental (*ill. VII*). En 1914, il fait une esquisse pour la fontaine au centre de la place

devant l'orphelinat<sup>16</sup> – un élément déjà prévu dans le projet définitif de Vetterlein, et approuvé dans le *Bebauungsplan* de 1912, mais qui finalement ne verra jamais le jour. Quelques années plus tard, en pleine Grande Guerre, il dessine le plan d'un ensemble de maisonnettes destinées à des foyers de militaires, sur les terrains municipaux autour de l'orphelinat (*ill. IX*). Si la fin de la guerre et la défaite de l'Empire le rendent bientôt caduc, ce projet annonce néanmoins une nouvelle phase dans la métamorphose de *Kiesgrube*. D'une part, il invite à renoncer à l'idée d'un jardin public, entretenue depuis une douzaine d'années, pour y construire des habitations. D'autre part, il propose des dispositions qui, quelques années plus tard, reviendront sur la table. Ce plan de Beblo dont nous n'avons pas pu éclaircir les motifs et le contexte de la commande, présente des traits marquants à différents niveaux. Typologiquement, comme l'évoque le titre du plan<sup>17</sup>, il opte pour de petites maisons unifamiliales (*Kleinwohnhäuser*); or, nous avons déjà montré que la deuxième vague d'urbanisation de Neudorf couvrant la période 1907-1918 était dominée par le type immeuble urbain<sup>18</sup>. Ce projet municipal vise donc à préconiser un type d'habitat individuel à l'encontre de la tendance dominante dans les constructions privées. Cela dit, l'initiative ne relève probablement pas du seul architecte de la ville. En effet, depuis des années, des voix s'étaient levées au sein du conseil municipal contre la densité autorisée des constructions dans les faubourgs. Jacques Peirottes, en particulier, avait exprimé, dès 1905, son inquiétude face au développement du système des *Mietskasernen* dans la banlieue strasbourgeoise. Il demandait une révision de la *Bauordnung* en vigueur qui ne faisait pas de différence entre le centre-ville et les faubourgs, dans la perspective de promouvoir la construction de maisons unifamiliales dans les seconds<sup>19</sup>. Le règlement est finalement modifié en 1910, mais son plan de zonage place le terrain de *Kiesgrube* dans le secteur des constructions contiguës à trois, voire quatre étages<sup>20</sup>. Ainsi, le projet de Beblo bien qu'adoptant le mode de construction – presque – contiguë, opte pour une densité moindre par rapport à celle proposée pour le secteur. Une autre particularité de ce plan réside



dans sa disposition morphologique qui se caractérise par des fronts continus de bâti à l'alignement, plus ou moins rompus toutefois aux extrémités pour créer des perspectives vers le cœur de l'îlot et ouvrir les cours intérieures. Enfin, à l'échelle de l'aménagement urbain (tracé des rues, forme des îlots), ce plan présente des nouveautés au regard du dernier *Bebauungsplan*. D'une part, il prévoit un nouveau tracé de voies sur le terrain en éventail, marqué par une allée en arc de cercle parallèle au bâtiment de l'orphelinat. D'autre part, il transforme la place circulaire centrale ainsi que le parvis de l'église protestante pour mieux les intégrer dans la nouvelle composition. Ainsi le *Stadtbaurat* Beblo, sans rien réaliser à *Kiesgrube*, lègue-t-il à son successeur quelques solutions pour un projet d'ensemble cohérent.

### CRISE DE LOGEMENT, SYNTHÈSE DES PROJETS

Au lendemain de la Grande Guerre, malgré les départs et les expulsions des populations d'origine allemande, Strasbourg, comme bien d'autres villes, doit faire face à une pénurie de logements qui va en s'aggravant. À compter de 1920, les comptes rendus des séances du conseil municipal rapportent des débats récurrents et parfois vigoureux sur l'ampleur de cette crise et les remèdes à y apporter<sup>21</sup>. Dans le rapport présenté à la séance du 7 juin 1922, l'adjoint au maire Keppi explique qu'en raison de la suppression des habitats insalubres et la demande des nouveaux ménages, la création de 4 000 logements sera nécessaire à Strasbourg dans les prochaines années, et par conséquent, la ville propose de créer un office public d'habitations à bon marché selon la loi française de 1912<sup>22</sup>. Cependant l'OPHBM de Strasbourg ne sera effectivement constitué qu'un an et demi plus tard, grâce aux efforts et sous l'égide du maire Jacques Peirottes qui en devient également le président<sup>23</sup>. Cela crée une certaine synergie permettant à l'Office, d'une part, de prendre le relais dans la construction d'une première série d'habitations sur l'avenue de la Forêt-Noire, opération que la ville avait entreprise dès 1921 vu le retard de l'État dans la mise en pratique de la législation sur les HBM<sup>24</sup>, et d'autre part, de bénéficier de la part de la municipalité. Ainsi, lorsque l'Office projette une deuxième série d'opérations, totalisant un millier de logements sur la période 1926-1928, la Ville lui cède, sur sa proposition et à titre gratuit, trois terrains municipaux dont celui en face de l'orphelinat<sup>25</sup>. Ce choix ne fait pourtant pas l'unanimité, ni au sein du conseil municipal ni dans les commissions de l'Office. Des membres des deux instances, à l'instar du D<sup>r</sup> Charles Belin, directeur de l'Office municipal d'hygiène depuis 1904<sup>26</sup>, s'opposent à la construction d'habitations sur l'ancienne *Kiesgrube* au motif qu'il manque de terrains libres et de jardins publics à Neudorf, sans pour autant se référer explicitement aux dispositifs du *Bebauungsplan* de la période allemande<sup>27</sup>. Finalement, Arthur Weeber, directeur de l'Office<sup>28</sup>, parvient à convaincre les protestataires en arguant

que, d'une part, pour la création d'un parc public, le terrain de la Kibitzenau au sud de la ligne de chemin de fer conviendrait mieux, et d'autre part, le terrain près de l'orphelinat serait le seul immédiatement constructible. En outre, il les assure que dans le projet des constructions, en plus de l'allée centrale large de 50 mètres, deux squares seront créés devant l'orphelinat et affectés aux plantations<sup>29</sup>.

L'établissement des projets constitue, justement, un autre volet de la contribution de la Ville aux réalisations de l'Office. Sur sollicitation de ce dernier et selon les termes d'une convention, le service municipal d'architecture est chargé, moyennant une rétribution, de la conception des plans et de la direction des travaux<sup>30</sup>. C'est ainsi que Paul Dopff, architecte de la Ville se voit confier le projet des habitations à construire près de l'orphelinat avec toutefois des consignes précises. Le conseil d'administration de l'Office demande expressément que « diverses variantes » soient proposées répondant à ce double critère qu'« en dehors des bâtiments longeant la route du Polygone, la construction ouverte soit prévue », et que « les constructions en bordure de la grande avenue transversale soient entrecoupées par des espaces libres pour éviter toute monotonie et pour donner libre jeu à l'air et au soleil<sup>31</sup> ». Un premier plan d'ensemble est soumis à l'Office quelques semaines après cette demande, fin juin 1926 (*ill. X a*). Il est à plusieurs égards intéressant: d'abord, c'est un plan calqué sur le *Bebauungsplan* de 1912 quant au tracé des voies, d'où les deux petits « squares » restés comme seuls espaces libres devant l'orphelinat; ensuite, il emprunte plusieurs dispositions au plan de 1917 de Fritz Beblo, notamment celle de l'entrée de la promenade centrale côté route du Polygone, la perspective créée par le front bâti de part et d'autre de cette allée et l'intégration de l'église dans la composition de l'ensemble; enfin, il se caractérise par deux traits: la continuité du bâti à l'alignement – sans doute par respect du mode de construction « fermée » suggéré dans le plan de zonage –, puis renfermement et mise en valeur du rond-point devant l'orphelinat. Cela dit, ne répondant guère aux souhaits exprimés et ne laissant libre qu'un tiers du terrain, cette proposition est rejetée par l'Office qui suggère de réserver une plus grande partie du terrain à l'aménagement de jardins publics<sup>32</sup>. Pour le remaniement de ses plans, Paul Dopff va s'inspirer encore davantage du projet de son prédécesseur (*ill. X b*). Dans la disposition générale, il reprend l'idée d'une allée en arc de cercle parallèle à l'orphelinat pour marquer la frontière entre les habitations et le parc public qui, désormais, occupera à peu près la moitié du terrain. Dans la composition du plan de masse, il abandonne la continuité du bâti pour une construction semi-ouverte dont la distribution rappelle plus ou moins celle de l'ensemble de maisonnettes de Beblo, caractérisée par des vides latéraux ouvrant des perspectives sur les cours-jardins intérieures. Il reste néanmoins une grande différence entre les deux projets: l'habitat unifamilial a cédé la place au collectif à trois étages, solution inéluctable dans un contexte de

21\_ *Débats du conseil municipal de la ville de Strasbourg en 1920*, Strasbourg, Imprimerie populaire strasbourgeoise, 1920, p. 219, 1261, 1326 et 1576 (entre autres).

22\_ *Débats du conseil municipal de la ville de Strasbourg en 1922*, Strasbourg, Imprimerie populaire strasbourgeoise, 1922, p. 494-498 et 511-518.

23\_ Archives de CUS Habitat, dossier *Procès-verbaux du conseil d'administration*, compte rendu de la séance constitutive du 30 octobre 1923.

24\_ Jacques Peirottes, « Le problème du logement et l'intervention de la ville de Strasbourg », dans Société française des urbanistes, *Où est l'urbanisme en France et à l'étranger*, actes du Congrès international d'urbanisme et d'hygiène municipal, Paris, Léon Eyrolles, 1923, p. 442.

25\_ *Débats du Conseil municipal de la ville de Strasbourg en 1926*, Strasbourg, Imprimerie populaire strasbourgeoise, 1926, compte rendu de la séance du 9 août 1926, p. 430-498 et 511-518.

26\_ Cf. la notice biographique rédigée par Théodore Vetter dans *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne (NDBA)*, Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1982-2002, vol. 1, p. 162.

27\_ Archives de CUS Habitat, dossier *Procès-verbaux des commissions (1924-1939)*, compte rendu de la séance des commissions réunies du 14 novembre 1925. Cet argument aurait-il été avancé dans les débats des commissions de la ville? On ne peut l'affirmer, faute d'archives.

28\_ Sur cet administrateur strasbourgeois, voir la notice rédigée par Léon Strauss dans *NDBA*, *op. cit.*, vol. 39, p. 4114.

29\_ *Ibid.*

30\_ La conclusion de cet accord est décidée dans la séance du 14 novembre 1925 des commissions réunies de l'Office et après plusieurs mois de négociations arrêtée par le conseil municipal le 7 juin 1926; cf. Archives de CUS Habitat, dossier *Procès-verbaux des commissions (1924-1939)*, *op. cit.*; *Débats du conseil municipal de la ville de Strasbourg en 1926*, *op. cit.*, p. 279.

31\_ Lettre de l'OPHBM à la direction des travaux municipaux datant du 14 mai 1926, dossier *Habitations à bon marché*, AVCUS: 151MW37.

32\_ Archives de CUS Habitat, dossier *Procès-verbaux du conseil d'administration*, compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 1926.

VIII. Plan de situation du projet remanié d'Ernst Vetterlein pour l'orphelinat et l'aménagement du jardin public, avril 1907 (AVCUS: 845 W 162).

IX. Projet d'un ensemble de maisonnettes destinées à des foyers de militaires sur les terrains municipaux près de l'orphelinat, signé Beblo, novembre 1917 (AVCUS: 843 W 538/9).



Xa



Xb

33\_ Ibid.

34\_ Cité dans Jean-Claude Richez, et al., Jacques Peirotes..., op. cit., p. 151.

35\_ Voir à ce sujet Elsa Vonau, La Fabrique de l'urbanisme : les cités-jardins, entre France et Allemagne, 1900-1924, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014.

crise du logement. Ainsi, comme l'affirme le président du conseil d'administration de l'Office, avec cette nouvelle proposition, « satisfaction serait donnée à tous les désirs<sup>33</sup> » : un ensemble de plusieurs centaines de logements neufs, agrémenté d'un jardin public et de terrains de jeux, dans une composition urbaine intégrant l'église et l'orphelinat existants.

Cette étude a essayé de montrer que la réussite de la cité Jules-Siegfried s'appuie sur une sédimentation d'idées et de plans pendant une quarantaine d'années ; c'est le résultat de la métamorphose d'un projet urbain qui, malgré le changement de conjoncture et de protagonistes, a articulé la continuité des principes urbanistiques et d'une vision municipale avec les contraintes et la diversité des besoins concrets et ponctuels. Sous cette optique, l'opération réalisée sur l'ancienne *Kiesgrube* fournit un exemple pour la thèse du maire Jacques Peirotes qui disait en 1924 : « Plus les organismes communaux seront stables, plus l'activité communale sera féconde. Car le développement de la ville moderne exige des plans et des projets dont l'exécution s'étend sur beaucoup d'années ; il faut donc assurer la continuité des efforts et l'unité des vues<sup>34</sup>. » Témoin d'une certaine constance municipale, cet ensemble incarne également une appropriation du concept de la « cité-jardin » à l'échelle strasbourgeoise et au prisme des interprétations allemande et française de cette forme urbaine<sup>35</sup>, matérialisée ici, ironiquement, par la juxtaposition d'un « jardin » et d'une « cité » (ill. III) ! La suite de l'étude se propose d'approfondir cet aspect de la cité Jules-Siegfried en focalisant sur la distribution et la typologie de l'habitat. ♦

Xa. Première proposition pour la construction de HBM près de l'orphelinat, signé Paul Dopff, juin 1926 (Archives de CUS Habitat : I W 64, d'après H. Heinrich, « La cité Jules-Siegfried de Strasbourg », mémoire de master, univ. de Strasbourg, 2007, annexe 1).

Xb. Projet définitif pour les HBM et le jardin, signé Dopff, juillet 1926 (Archives de CUS Habitat : Groupe Siegfried 011007).

### Neudorf: Urbanisierung eines Dorfs. Teil 2. Von der „Kiesgrube“ zur Cité Jules-Siegfried: Wandlung einer städtebaulichen Planung

Shabram Hosseinabadi

Der erste Teil der Studie zu Neudorf, der im letzten Arbeitsheft veröffentlicht wurde, hat sich mit der Morphologie des Privatbaus zwischen 1896 und 1939 auseinandergesetzt. Dieser Aufsatz berichtet über den zweiten Teil der Untersuchungen dieses Vororts und behandelt ein symbolträchtiges Beispiel eines öffentlichen Bauprojekts, die Cité Jules-Siegfried. Es soll aufgezeigt werden, dass der Erfolg dieses Unternehmens auf der Überlagerung von Vorstellungen und Planungen über einen Zeitraum von mehr als vierzig Jahren beruht – vom Bau der protestantischen Kirche 1886 bis zur Überarbeitung des Bebauungsplans 1905, von der Erbauung des Waisenhauses 1909 bis zur Realisierung von Sozialwohnungen in den 1920er Jahren. Dies ist das Ergebnis einer Metamorphose der städtischen Planung, in der sich trotz Veränderungen der Konjunktur und der handelnden Personen eine Kontinuität städtebaulicher Prinzipien und einer kommunalen Vision mit den Einschränkungen und der Vielfalt konkreter und einzelner Bedürfnisse äußert. Dieses Ensemble verkörpert außerdem die Anwendung des Konzepts der „Gartenstadt“ (cité-jardin) auf Straßburger Verhältnisse und im Spiegel deutscher und französischer Auslegungen dieser Form einer Stadtanlage, die hier wörtlich durch Aneinanderfügen einer Siedlung (cité) und eines Gartens (jardin) verwirklicht wurde.

# SÉRIES D'IMMEUBLES, IMMEUBLES DE SÉRIE ?

Hervé Doucet (avec la collaboration d'Olivier Haegel, chercheur au service de l'Inventaire du patrimoine de la région Alsace)

Les exemples de séries d'immeubles de rapport mitoyens construits par un même architecte (ou une même équipe d'architectes) dans les rues de la Neustadt à Strasbourg sont relativement nombreux. Cette fréquence s'explique par l'immense chantier qui s'ouvrit dans la capitale du *Reichsland Elsaß-Lothringen* à partir de l'adoption, en 1880, du plan directeur régissant l'extension urbaine. Celle-ci fut menée bon train – sans être achevée pour autant – jusqu'au déclenchement de la première guerre mondiale et poursuivie pendant l'entre-deux-guerres, une fois l'Alsace redevenue française. Relativement peu nombreux, les architectes locaux constituaient un vivier restreint auquel s'adressait une clientèle pléthorique et d'origines variées. Il est donc normal de voir les mêmes noms apparaître souvent. Pour autant, cette explication seule ne peut suffire pour comprendre la réalisation de séries d'immeubles qui, inévitablement, pose la question de la conception sérielle de l'architecture. La démarche de certaines municipalités, ou d'organismes chargés de la construction de logements sociaux, consistant à solliciter un architecte pour la mise au point d'un modèle d'immeuble d'habitation, reproduit ensuite en plusieurs exemplaires (parfois pour la même rue), est bien connue et se justifie pour des raisons économiques. Il paraît en revanche plus étonnant de voir un architecte signer les plans d'immeubles de rapport mitoyens commandés par un ou plusieurs clients privés. On peut rapprocher ces séries des immeubles doubles ou jumelés. Dans ce cas, l'architecte se contente bien souvent de reproduire à l'identique façade et plans pour les deux constructions, comme le firent Auguste Muller et Auguste Mossler pour les immeubles qu'ils élevèrent aux 29 et 31 de l'avenue de la Forêt-Noire (1905). Parfois, afin d'introduire un peu d'animation, l'architecte inverse les dispositions de la façade et du plan par un jeu de miroir, comme Richard Kuder et Joseph Muller le firent aux 22 et 24 de l'avenue de la Forêt-Noire (1892). Cet article se concentrera sur l'étude d'exemples – assez nombreux finalement – où les séries sont constituées d'au moins quatre immeubles afin de savoir si de telles réalisations font naître des pratiques de projet particulières.

Les séries d'immeubles ne se rencontrent pas uniquement dans la capitale alsacienne. On en observe dans d'autres villes tant en Allemagne, comme à Karlsruhe – qui connut un développement urbain important à la même époque –, qu'en France. À Nancy, par exemple, on doit de véritables « morceaux » de rues à César Pain, architecte très prolifique dans les premières années

du xx<sup>e</sup> siècle. À Paris, en témoignent notamment les sept immeubles contigus de la rue Lyautey (16<sup>e</sup> arrondissement) conçus en 1913, et dont la construction débuta trois ans plus tard, ou le très vaste ensemble construit sur l'intégralité de deux îlots dans le 12<sup>e</sup> arrondissement par les architectes Boutterin et Landes à partir de 1927<sup>1</sup>.

À Strasbourg, les séries d'immeubles construites par un même architecte sont des opérations moins étendues mais n'en sont pas moins intéressantes. Les quatre séries d'immeubles<sup>2</sup> auxquelles cet article est consacré offrent des exemples qui s'étalent sur toute la période de construction de la Neustadt. Seront évoqués les sept immeubles construits côte à côte 2 et 4 rue Wimpheling, 33, 35, 37 39 et 41 rue Goethe en 1887 par l'architecte-entrepreneur Petiti-Klotz. Les six immeubles érigés du 20 au 30 rue Oberlin l'ont été sur les plans des architectes David Falk et Emil Wolf entre 1905 et 1907. C'est à un autre couple d'architectes, Auguste Muller et Auguste Mossler, que l'on doit la construction, entre 1907 et 1914, des six immeubles contigus des 14a, 14b et 15 quai Koch, 3 et 5 avenue des Vosges et 21 rue du Maréchal-Joffre. Enfin, Tim Helmlinger signa, avec Georges Spinner, les plans des quatre immeubles élevés à l'angle des rues Oberlin et du Général-Rapp entre 1934 et 1935<sup>3</sup>.

Les points communs et les différences de ces séries d'immeubles engagent à s'interroger sur les conséquences que ce type de réalisations peut avoir sur le projet architectural lui-même et, partant, sur la pratique de l'architecte. Confronté à la possibilité de construire plusieurs immeubles mitoyens, l'architecte aborde-t-il le projet d'une manière différente ? En d'autres termes, la tentation de la reproduction d'un modèle de plan, voire de façade, voit-elle le jour ?

## LA COMMANDE

En 1887, Gustave Petiti, dit Petiti-Klotz, reçoit la commande de la conception et de la construction des six immeubles de la part de Jean North et Compagnie<sup>4</sup>, propriétaire de l'îlot depuis 1882<sup>5</sup> qui prit ainsi une part active à la première phase de construction de la Neustadt, dans l'un de ses quartiers les plus prestigieux. À proximité immédiate du campus, dont le plan de masse avait été élaboré par Hermann Eggert, et du Palais universitaire d'Otto Warth inauguré à la fin de l'année 1884,

1\_ Cet ensemble occupe un terrain triangulaire délimité par les rues de Picpus et Lamblardie et par le boulevard de Reuilly. Il est traversé par la rue nouvelle du Docteur-Goujon.

2\_ D'autres exemples auraient pu être étudiés. Parmi ceux-ci, les séries élevées par Joseph et Erasme Schwab 8-16 et 31-49 boulevard de la Marne ont déjà été évoquées par Michaël Darin dans *Cabier Metacult*, n° 2, décembre 2014.

3\_ Nous tenons à remercier très chaleureusement M. Shabram Hosseinabadi pour avoir effectué le dépouillement des dossiers de la Police du bâtiment de la plupart des immeubles dont il sera question ici.

4\_ Ce nom n'apparaît que sur le plan du 2<sup>e</sup> étage, daté du 24/9/1887, dossier de la Police du bâtiment, AVCUS : 790 W 232.

5\_ Voir Marie Pottecher, « Un lotissement de la Neustadt de Strasbourg. Les abords de l'Université », *Cabiers alsaciens d'archéologie d'art et d'histoire*, tome IX, 2012, p. 155-164.



6\_ AVCUS : 879 W 271.

7\_ AVCUS : 879 W 273, 879 W 275  
et 879 W 276.

8\_ Archives de Paris : VO11 2411.

9\_ Archives de Paris : VO11 1016.

10\_ Outre cet important ensemble  
d'immeubles de rapport, les deux  
architectes ont également conjointement  
signé le pavillon de la Franche-Comté  
à l'Exposition internationale des arts  
décoratifs de 1925 à Paris.11\_ François Loyer, Antoine Picon,  
« L'architecte au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Louis  
Callebat (dir.), *Histoire de l'architecte*,  
Paris, Flammarion, 1998, p. 169.

l'ensemble de la rue Goethe participe en effet de la création d'un quartier particulièrement éloquent quant à la politique culturelle qu'entendait mener le Reich dans les territoires nouvellement conquis.

C'est dans une rue moins emblématique que s'élèvent les immeubles conçus par les architectes Falk et Wolf. À vocation résidentielle, la rue Oberlin s'ouvre sur l'avenue des Vosges, l'axe principal de circulation qui permet de traverser la Neustadt d'est en ouest. Il est fort probable que l'ensemble des terrains sur lesquels s'élèvent les immeubles ait appartenu à l'entrepreneur Andreas Walzer de Schiltigheim, qui a régulièrement collaboré avec les architectes Falk et Wolf. Walzer revendit les terrains au fur et à mesure en proposant à ses clients des projets architecturaux élaborés au préalable et dont il entendait assurer lui-même la construction. Si sur les documents conservés dans les archives Walzer apparaît comme son propre commanditaire pour la construction de l'immeuble sis 22 rue Oberlin<sup>6</sup>, c'est le peintre Adolf Zilly qui en est le propriétaire en 1913. Finalement refusé par la Police du bâtiment, le projet de construction d'un atelier en fond de cour, figurant sur les dessins datés de 1906, laisse pourtant penser que l'immeuble a été dès l'origine conçu pour Zilly. Pour les 24, 26 et 28 de la rue Oberlin<sup>7</sup>, les premiers plans signés de Falk et Wolf, tous datés du 20 juin 1906, sont suivis de nouveaux plans uniquement signés d'Andreas Walzer. Non datés, ces derniers présentent de légères variations par rapport aux plans initiaux mais les propriétaires de ces immeubles y sont cette fois clairement désignés.

Dans les deux derniers exemples qui ont pour point commun de donner en partie sur l'avenue des Vosges, ceux conçus par Muller et Mossler et ceux dessinés par Helmlinger, ce sont les architectes qui étaient propriétaires des terrains. Muller et Mossler se firent construire pour leur propre compte certains des immeubles de la série (les 3 et 5 avenue des Vosges, 11a quai Koch et 21 rue du Maréchal Joffre). En 1913, ils ne conservaient plus que la propriété des 3 et 5 de l'avenue des Vosges. Tim Helmlinger, lui, avait acquis une parcelle sur laquelle s'élevait jusque-là l'imprimerie Leroux, dans l'optique de la lotir pour la revendre. Contrairement à la série signée Petiti-Klotz qui, commandée par un même client, fut conçue et réalisée simultanément, les séries de Falk et Wolf, de Muller et Mossler et d'Helmlinger, dépendantes de clients variés, furent élevées sur une durée plus longue. Si l'entrepreneur Walzer joua le rôle d'intermédiaire qui lui assura sans doute une importante plus-value sur l'achat des terrains, Muller et Mossler cumulèrent les fonctions de maître d'ouvrage et de maître d'œuvre pour plusieurs des immeubles de l'ensemble « Vosges-Koch-Joffre » alors qu'Helmlinger attendit de trouver des clients pour construire les immeubles à l'angle des rues Oberlin et du Général-Rapp.

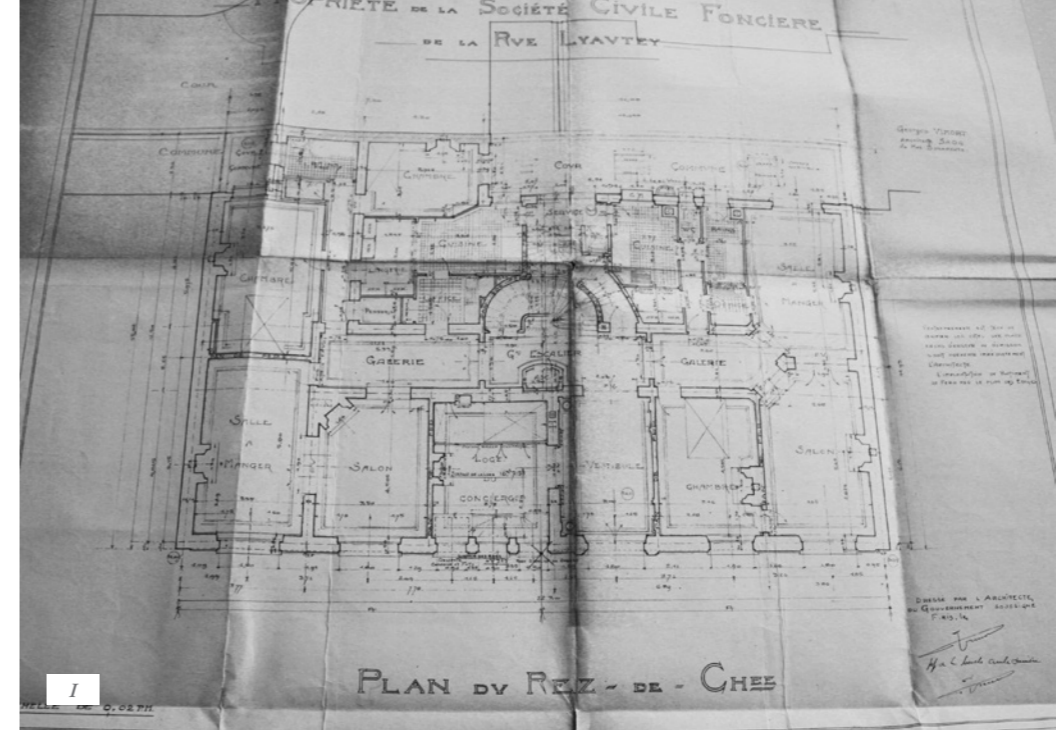
Ces opérations mettent donc en lumière des degrés variés d'implication des architectes. Cela n'est pas propre au contexte strasbourgeois. À Paris, l'on rencontre aussi diverses situations. Pour l'ensemble

conçu à partir de 1916 de la rue Lyautey<sup>8</sup>, rue nouvelle du 16<sup>e</sup> arrondissement, l'architecte Georges Vimort travailla pour le compte de plusieurs maîtres d'ouvrage notamment la Société civile foncière de la rue Lyautey formée de Joseph Bazin, métreur, et d'Émile Botte, entrepreneur (ill. V). Les immeubles situés rue du Docteur-Goujon (rue ouverte en 1926) dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris<sup>9</sup> ont été conçus à partir de 1927 par Maurice Boutterin et Alfred Landes<sup>10</sup> (ill. VI) pour le compte de la Société générale immobilière Daumesnil et de la Société générale immobilière de construction, société dont le siège était situé 3 place des Vosges, c'est-à-dire à l'adresse même de l'agence des deux architectes. Ici, les maîtres d'œuvre étaient donc également, en partie du moins, les maîtres d'ouvrage de ce vaste ensemble d'immeubles de rapport. Dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, la figure de l'architecte propriétaire « construisant à [ses] propres frais des immeubles pour les revendre une fois achevés, ou constituant des sociétés immobilières en association avec les entreprises pour dégager les capitaux nécessaires à une telle opération<sup>11</sup> » se rencontre donc tant à Paris qu'à Strasbourg, dans des contextes pourtant différents de définition de la profession d'architecte.

#### DES IMMEUBLES DE RAPPORT

À l'exception notable de l'immeuble sis 2b rue du Général-Rapp conçu dès l'origine pour être un hôtel de voyageurs, toutes les autres constructions des différents ensembles évoqués sont des immeubles de rapport. Afin de tirer le meilleur parti des parcelles formant ces ensembles, les architectes ont adopté des plans de forme variée : en « L », en « T », en « V » (lorsqu'ils occupent l'angle de deux rues), exceptionnellement en « H » et, le plus souvent, des plans rectangulaires positionnés parallèlement à la rue. Ce qui frappe d'emblée, c'est la surface généreuse (parfois très généreuse !) des appartements conçus dans les séries d'immeubles strasbourgeois par rapport aux exemples parisiens. Alors qu'à Strasbourg, la taille des appartements des étages courants varie entre un peu plus de 80 m<sup>2</sup> pour les plus petits à plus de 200 m<sup>2</sup> pour les plus grands, à Paris, nombre de ceux de la rue du Docteur-Goujon ne mesurent guère plus de 45 m<sup>2</sup>, tandis que ceux de la rue Lyautey n'excèdent pas les 170 m<sup>2</sup>. Destinés à être loués, les appartements de ces immeubles se doivent de répondre aux besoins du plus grand nombre de locataires potentiels. Cela explique la relative simplicité qui caractérise leur distribution intérieure. Le 5 avenue des Vosges qui accueille pourtant l'appartement personnel de l'architecte Auguste Muller ne fait pas exception à cette simplicité.

D'une manière générale, les appartements de ces immeubles sont conçus selon un plan intérieur composé de deux bandes parallèles à la rue, d'inégale profondeur et séparées par un mur de refend sur lequel s'appuie le couloir de distribution. Plus profondes, les pièces donnant sur la rue correspondent aux espaces de réception ; celles



donnant sur la cour reçoivent les espaces privés et de service. Dans le cas des immeubles suivant un plan général en « T » (22 et 24 rue Oberlin<sup>12</sup>), le volume qui se déploie dans la cour accueille les pièces humides dites de service. À Strasbourg comme à Paris, c'est sans doute la volonté de rentabiliser au maximum les parcelles qui explique la pauvreté de certains dispositifs adoptés, comme l'enfilade de pièces que l'on retrouve au 14a quai Koch<sup>13</sup> de Muller et Mossler ainsi qu'aux 10 et 12 rue du Docteur-Goujon à Paris.

Alors que sur les plans des exemples parisiens (ceux de la rue Lyautey comme ceux de la rue du Docteur-Goujon), les pièces ont une fonction clairement définie – y compris lorsque l'appartement n'est composé que de deux pièces –, les plans de certains des immeubles strasbourgeois ne spécifient aucune fonction particulière. Bien que « muets », les plans des appartements situés rue Goethe portent des traits caractéristiques qui permettent de deviner la fonction des différentes pièces. Ainsi, celles s'ouvrant sur rue sont-elles reliées par des doubles portes pratiquées au centre de leur cloison, révélant par là même leur fonction de pièce de réception. Toutes désignées sous le terme générique de Zimmer, les pièces des appartements des immeubles de Falk et Wolf rue Oberlin ont pour particularité d'être en communication les unes avec les autres indépendamment du couloir de circulation. En agissant de la sorte, les concepteurs souhaitaient sans doute donner une souplesse particulière aux appartements. N'était-ce pas là, en effet, la possibilité offerte aux occupants de ces appartements de faire de ces pièces soit des espaces de réception soit des espaces plus privés comme des chambres à coucher en fonction de leurs besoins particuliers ? De ce point de vue, on peut rapprocher ces exemples des réflexions de Gabriel Davioud à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur l'organisation de l'habitation selon lesquelles devaient primer « les choix de l'habitant<sup>14</sup> ». Cette liberté d'utilisation des plans des appartements constituait une évolution par rapport aux prescriptions de César Daly qui, en 1864, « recommand[ait] de tracer la limite qui doit séparer le salon des chambres intimes où vit la famille<sup>15</sup> ». Sans exclure la possibilité qu'il s'agisse de caractéristiques

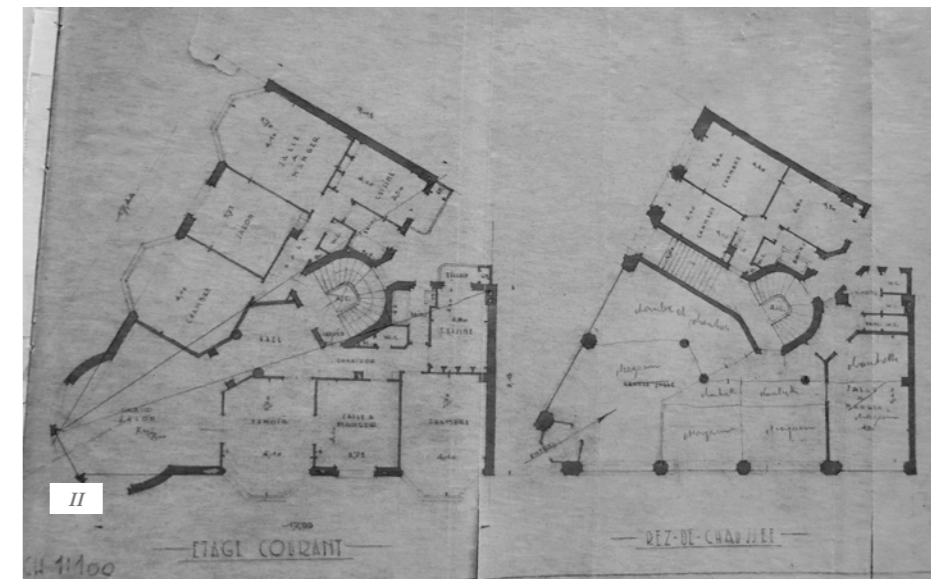
12\_ AVCUS : 879 W 271 et 879 W 273.

13\_ AVCUS : 727 W 159.

14\_ Monique Eleb, Anne Debarre,  
*L'invention de l'habitation moderne.*  
Paris 1880-1914, Paris/Bruxelles,  
Hazan/AAM, 1995, p. 90.15\_ *Ibid.*, p. 95.

16\_ AVCUS : 790 W 9.

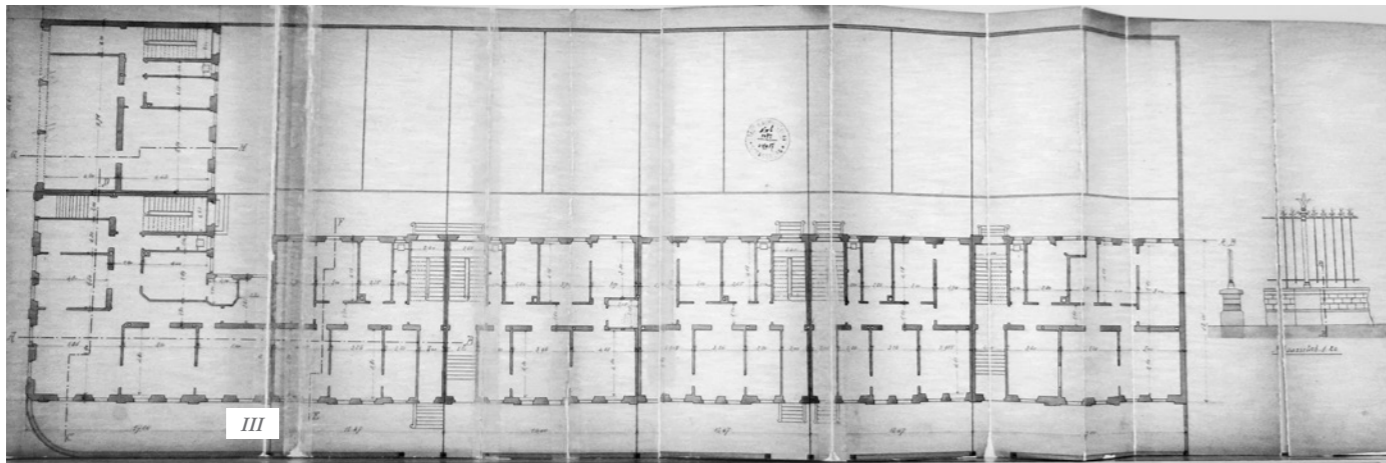
17\_ AVCUS : 879 W 278.



récurrentes propres à ces architectes, le fait que la fonction des pièces constituant les appartements des immeubles conçus par Muller et Mossler le long de l'avenue des Vosges, du quai Koch et de la rue du Maréchal-Joffre entre 1907 et 1913, comme ceux conçus par Helmlinger à l'angle des rues Oberlin et du Général-Rapp dans les années 1930, soit clairement identifiée est peut-être le signe que la clientèle visée était plus fortunée que celle des immeubles de la rue Oberlin de Falk et Wolf. En outre, cela tend à prouver que l'évolution des modes de vie ne suit pas un cheminement linéaire, comme le démontre le grand appartement de l'immeuble du 2 rue du Général-Rapp<sup>16</sup> au très traditionnel dispositif de réception, composé d'un grand salon, d'un fumoir et d'une salle à manger qui communiquent largement. À Strasbourg comme à Paris, la riche bourgeoisie de l'entre-deux-guerres continue de vivre selon des habitudes héritées du siècle précédent. L'office, pièce de transition entre la cuisine et la salle à manger, qui apparaît sur les plans des appartements de la rue Lyautey, est un espace que l'on ne retrouve dans aucun des exemples strasbourgeois (ill. I). En revanche, des dégagements permettant d'isoler le WC du couloir de circulation sont souvent adoptés (rue Goethe et 30 rue Oberlin<sup>17</sup>).

I. Rue Lyautey, Paris 16<sup>e</sup>,  
plan du rez-de-chaussée, feuille  
n° 2, non daté. Georges Vimort  
arch., propriété de la Société civile  
foncière de la rue Lyautey.  
Archives de Paris : VO11 2411.

II. Immeuble de rapport  
angle rue du Général-Rapp - rue  
Oberlin, Strasbourg, détail du  
plan d'un étage courant, mai  
1935, Tim Helmlinger et Georges  
Spinner arch. AVCUS : 790 W 9.



18\_ Reprenant cette ségrégation sociale mais en la simplifiant, Tim Helmlinger propose une entrée séparée pour les domestiques de l'appartement le plus spacieux du 2a rue du Général-Rapp. Pour autant, cette entrée s'ouvre sur le palier de l'étage qui n'est accessible que par l'escalier principal et l'ascenseur.

19\_ Voir notamment les plans d'immeubles d'appartements reproduits dans Ludwig Klasen, *Grundriss-Vorbilder von Wohn- und Geschäftsbauwerken...*, Leipzig, Baumgärtner's Buchhandlung, 1884.

Par ailleurs, la distribution de certains de ces appartements montre encore un attachement à d'autres dispositions qui, comme la partition entre espaces de service, espaces privés et pièces de réception, se sont généralisées dans la construction des immeubles dits haussmanniens. La circulation séparée des maîtres de maison et des domestiques grâce à un escalier de service doublant l'escalier principal est un dispositif utilisé dans tous les immeubles de la série conçue par Muller et Mossler<sup>18</sup>. À la même époque, l'escalier de service est toujours en usage à Paris. Destinés à la bourgeoisie aisée, les immeubles de la rue Lyautey du 16<sup>e</sup> arrondissement en sont également pourvus. Comme dans l'opération strasbourgeoise de Muller et Mossler, la circulation verticale est complétée par un ascenseur qui facilite l'accès aux étages élevés et contribue donc au standing des immeubles.

### DISPOSITIFS LIÉS AU CONFORT ET À L'HYGIÈNE

Alors que l'habitude de réaliser d'assez étroits garde-manger dans l'allège de la fenêtre de la cuisine se poursuit à Paris dans les premières décennies du xx<sup>e</sup> siècle comme en témoignent notamment les plans de Vimort pour la rue Lyautey, les exemples strasbourgeois adoptent la tradition germanique de la *Speisekammer*<sup>19</sup> relativement vaste (à l'exception de ceux des rues Goethe et Wimpfeling), qui perdure jusque dans les années 1930, comme l'atteste le plan des appartements du 2 rue du Général-Rapp (ill. II). Bien que qualifié ici du nom français de « garde-manger », l'espace occupe une partie du balcon de la cuisine, position qui s'inscrit dans une tradition peut-être plus alsacienne qu'allemande des *Speisekammern*. Ce balcon, situé sur la façade arrière des immeubles, prolonge l'espace de la cuisine, est présent dans l'ensemble des exemples strasbourgeois à l'exception des plus anciens du corpus étudié : ceux situés rue Goethe. Dans certains cas (comme aux 22 et 30 rue Oberlin de Falk et Wolf ou au 1 rue Oberlin d'Helmlinger), d'autres balcons, toujours situés sur la façade arrière, ont été prévus pour augmenter l'espace d'une chambre à coucher sans doute dans un souci de

confort et d'hygiène. Ces balcons situés à l'arrière des constructions donnant donc sur les cours intérieures sont inconnus à Paris. Élément avant tout destiné à l'animation des façades, le balcon parisien n'a longtemps eu qu'une fonction décorative. On comprend dès lors son absence des façades arrière dont le traitement recommande une économie absolue des moyens mis en œuvre. Vraisemblablement absentes des immeubles des rues Wimpfeling et Goethe, les *Waschküchen* (buanderies) collectives, situées au sous-sol, figurent au nombre des équipements offerts aux habitants des autres exemples strasbourgeois étudiés. C'est un équipement dont ne disposent pas les habitants des petits appartements de la rue du Docteur-Goujon à Paris. Quant aux habitants des immeubles réalisés sur les plans de Vimort dans le 16<sup>e</sup> arrondissement, ils bénéficient d'une buanderie individuelle, largement ouverte sur la cuisine, qui complète les espaces de service des appartements. La buanderie collective, très fréquente dans les constructions strasbourgeoises, est donc une autre spécificité de l'architecture locale. Cela ne signifie pas pour autant que les immeubles parisiens accordent moins d'attention au confort de leurs occupants. Ainsi, les immeubles de la rue Lyautey ont-ils pour particularité de contenir dans leur sous-sol un garage pour les bicyclettes et les voitures d'enfant ainsi qu'un entrepôt pour les malles. Par ailleurs, si tous les immeubles étudiés comprennent des chambres de bonne au confort spartiate situées sous les combles, seuls les immeubles de la rue Lyautey offrent au personnel de maison le bénéfice d'un bain, situé, lui, au niveau des caves. Reflet des progrès techniques et de leur lente pénétration dans la société bourgeoise, un garage à voiture apparaît uniquement au rez-de-chaussée du plus luxueux des immeubles conçus par Helmlinger, 2 rue du Général-Rapp.

### UNE CONCEPTION EN SÉRIE

Alors que de rares bâtiments semblent avoir été pensés pour répondre aux besoins particuliers d'un commanditaire (c'est notamment le cas du 22 rue Oberlin pour lequel Falk et Wolf ont dessiné un projet d'atelier pour Adolf Zilly qui n'a

finalement pas été construit), la plupart d'entre eux adoptent, comme on l'a vu, une distribution simple dont la souplesse est susceptible de satisfaire les modes de vie du plus grand nombre de locataires potentiels. En cela, les plans des appartements répondent parfaitement à l'objectif poursuivi par les propriétaires d'immeubles de rapport : rentabiliser au maximum un investissement par l'assurance de toujours trouver des locataires. Occasionnant des dépenses superflues, une innovation distributive est envisageable dans un logement qu'occupe son propriétaire, mais est rejetée lorsque le bien est destiné à la location. On comprend dès lors la tentation de certains architectes de recourir à des plans types réutilisés tels quels ou légèrement adaptés en fonction des possibilités offertes par les parcelles dont ils disposent. Élaborés sur des terrains très semblables (longs de 11,40 m sur rue et profonds d'un peu plus de 20,60 m) et avant même d'avoir trouvé acquéreur, les plans initiaux des 26 et 28 rue Oberlin (1905-1907) sont rigoureusement identiques. Ils sont simplement retournés pour que les cages d'escalier soient adossées l'une à l'autre afin, sans doute, d'assurer une meilleure isolation phonique à chacun des deux immeubles<sup>20</sup>. Dès 1887, Petit-Klotz avait procédé de la même manière pour élaborer les plans des 37 et 39 de la rue Goethe, puis celui de l'immeuble situé au 33 de la même rue. Ces trois immeubles sont élevés sur des parcelles aux dimensions identiques (12,47 m de large sur la rue). Si cette méthode consistant à reproduire un plan similaire pour plusieurs constructions est source d'économie pour les commanditaires, elle est également signe de la rationalisation du travail de l'architecte. Ces pratiques ne sont pas propres au milieu strasbourgeois et se rencontrent notamment à Paris. Les immeubles sis aux 6 et 8 rue du Docteur-Goujon ont des plans rectangulaires identiques où se déploient deux petits appartements symétriques à chaque étage. Les numéros 10 et 12 partagent aussi un plan commun, en « T » cette fois, qui accueille quatre petits appartements par étage. En désignant simplement par la formule abstraite « feuille » suivie d'un numéro d'ordre les dessins conçus pour la rue Lyautey, et en n'y faisant pas figurer l'adresse précise pour laquelle ils ont été pensés, l'architecte Vimort n'entendait-il pas simplement reproduire à l'identique le même plan pour l'ensemble des immeubles de la rue ? Ainsi pourrait-on qualifier ces dessins de « plans types ». Cette hypothèse semble se confirmer si l'on considère qu'un seul « jeu » de plans a été conservé pour toute la rue aux archives de Paris.

Les documents conservés de la Police du bâtiment relatifs aux exemples des rues Wimpfeling et Goethe révèlent un mode de conception particulier. L'ensemble des sept immeubles a été conçu simultanément et n'a donné lieu qu'à l'élaboration d'un seul plan par niveau (ill. III). Bien que les appartements soient de taille différente, la composition de leurs plans est très semblable. Ce dessin unique forme une sorte de longue « barre » coudée tout à fait étonnante

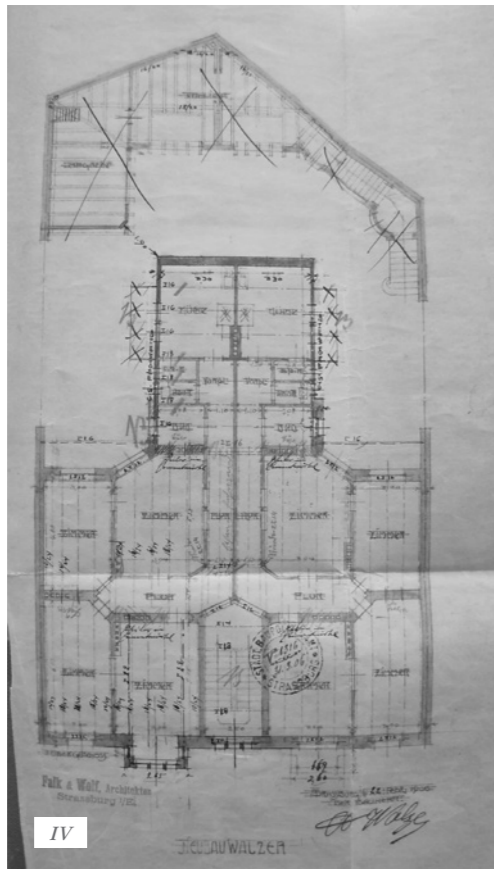
– surtout si l'on songe à la date à laquelle ces bâtiments ont été pensés. Sans connaître l'élevation de ces immeubles, on pourrait supposer que les plans correspondent à une suite régulière et homogène. Tout à fait originale, cette pratique consistant à concevoir par grandes quantités – on serait tenté de dire « en série » – a été utilisée à plusieurs reprises par Petit-Klotz. En effet, les maisons qu'il élabora aux 9, 11, 13, 15 et 17 de la rue Goethe pour le compte du même commanditaire, Jean North et Compagnie, n'ont donné lieu qu'à un plan unique par niveau pour les 5 maisons mitoyennes.

### LA FAÇADE, REFLET DES DISPOSITIONS INTÉRIURES ?

L'immeuble de Falk et Wolf sis 22 rue Oberlin est sans doute celui dont la façade traduit le plus les dispositions intérieures. La cage d'escalier, assez maladroitement placée sur la rue, s'impose au regard par ses baies qui rompent les niveaux pour éclairer les repos de demi-étage. Elle forme l'axe de symétrie de la façade et suggère ainsi que, de part et d'autre, se déploient deux appartements identiques (ill. IV). La comparaison des plans et de la façade de l'immeuble situé 30 rue Oberlin réserve quelques surprises. Tandis qu'aux 24, 26 et 28 de la même rue les balcons placés en travée centrale agrandissent visiblement les salles à manger, ceux qui agrémentent les travées extrêmes des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages du numéro 30 se déploient d'une part devant la plus petite des pièces situées sur la rue et d'autre part devant ce qui est vraisemblablement une chambre à coucher et non un espace de réception. Par ailleurs, les plans révèlent que le balcon de l'extrémité droite de la façade n'est pas placé au droit d'une seule pièce mais à cheval sur deux espaces intérieurs. L'effet recherché sur la façade semble donc l'emporter sur les considérations liées à l'organisation intérieure des appartements. Ce qui est également tout à fait surprenant c'est que cet immeuble est celui de la série dont les appartements sont les plus grands (près de 170m<sup>2</sup> pour ceux situés dans les étages courants). Pourtant sa façade est d'une extrême sobriété. En l'absence de documents qui attesteraient de travaux de transformation dus, par exemple, à des dégâts survenus lors des deux guerres mondiales, nous sommes amenés à penser que la riche façade dans le goût Louis XV dessinée en 1905-1907 par Falk et Wolf n'a finalement jamais été réalisée. Seuls quelques rares éléments de ce décor – comme la tête d'Alsacienne qui surmonte le linteau de la porte d'entrée – sont présents dans le bâtiment actuel. Richesse du décor extérieur et taille des appartements ne vont donc pas forcément de pair. Derrière la pauvreté de la façade du n° 30 se cachent les plus grands appartements de la série alors que derrière la façade la plus travaillée (celle du n° 22) se déploient des logements bien moins développés (d'un peu plus de 130m<sup>2</sup> tout de même).

20\_ C'est une pratique fréquente dans le cas d'immeubles doubles ou jumelés (comme par exemple ceux évoqués en introduction du présent article : les 22 et 24 avenue de la Forêt-Noire (Kuder et Muller, 1892).

III. Immeubles des rues Wimpfeling et Goethe, Strasbourg, plan du rez-de-chaussée, 24 septembre 1887, Gustave Petit-Klotz arch. AVCUS: 790 W 232.



Sans nous attarder trop sur des questions esthétiques, notons que les ensembles signés de Petiti-Klotz, Falk et Wolf et Muller et Mossler se caractérisent par l'éclectisme de leurs façades. Plus avant-gardiste, l'ensemble conçu par Helmlinger et Spinner s'inscrit dans le Mouvement moderne et plus particulièrement dans la tendance dite de l'École de Paris dont Michel Roux-Spitz est l'un des représentants les plus connus. D'une manière générale, derrière ces façades aux esthétiques différentes se trouvent des appartements à la distribution somme toute assez similaire. Pour dire les choses autrement, l'esthétique nouvelle d'Helmlinger n'est finalement le signe extérieur d'aucune modernité intérieure particulière. Pourtant, ayant recours à une ossature en béton armé, Helmlinger aurait très bien pu donner naissance à des appartements innovants quant à leur distribution. Le plan libre que permettait la structure mise en œuvre et qui était au cœur des préoccupations de l'avant-garde internationale contemporaine, est mis de côté au profit d'espaces clos traditionnels. Confronté sans doute au conservatisme d'une clientèle provinciale, l'architecte renonça à toute audace dans l'organisation spatiale des appartements qui aurait pu déstabiliser les futurs locataires.

Les immeubles d'Helmlinger se caractérisent par leurs bow-windows polygonaux qui insufflent un rythme particulier à l'ensemble. Il serait tentant de penser que ces bow-windows viennent augmenter le volume intérieur de pièces destinées aux mêmes fonctions. Or, l'examen des plans révèle qu'il n'en est rien. Par exemple, l'immeuble sis 2 rue du Général-Rapp est composé de deux appartements par niveau. L'un s'ouvre sur la rue du Général-Rapp,

l'autre sur la rue Oberlin. Chacun de ces appartements est doté de deux bow-windows. Alors que ceux-ci augmentent le volume d'une chambre et de la salle à manger dans le premier cas, ils agrémentent une chambre et un fumoir dans le second. Dans cet appartement, la salle à manger occupe donc une surface moins importante. Par conséquent, ici, la composition de la façade ne reflète pas les dispositions intérieures. Si la façade est traitée de manière indépendante des dispositions intérieures, c'est qu'elle participe bien davantage à la formation d'un paysage urbain particulier. En effet, par sa façade, l'immeuble « haussmannien » contribue largement à la formation de l'image de la rue parisienne. S'il en est de même à Strasbourg, le rôle spécifique des séries d'immeubles que nous venons d'étudier dans la formation d'un paysage urbain particulier doit encore être éclairci. Par la multiplication de réalisations architecturales sur le front d'une même rue, la dimension urbaine de ces suites d'immeubles s'impose : révèlent-elles, si ce n'est une volonté de composition urbaine, du moins une attention particulière portée au paysage urbain ?

#### CONCLUSION

Par-delà leur caractère sériel, les exemples étudiés ici permettent de poser la question de l'adoption d'habitudes ou d'usages architecturaux spécifiquement allemands en Alsace. En effet, *Speisekammern* et autres *Waschküchen* se généralisent rapidement, comme nous l'avons vu, dans les plans des immeubles strasbourgeois à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et continuent d'être réalisées après la première guerre mondiale, prouvant par là même leur parfaite intégration dans les modes de vie locaux. À l'inverse, leur absence dans les plans de la plus ancienne des séries que nous avons étudiées (celle de Petiti-Klotz) révèle-t-elle que ces espaces liés à l'hygiène étaient encore perçus à la fin des années 1880 comme étrangers et n'avaient donc pas encore été apprivoisés par la population locale ? Par ailleurs, les exemples que nous avons évoqués prouvent qu'il existe des différences dans la conception et l'aménagement des immeubles constitutifs d'une série, différences dues notamment à la qualité de leur(s) maître(s) d'ouvrage propriétaire occupant, bailleur ou simple investisseur. Toutefois, ces séries d'immeubles ont en commun l'attention particulière que leurs concepteurs portent à la globalité de l'opération et à son économie.

Enfin, le tournant du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle est important d'une manière générale pour l'évolution de l'architecture et pour celle du métier de l'architecte. De plus en plus, celui-ci abandonne les commandes uniques, individuelles, pour se consacrer à des projets de plus grande ampleur. Non seulement les séries d'immeubles en sont l'illustration, mais les modes de travail que révèlent les documents établis par Petiti-Klotz notamment (un seul plan pour chacun des niveaux de l'ensemble des immeubles des rue Wimpfeling et Goethe) témoignent que les architectes s'étaient préparés à répondre à des commandes sérielles. ♦

IV. Immeuble 22 rue Oberlin, plan d'un étage courant, 22 février 1906, David Falk et Emil Wolf arch. AVCUS : 879 W 271.

#### Das Mietshaus - eine serienmäßige Architektur?

Hervé Doucet

Dieser Aufsatz widmet sich einigen Beispielen von Reihen eingebauter Mietshäuser, die vom selben Architekten (oder dem selben Architekturbüro) in der Neustadt von Straßburg erbaut wurden. Die Gemeinsamkeiten und die Unterschiede dieser Mietshausensembles werfen die Frage auf, was diese Bauaufgabe für Auswirkungen auf das architektonische Projekt und mithin für die Entwurfspraxis des Architekten hatte. Gehen die Architekten, die vor die Möglichkeit gestellt wurden, mehrere aneinandergrenzende Mietshäuser zu erbauen, an diese Aufgabe auf eine andere Weise als sonst heran? Mit anderen Worten: Erliegen sie der Verführung, alle Bauten nach dem gleichen Grundriss, ja sogar mit der gleichen Fassade zu entwerfen? Angeführt werden die sieben Mietshäuser von Petiti-Klotz an der Rue Wimpfeling 2-4 und der Rue Goethe 33-41 von 1887, die zwischen 1905 und 1907 von David Falk und Emil Wolf errichteten sechs Mietshäuser an der Rue Oberlin 20-30, außerdem die sechs aneinandergrenzenden Mietshäuser am Quai Koch 14a, 14b und 15, Avenue des Vosges 3-5 und Rue du Maréchal Joffre 21 von August Müller und August Mossler (1907-1914) sowie die vier Mietshäuser an der Ecke von Rue Oberlin und Rue du Général-Rapp, deren Pläne gemeinsam von Tim Helmlinger und Georges Spinner unterzeichnet und zwischen 1934 und 1935 ausgeführt wurden.



V. Vue récente de la rue Lyautey, Paris 16<sup>e</sup> arr. Ph. © Florence Allorent.

VI. Vue récente de la rue du Docteur-Goujon, Paris 12<sup>e</sup> arr. Ph. © Armelle Guiraud.



# EUGEN DES AUFSCWUNGES“

## ELSÄSSISCHE BAUSCHAFFENDE UND DIE DEUTSCHEN TECHNISCHEN BERUFSVEREINE

Christiane Weber, Peter Liptau

1\_ Dazu bisher im Rahmen des Projekts Metacult erschienen: Shahram Hosseinabadi, „Parcours d'élèves architectes. De l'école de dessin (1803) à la technique Winterschule (1874)“, in: *Metacult, Cahier/Arbeitsheft* Nr. 1, April 2014, S. 44-48. Christiane Weber, „Die Architekturausbildung an der Kaiserlich-Technischen Schule in Straßburg im Kontext des technischen Bildungswesens in Deutschland“, ebd., S. 49-67. Peter Liptau, „Elsässische Studenten an deutschen Bildungseinrichtungen. Eine Betrachtung am Beispiel Karlsruhe“, in: *Metacult, Arbeitsheft/Cahier* 3, Juni 2015, S. 55-59.

2\_ Dazu bisher im Rahmen des Projekts Metacult erschienen: Shahram Hosseinabadi, „Genèse des services d'architecture à Strasbourg. Du Stadtbaumeister zu Stadtbaurath“, in: *Metacult, Cahier/Arbeitsheft* Nr. 2, S. 45-52. Tobias Möllmer, Christiane Weber, „Die Entstehung einer deutschen Musterbauverwaltung, Stadtbauamt und Baupolizei in Straßburg 1871-1918“, ebd., S. 53-58. Nicolas Lefort, „Le service municipal d'architecture des Strasbourg durant l'entre-deux-guerres: rupture ou continuité?“, in: *Metacult, Cahier/Arbeitsheft* Nr. 3, 2015, S. 43-49.

3\_ Ulrich Pfammatter, *Die Erfindung des modernen Architekten. Ursprung und Entwicklung seiner wissenschaftlich-industriellen Ausbildung*. Basel/Boston/Berlin, Birkhäuser, 1997, S. 13.

4\_ Architekten- und Ingenieurverein für Elsass-Lothringen, *Strassburg und seine Bauten*, Straßburg, Karl J. Trübner, 1894, S. 534.

5\_ Lars U. Scholl, „Der Ingenieur in Ausbildung, Beruf und Gesellschaft 1856 bis 1881“, in: Karl-Heinz Ludwig (Hg.), *Technik, Ingenieure und Gesellschaft. Geschichte des Vereins Deutscher Ingenieure 1856-1981*. Düsseldorf, VDI-Verlag, 1981, S. 1-66, hier S. 9.

6\_ Grafische Aufstellung über sämtliche Berufsverbände in: Eckhard Bolenz, *Vom Baubeamten zum freiberuflichen Architekten – Technische Berufe in Bauwesen (Preußen/Deutschland, 1799 – 1931)*, Frankfurt, Peter Lang, 1991, S. 397. Nach dem Zweiten Weltkrieg wurde der ursprüngliche Dachverband 1949 neu formiert und ist bis heute als DAI tätig.

I. Teilnehmerkarte der XI. Wanderversammlung des Verbandes Deutscher Architekten- und Ingenieurvereine zu Straßburg, 26.-30. August 1894. (AVCUS: 1 ALS 5).

Die biographisch-historische Analyse des Bauwesens in Straßburg basiert hauptsächlich auf zwei Grundlagen: Einerseits werden die persönlichen Ausbildungsbiographien im Hinblick auf Traditionslinien der unterschiedlichen Architekturschulen untersucht.<sup>1</sup> Andererseits wurde das Baugeschehen als Produkt einer immer wieder neu strukturierten und dennoch über die Nationalitätenwechsel erstaunlich beständigen Verwaltung identifiziert.<sup>2</sup> Um dieses Bild abzurufen und auch die auf Grund der Quellenlage nur schwer greifbaren Biographien der freiberuflichen Bauschaffenden zu berücksichtigen, wird in diesem letzten Beitrag ein Blick auf die professionellen Berufsvereinigungen von Architekten und Ingenieuren geworfen. In diesen Vereinen und Verbänden sammelten sich „Pioniere, Wissenschaftler, Ingenieure, Techniker, Konstrukteure, die epochale Denkmuster repräsentierten [...]“.<sup>3</sup>

### Die Wanderversammlung des Verbandes Deutscher Architekten- und Ingenieurvereine in Strassburg 1894

1894 scheinen allein in Straßburg 332 Vereine unterschiedlichster Ausrichtung<sup>4</sup> bestanden zu haben. Diese Entwicklung ist in engem Zusammenhang mit der Formierung der bürgerlichen Gesellschaft und deren politischen Selbstbewusstsein zu sehen.<sup>5</sup> Nach der Reichsgründung 1871 sammelten sich die diversen technischen Berufsvereine, die im Laufe des 19. Jahrhunderts in den einzelnen deutschen Ländern entstanden waren, in einem Dachverband, dem *Verband deutscher Architekten- und Ingenieurvereine* (VDAl).<sup>6</sup> Auch im neuen Reichsland Elsass-Lothringen wurde bereits 1871 ein *Architekten- und Ingenieurverein* gegründet, der drei Jahre später in den Dachverband aufgenommen wurde. Auf Reichslandebene erfuhrt dieser Verein erst deutlich später, am 14. April 1894, seine Anerkennung als „gemeinnützige Anstalt“.<sup>7</sup>

Die Versammlungen des Dachverbandes VDAI wurden im zweijährigen Turnus jeweils in einer Stadt abgehalten, die Sitz eines der im Verband vertretenen Architekten- und Ingenieurvereine war. Diese Verbandstreffen sollten der Vernetzung und dem Austausch zwischen Architekten und Ingenieuren aus den bis zur Reichseinigung eigenständigen deutschen Ländern dienen und damit das Zusammenwachsen auf technisch-wissenschaftlicher Ebene unterstützen. Im Rahmen der Veranstaltung hatten die gastgebenden Vereine vor Ort die Möglichkeit, das kulturelle Erbe ihrer Stadt, vor allem aber ihr eigenes zeitgenössisches Bauschaffen zu präsentieren. Vom 26. bis zum 31. August 1894, über zwanzig Jahre nach der Annexion Elsass-Lothringens durch das deutsche Reich, war der Straßburger *Architekten- und Ingenieurverein* in Elsass-Lothringen Gastgeber dieser Wanderversammlung, deren Teilnehmer sich „freu[t]en, Zeugen sein zu dürfen des Aufschwungs, den die Reichslande unter den Fittichen des deutschen Kaiserpaars, durch die Fürsorge einer innerhalb der Reichsverfassung mit hohem Maße von Selbstständigkeit ausgestatteten Regierung und Verwaltung genommen haben“.<sup>8</sup> Zu den einzelnen Sitzungen der Versammlung, die teilweise im Vereinslokal des Vereins – dem Zivilkasino am Sturmeckstaden<sup>9</sup> – abgehalten wurden, erschienen rund 400 Teilnehmer. Die Festversammlung fand in den eigens dafür ausgeschmückten Rokoko-Sälen des damaligen Rathauses am Broglieplatz statt.<sup>10</sup> (Abb. 1)

Im Rahmen der Vorträge gab Stadtbaurat Johann Carl Ott einen Überblick über die bauliche Entwicklung Straßburgs. Dieser Beitrag scheint im kompletten Wortlaut in der *Deutschen Bauzeitung* publiziert worden zu sein und zählt zu den wichtigsten bauzeitlichen Quellen über das Straßburger Bauwesen in den ersten Jahrzehnten nach Gründung des Reichslandes.<sup>11</sup> Ott löste mit seinen Ausführungen zum Bebauungsplan am Rande eine hitzige Debatte mit dem Geheimen Baurat August Orth aus um die Fragestellung, welcher der eingereichten Wettbewerbsbeiträge zur Stadterweiterung letzten Endes tatsächlich Pate für die 1880



vom Gemeinderat genehmigte Ausführungsvariante gestanden habe.<sup>12</sup> Die Interessen der Ingenieure im Verein wurden durch Oberregierungsrat Adolf Funke bedient, der die „Bauhätigkeit der Reichseisenbahnen in Elsass-Lothringen“ erläuterte, wobei er auf die Bedeutung des 1883 eingeweihten neuen Durchgangsbahnhofs in Straßburg (Empfangsgebäude von Johann Eduard Jacobsthal, 1878-1883, ) verwies.<sup>13</sup> Er erläuterte die damals im Bau befindlichen Bahnstrecken des Reichslandes und schloss mit Fragen nach einer Vereinheitlichung der technischen Bahnsysteme. Das Treffen bot auch das Forum für eine Diskussion zu Studieninhalten der Architekten- und Ingenieurausbildung. Die Debatten hierüber wurden ebenfalls in der *Deutschen Bauzeitung* in mehreren Teilen veröffentlicht, was die Relevanz der Frage belegt, die seit Gründung des *Vereins Deutscher Ingenieure* (VDI) immer wieder die Berufsverbände beschäftigte.<sup>14</sup> „Die Verhandlungen über die praktische Ausbildung der Studierenden des Bau-faches während und nach dem Hochschulstudium“ lösten eine lebhaftige Diskussion aus. Gefordert wurde eine praxisorientierte Ausbildung und eine generell stärkere Verknüpfung von Theorie und Praxis. Die weiteren im Rahmen der Versammlung in Straßburg gehaltenen Vorträge, etwa zum zeitgenössischen Krankenhausbau, konnten aufgrund der offensichtlichen Bedeutung dieser bildungspolitischen Diskussion in der *Deutschen Bauzeitung* nicht mehr veröffentlicht werden.<sup>15</sup>

Neben den Vorträgen bot der Verein während der Versammlung geführte Exkursionen an, um den reichsdeutschen Gästen die Baukultur Elsass-Lothringens nahezubringen. In eigens hierfür zur Verfügung gestellten Sonderzügen reisten die Versammlungsteilnehmer nach Colmar und Metz. Die Führung durch die Stadt Metz war in Kooperation mit dem *Polytechnischen Verein Metz* organisiert worden, der hierzu einen „Technischen Führer durch Metz“ erarbeitet hatte, den die Teilnehmer vor Ort erhielten.<sup>16</sup> Auch in Straßburg selbst wurden vom *Architekten- und Ingenieurverein Elsass-Lothringen* Führungen durch die Stadt organisiert. Dabei standen neben historischen Bauten die gesamte städtebauliche Entwicklung seit der Römerzeit im Focus, aber auch die Neubauten der deutschen Stadterweiterung. Den Ingenieuren wurde der neue Hafen – dabei handelt es sich 1894 um den neu ausgebauten Metzgerorthafen<sup>17</sup> und nicht um den neuen, erst 1900 fertiggestellten, Rheinhafen auf der Sporeninsel – der Rhein-Il-Kanal und dessen Schleusen präsentiert. Den Architekturinteressierten bot man Führungen durch Alt- und Neustadt. Dabei nutzten die Mitglieder des Vereins die Gelegenheit, ihre eigenen Werke der Fachöffentlichkeit persönlich zu präsentieren: So führten mit den Architekten Issleiber, Röse, Berninger, Weinlig, Krafft und Kuder<sup>18</sup> durchaus renommierte Vertreter der Straßburger Architektenschaft.



Über das aktuelle Tagesereignis hinaus ist diese Straßburger Wanderversammlung des VDAI deswegen von Bedeutung, weil in diesem Kontext die Publikation „Strassburg und seine Bauten“ erschien – als „den lieben Gästen dauerhaftes Andenken an den Aufenthalt“ und eine Auswahl aus der Fülle dessen, was von der „kunstliebenden Vergangenheit Schönes und Großartiges der bewundernden Nachwelt überlassen [wurde].“

<sup>19</sup> (Abb. II). Seit im Jahre 1877 der Band „Berlin und seine Bauten“ als Ergebnis der dortigen Wanderversammlung erschienen war, wurde regelmäßig im Anschluss an die Veranstaltung ein umfassendes Überblickswerk zur Baugeschichte der Gastgeberstadt herausgegeben.<sup>20</sup> In diesem Rahmen waren bereits Veröffentlichungen zu Karlsruhe, Berlin, Hamburg, Hannover, Frankfurt a. Main und Köln entstanden.<sup>21</sup> Inhalt der in wenigen Monaten erstellten Straßburger Publikation war einerseits die Baugeschichte der Stadt, andererseits aber auch Ausführungen über die nach 1871 neu errichteten Bauwerke und Stadterweiterungsplanungen. Die Bedeutung des damals aktuellen Bauschaffens lässt sich daran ablesen, dass nahezu die Hälfte des Buches der zeitgenössischen Architektur sowie den Bauten der städtischen Infrastruktur gewidmet ist. Unter den mitwirkenden Autoren finden sich die Namen der Architekten wieder, die während der Wanderversammlung die Stadtführungen übernommen hatten. Hier ist vor allem Johann Carl Ott zu nennen, der sowohl als Vortragender als auch als Autor mehrerer Beiträge in Straßburg und seine Bauten in Erscheinung trat. Neben den in Straßburg bekannten Mitgliedern des Vereins wie Friedrich-Wilhelm Beemelmans oder Maximilian Metzenthin erscheinen unter den Autoren<sup>22</sup> auch Herrmann Kriesche und Georg Dehio, der einen großen Abschnitt zur Baugeschichte des Straßburger Münsters und zur zerstörten ehemaligen Dominikanerkirche verfasst hatte. Die beiden letztgenannten waren Ehrenmitglieder des Vereins. Auch dem Verleger Karl J. Trübner<sup>23</sup> aus Straßburg, in dessen Verlag das Buch 1894 erschien, wurde im Zusammenhang mit der Publikation „Strassburg und seine Bauten“ die Ehrenmitgliedschaft im VDAI verliehen.

Vorsitzender des Architekten- und Ingenieurvereins Elsass-Lothringen war zu dieser Zeit Ministerialrat Friedrich-Wilhelm Beemelmans.<sup>24</sup> In dieser Funktion verblieb er bis 1898, ab 1900 wird er dann als Ehrenvorsitzender geführt. Unter der Leitung von Beemelmans begann der Verein 1895 mit Forschungen zum elsässischen Hausbau im 15. Jahrhundert, die ab 1898 unter Karl Statsmann<sup>25</sup> fortgesetzt wurden. Statsmann war Lehrer an der *Kaiserlich Technischen Schule* in Straßburg und zog seine Studenten vor allem für Bauaufnahmen historischer Gebäude hinzu.<sup>26</sup> Als Vorsitzender des Vereines folgte auf Beemelmans ab 1900 Postbaurat Ludwig Bettcher, der zuvor stellvertretender Vorsitzender gewesen war. Die Stellvertretung ging an Regierungsrat

7\_ Titelblatt des Mitgliederverzeichnisses des Vereins, 1895 (AVCUS 1 ALS 5).

8\_ Albert Hofmann, „Die XI. Wanderversammlung des Verbandes deutscher Architekten- und Ingenieurvereine zu Strassburg – I. Der äussere Verlauf der Versammlung“, in: *Deutsche Bauzeitung*, 28.1894, Nr. 71, S. 433-436, Nr. 72, S. 441-443, Nr. 73, S. 449-450, hier S. 434.

9\_ „Vereinslokal: Zivilkasino Sturmeckstaden“, vgl. *Adressbuch der Stadt Straßburg*, 1895 und 1907. Es handelt sich um einen von dem in Karlsruhe ausgebildeten Architekten Hermann Lender um 1882 entworfenen repräsentativen Bau, der sich bis heute erhalten hat. *Strassburg und seine Bauten*, (wie Anm. 4), S. 534-535.

10\_ Hofmann (wie Anm. 8), S. 434.

11\_ Carl Ott, „Die bauliche Entwicklung Strassburgs. Auf der Versammlung des Verb. dtsh. Arch.- u. Ing.-V. vorgetragen vom Stadtbh. Ott-Straßburg“, in: *Deutsche Bauzeitung*, 28.1894, Nr. 71, S. 434-440, Nr. 72, S. 443-448, Nr. 73, S. 450-452.

12\_ August Orth, „Zur Geschichte der Strassburger Stadterweiterung in der Deutschen Bauzeitung vom 8. September 1894“, S. 447-452, in: *Deutsche Bauzeitung*, 28.1894, Nr. 94, S. 584.

13\_ Bt (Kürzel), „Die XI. Wanderversammlung des Verbandes deutscher Architekten- und Ingenieurvereine zu Strassburg – II. Die Vorträge: Die Bauhätigkeit der Verwaltung der Reichsbahnen in Elsass-Lothringen (nach dem Vortrage des Hrn. Ob.-Rg.-Rth. Funke)“, in: *Deutsche Bauzeitung*, 28.1894, Nr. 75, S. 461-463.

14\_ Vorträge dazu hielten Professor Georg Barkhausen aus Hannover und Ober-Ingenieur Wilhelm Lauter aus Frankfurt am Main. In: Pbg (Kürzel), „Die XI. Wanderversammlung des Verbandes deutscher Architekten- und Ingenieurvereine zu Strassburg. III. Die Verhandlungen über die praktische Ausbildung der Studierenden des Bau-faches während und nach dem Hochschulstudium. In: *Deutsche Bauzeitung*, 28.1894, Nr. 84, S. 517-519, Nr. 85, S. 525-526, Nr. 87, S. 537-539.

15\_ Ebd., S. 517: „Auf den interessanten Vortrag des Hrn. Reg.- und Brth. Böttger-Berlin über Grundsätze für den Bau von Krankenhäusern können wir aus Mangel an Raum nicht näher eingehen.“

16\_ Hofmann (wie Anm. 8), S. 449.

17\_ *Strassburg und seine Bauten* (wie Anm. 4), S. 617.

18\_ Hofmann (wie Anm. 8), S. 436.

19\_ *Strassburg und seine Bauten* (wie Anm. 4), Vorwort.

20\_ Der erste „Band“ dieser sehr losen Reihe wurde 1870 zu Karlsruhe herausgegeben. Der Berliner Band von 1877 gab den Maßstab für die späteren Publikationen vor: Architekten- und Ingenieurverein Berlin (Hrsg.), *Berlin und seine Bauten*, Berlin, Ernst und Korn, 1877.

II. Titelblatt *Strassburg und seine Bauten* (Stich: Walter Eberbach) (Quelle: wie Anm. 4, Titelblatt).

21\_ Architekten- und Ingenieurverein Hamburg (Hg.), *Hamburg und seine Bauten. Unter Berücksichtigung der Nachbarstädte Altona und Wandsbek*, Hamburg, Hoffmann und Campe, 1890; sowie Architekten- und Ingenieur-Verein für Niederrhein und Westfalen, *Köln und seine Bauten*, Köln, Selbstverlag des Vereins, 1888.

22\_ Vollständige Autorenliste in Anordnung des Erscheinens und in Schreibweise wie abgedruckt: Borries, E. v.; Dehio, G.; Meyer, E.; Polaczek, E.; Schmitz Th.; Schricker, A.; Stadtbaurath Ott, Joh.-C.; Hausmann, S.; Müller, Louis; Kreis-Bauiinspektor Wägner; Baurath Metzenthin; Universitätsbaumeister Mayer; Architekt Isleiber; Garnisonsbauinspektor Kahl; Garnisonsbauinspektor Gabe; Post-Baurath Bettcher; Regierungsrath Kriesche; Ministerialrath Beemelmanns; Ministerialrath Fecht; Baurath Doell; Direktor der Gasanstalt Weinlig.

23\_ Trübner unterstützte mit einem Legat auch die 1906 gegründete *Straßburger Wissenschaftliche Gesellschaft*, die vor allem aus dem Umkreis der Kaiser Wilhelms Universität ihre Mitglieder rekrutierte. Georg Wolfram, „Die wissenschaftlichen Vereine in Elsaß-Lothringen von 1871-1918“, in: Georg Wolfram (Hg.), *Das Reichland Elsass-Lothringen 1871-1918*. Band 3 Wissenschaft, Kunst und Literatur in Elsass-Lothringen 1871-1918, Frankfurt, Selbstverlag des Elsass-Lothringen Instituts, 1934, S. 129. Dieses Werk muss unbedingt quellenkritisch gelesen werden, dennoch lassen sich in diesem Aufsatz wichtige Fakten zu den wissenschaftlichen Vereinen finden.

24\_ Zur Auswertung standen die Mitgliederlisten der Jahre 1895, 1897, 1898 sowie 1900 zur Verfügung (AVCUS: 1 ALS 5): Zu entnehmende Informationen: Nachname, ausführliche Adresse der in Straßburg ansässigen Mitglieder oder Wohnort ohne genaue Adresse bei auswärtigen Mitgliedern, Amt/Beruf sowie gegebenenfalls Funktion innerhalb des Vereins, Mitgliedsstatus. Die Vornamen von in Straßburg ansässigen Mitgliedern müssen meist durch Abgleich von Nachnamen und Adresse mit den Adressbüchern der Stadt Straßburg desselben Jahres recherchiert werden.

25\_ Bis 1910, „Statsmann“, ab 1910 „Staatsmann“. Ulrich Klein, „Karl Statsmann und die Hausforschung im Elsaß“, in: Arbeitskreis für Hausforschung (Hrsg.), *Hausbau im 15. Jahrhundert – Elsass und Oberrhein*, Bd. 58, Marburg, Jonas Verlag, 2008, S. 97-126, hier S. 97.

26\_ Klein (wie Anm. 25), S. 106. Weber (wie Anm. 1), S. 50-51.

27\_ Also 1906 bis mind. 1909, denn Adressbücher geben jeweils den Vorjahresstand im Spätjahr wieder.

28\_ Möllmer/Weber (wie Anm. 2), S. 57-58.

29\_ Adressbücher der Stadt Straßburg aus den Jahren 1907 und 1910 (AVCUS: BA 1592).

30\_ Als außerordentliches Mitglied wurde 1895 nur Regierungsbaumeister Friedrich Baltin geführt, er wird in den folgenden Jahrgängen aber nicht mehr als Mitglied aufgeführt (AVCUS: 1 ALS 5), S. 11.

Franz Dietrich über. Aus den Adressbüchern der Stadt Straßburg der Jahre 1907 und 1910<sup>27</sup> geht zudem hervor, dass in diesen Jahren der Vereinsvorsitz bei Eduard Roth lag. Schriftführer in den Jahren 1895 bis 1900 war Baurat Ludwig Waegener (auch Wägener), in den Jahren 1907 bis 1910 lässt sich der Leiter der Baupolizei Karl Nebelung<sup>28</sup> in dieser Position nachweisen.<sup>29</sup> Der Titel des Säckelmeisters, also des Schatzmeisters, trug seit 1895 bis 1910 Baurat Wilhelm Möllmann. Das Bibliothekarsamt wurde in den untersuchten Jahren nacheinander von Eisenbahnbau- und Betriebsinspektor Max Wagner, Regierungsbaumeister Otto Dirksen und Bauinspektor Alfred Jähnicke besetzt. Neben den Ehrenmitgliedern Dehio, Kriesche und dem Verleger Trübner sind seit 1895 der Oberbürgermeister Dr. Otto Back, der Archividirektor Dr. Otto Winkelmann sowie ab 1900 der Oberregierungsrat Adolf Funke aufgeführt.

Den überlieferten Mitgliederlisten lässt sich entnehmen, dass die Anzahl der ordentlichen einheimischen Mitglieder verhältnismäßig konstant blieb und von 1895 bis 1900 lediglich von 65 auf 71 stieg. Im selben Zeitraum sank jedoch die Anzahl der ordentlichen auswärtigen Mitglieder von 76 auf 53.<sup>30</sup> Die Entwicklung der Mitgliederzahlen könnte dahingehend gedeutet werden, dass die Anziehungskraft der neuen Hauptstadt des Reichlandes die im Staatsdienst tätigen Beamten in die Stadt Straßburg führte. Dies lässt sich auch dadurch belegen, dass diese Mitglieder oftmals ihr Amt wechselten und dabei offensichtlich in der Verwaltungshierarchie aufstiegen. Daraus resultierte meist ein Wohnortwechsel, der für zahlreiche Mitglieder langfristig in Straßburg endete. Dies traf vor allem auf Bedienstete der Reichseisenbahn wie den Eisenbahnbauinspektor Gustav Fleck zu. Sein Fall kann als Beispiel für eine typische Baubeamtenlaufbahn gesehen werden. 1895 ist Fleck in Bischweiler als Eisenbahnbau-Betriebsinspektor gemeldet, drei Jahre darauf, 1897, in gleicher Funktion in Colmar, 1898 in Saarburb und zuletzt wird er ab 1900 in Straßburg als Eisenbahnbetriebsdirektor geführt.

Die Nennung von amtlichen Titeln und Berufszeichnungen in den Mitgliederlisten erlaubt einen detaillierten Blick in die Mitgliederstruktur: Von den insgesamt 182 Personen, die in den angegebenen Jahren aufgenommen wurden, trugen 79 den Titel „Inspektor“, wie beispielsweise Wasserbau-, Kreis- oder Eisenbahninspektoren. 47 Personen hatten ein Amt als „Baurat“ inne. Hieraus lässt sich ein hoher Anteil an Mitgliedern aus dem Beamtenstand ablesen. Als Beispiel können hier neben den bisher erwähnten noch weitere für Straßburg wichtige und im Kontext des Forschungsprojektes relevante Personen genannt werden wie Heinrich Emerich<sup>31</sup> und Maximilian Metzenthin. Für die freiberuflichen Architekten unter den Mitgliedern des VDAI sind Jules Berninger und Henri-Gustave Krafft zu nennen, die sich im Rahmen der Straßburger Wanderversammlung 1894 als ortskundige Führer eingebracht hatten.

## WEITERE DEUTSCHE BERUFSVERBÄNDE IN ELSASS-LOTHRINGEN

Die ersten technischen Berufsvereine in den deutschen Ländern waren in Preußen von den technischen Baubeamten initiiert worden.<sup>32</sup> So gründeten die Berliner Architekten im Jahre 1824, also 25 Jahre nach Einrichtung der dortigen *Bauakademie*, den *Berliner Architektenverein* unter der Prämisse, „die wissenschaftliche Ausbildung unter sich zu befördern“ und „gemeinsam an der Fortbildung des Faches zu arbeiten“. <sup>33</sup> Damit begann eine Entwicklung, die sich nicht nur auf das Baufach beschränkte, sondern die eine wichtige Rolle innerhalb der Entwicklung und Institutionalisierung des technischen Wissens und zur Strukturierung einheitlicher Stile über ganz Preußen spielte. In der Folge entstanden in zahlreichen preußischen Provinzen und Städten ähnliche Vereinigungen.

Auch die Absolventen des Berliner *Gewerbeinstituts* organisierten sich und begründeten 1856 den *Verein Deutscher Ingenieure* (VDI). Zu dieser Zeit war das „soziale Rollenverständnis“<sup>34</sup> der Ingenieure noch nicht voll ausgebildet, man sprach von Technikern oder höheren Technikern, differenzierte aber nicht zwischen Ingenieuren und den staatlichen Baubeamten. Ziel des VDI war das „innige Zusammenwirken der geistigen Kräfte deutscher Technik zur gemeinsamen Anregung und Fortbildung im Interesse der gesamten Industrie Deutschlands“. <sup>35</sup> Im Gegensatz zum *Berliner Architektenverein*, dessen Mitglieder akademisch ausgebildet waren, wurden im VDI auch Nicht-Ingenieure (d.h. handwerklich ausgebildete, in der Industrie tätige Techniker oder auch Gewerbetreibende) als Mitglieder zugelassen. Gerade diese Konstellation sicherte dem Verein eine hohe Attraktivität und im Vergleich zur den reinen Architektenvereinen sehr hohe Mitgliederzahlen.<sup>36</sup> Die Heterogenität der Mitglieder beförderte aber auf der anderen Seite immer wieder die Frage nach der optimalen Ausbildung des technischen Nachwuchses zwischen Theorie und Praxis – die erwähnte Diskussion auf der Straßburger Wanderversammlung des VDAI steht symptomatisch dafür. Nach 1856 wurden in den einzelnen deutschen Ländern regionale Ortsgruppen des VDI eingerichtet. (*Abb. III*) Die Ortsgruppe für Elsass-Lothringen folgte erst 1895.<sup>37</sup> 1896 hatte der Regionalverein Elsass-Lothringen dann 96 Mitglieder. Die Mitgliederzahlen stiegen rasch an, so waren 1900 schon 297 zu verzeichnen, bis kurz vor Ausbruch des 2. Weltkriegs verdoppelte sich die Anzahl nochmals.<sup>38</sup> Mitglieder in Straßburg sind unter anderem der Ingenieur und Bauunternehmer Eduard Züblin<sup>39</sup>, der als Ingenieur, wohnhaft Straßburg, Kuhngasse 12, geführt wird, obwohl er keine akademische Ausbildung vorweisen konnte; des weiteren der Fabrikant Heinrich Wagner der Firma Gebrüder Wagner in Straßburg-Königshofen.

Die bis etwa 1900 sehr starke Vormachtstellung von Beamten im preußischen Bauwesen<sup>40</sup> hatte aus Sicht freier Architekten „nicht nur die Interessen der Architektenschaft zersplittert und so ihre schlagkräftige Verbindung verhindert, son-

dern auch zu einem künstlerischen Niedergang der Architektur beigetragen“. <sup>41</sup> Nach einem ersten, vertraulich gehaltenen Aufruf 1901 an zahlreiche freie Architekten zum Zwecke der „Wiederbelebung des öffentlichen Bauwesens“ eine eigene Vereinigung zu gründen<sup>42</sup>, wurde 1903 von 123 Architekten – darunter so bekannten Vertretern wie Henri van de Velde oder Peter Behrens – der Aufruf publiziert, eine „Vereinigung Deutscher Architekten“<sup>43</sup> zu bilden. In der Satzung des daraufhin begründeten *Bund Deutscher Architekten* (BDA) hielt man fest, dass der Verein eine „Vereinigung der ihren Beruf als Künstler ausübenden Architekten“ sei. Mitglied werden könne jeder „deutsche Architekt, welcher nennenswerte baukünstlerische Leistungen hat und sich in seinem Berufe selbstständig betätigt“<sup>44</sup>. Aus dieser Aussage lässt sich eine gewisse elitäre Haltung der an den Technischen Hochschulen ausgebildeten freischaffenden Architekten gegenüber denjenigen Baubeamten, die ihr Studium an einer der Baugewerkschulen absolviert hatten, ablesen. Ein weiteres Ziel der Kritik des BDA war neben dem Baubeamtentum das gewinnorientierte Bauunternehmertum. Neben diesen Abgrenzungstendenzen formulierte der BDA von Anfang an seine Vorstellungen zur zukünftigen Gestaltung der Architektenausbildung an den Hochschulen, die bis dato vor allem an den Bedürfnissen des Staates ausgerichtet gewesen sei. Anstoß nahm der BDA auch an der Ausbildung an Baugewerkschulen, die sich von einer bauhandwerklichen Ausbildung weg, hin zu einer künstlerischen entwickelt hätte. Es geht hier um Abgrenzungstendenzen der akademisch ausgebildeten Architekten, die sich in Hinblick auf den Staatsdienst in Konkurrenz zu den Absolventen der technischen Mittelschulen sahen.<sup>45</sup> Ein wichtiges Anliegen des BDA war es, den potenziellen Bauherren zu vermitteln, zusätzlich zu einem Bauunternehmer auch einen „Baukünstler“ zu beschäftigen. Auch der Staat als Auftraggeber sollte davon überzeugt werden, vermehrt freie Architekten bei Wettbewerben zu berücksichtigen. Das Programm des BDA zielte damit vor allem auf eine Verbesserung der Auftragslage für freiberufliche Architekten, damit diese sich auf Grund fehlender Aufträge nicht von Bauunternehmen anwerben und anstellen lassen müssten.<sup>46</sup> In Straßburg unterstützten die Architekten Heinrich Backes, Franz Lütke und Otto Zache diese Anliegen. Sie waren in den BDA aufgenommen worden – über die Mitgliedschaft wurde individuell entschieden, nicht jeder konnte einfach beitreten – und warben mit diesem Prädikat.<sup>47</sup> (*Abb. IV*) Die drei Straßburger Architekten wurden allerdings als „auswärtige Mitglieder“ der Karlsruher Ortsgruppe geführt.<sup>48</sup>

Aus ähnlich elitären Beweggründen wie der BDA entstand der *Werkbund* als eine auf die gestalterische Avantgarde zielende Vereinigung. Die Gründungsinitiative ging maßgeblich von Hermann Muthesius aus, der durch seine Tätigkeit in der deutschen Botschaft in London vom englischen Wohnungsbau beeinflusst worden war. In dieser Tatsache findet sich eine Begründung, wieso der *Werkbund* sich vor allem in seinen Anfängen oft auf englische Vorbilder berief.<sup>49</sup> Die Gründung fand am

5. und 6. Oktober 1907 in München unter Vorsitz von Theodor Fischer statt<sup>50</sup>, die erste Mitgliederversammlung erfolgte 1908. Ziel des Bundes war es, „die Erziehung des gewerblichen, technischen und künstlerischen Nachwuchses so [zu] gestalt[en], daß beste gewerbliche, technische und künstlerische Fähigkeiten entwickelt werden“<sup>51</sup>. Dem lag die Kritik zu Grunde, dass von Seiten des Staates und von den Auftraggebern immer weniger Ansprüche an die Qualität der Gestaltung und des Material gestellt würden. Dies wurde kulturpessimistisch begründet durch die „Entfremdung zwischen dem erf findenden und dem ausführenden Geiste“.<sup>52</sup> Nicht nur Architekten, sondern vor allem auch Designer, Kunstschaffende und Industrielle, sollten gemeinsam agieren und ihre Arbeit auf das künstlerisch Ästhetische ausrichten. Gleichzeitig wurde es aber auch als notwendig erachtet, „in dem großen Publikum der Käufer und Abnehmer aufklärend und belegend zu wirken, um die gute Arbeit immer mehr zur Anerkennung zu bringen“.<sup>53</sup> Dieses Bestreben manifestierte sich in Ausstellungen und Publikationen, mit denen ein breites Publikum erreicht werden sollte. Insbesondere die wegen Ausbruch des Ersten Weltkrieges frühzeitig abgebrochene Große Werkbundausstellung 1914 in Köln blieb nachhaltig im Gedächtnis. Neben der Zeitschrift *Die Form*, die allerdings erst ab 1924 erschien, veröffentlichte der *Werkbund* unter anderem auch Kinderbücher mit Abbildungen und ästhetischen Diskursen. Im Gegensatz zum BDA, der vornehmlich die akademisch ausgebildeten, freiberuflich tätigen Architekten repräsentiert, waren im *Werkbund* auch Designer, Künstler und Industrielle vertreten. So zählte er 1908 bereits 491 Mitglieder, bis 1915 sollten es insgesamt sogar 1972 sein.<sup>54</sup> 1912 wurde eine österreich-ungarische Filiale gegründet, der 1913 eine schweizerische folgte.<sup>55</sup> Der Anspruch als intellektuell-künstlerische Avantgarde äußerte sich wie beim BDA in einer sehr restriktiven Auslese neuer Mitglieder. Man wollte die „besten in Kunst, Handwerk und Handel tätigen Kräfte“<sup>56</sup> vereinen. So lassen sich in den Mitgliederlisten der Werkbund-Ortsgruppe Elsass<sup>57</sup> nur drei Architekten als Mitglieder nachweisen: Fritz Beblo, Theophil Berst sowie Gustav Oberthür.<sup>58</sup> Edouard Schimpf, der oft als Werkbundmitglied genannt wird, war laut der vorliegenden offiziellen Mitgliederlisten während dieses Zeitraums weder Mitglied, noch war er an der Werkbundausstellung in Köln beteiligt.

Weitere technische Berufsverbände lassen sich auf Grund der Quellenlage bisher nicht erfassen. In der Überlieferung der städtischen Akten, die in diesem Fall nur sehr lückenhaft zu sein scheint, finden sich Hinweise auf den *Innungsverband Deutscher Baugewerksmeister*.<sup>59</sup> Die Baugewerkschüler bewegten sich mit ihren Berufsverbänden zwischen studentischem Brauchtum und Handwerkstraditionen.<sup>60</sup> In der studentischen Tradition der Absolventenverbindungen gleichen sie den französischen *associations des anciens élèves*<sup>61</sup>, wie der 1924 gegründeten AAE (Association des anciens élèves de l'École nationale technique de Strasbourg), die die Absolventen der 1874 begründeten Straßburger Kaiserlich Technischen Schule vereinte.<sup>62</sup> Diese Vereinigungen vertraten vor allem standespolitische Ziele.

31\_ Tobias Möllmer, „Heinrich Emerich und der Schutz des Ortsbildes. Eine Bauaktenanalyse zur Tätigkeit der Ästhetischen Baupolizei zwischen Kaiserplatz und Contades“, in: *Metacult*, Cahier/Arbeitsheft Nr. 3, Juni 2015, S. 19-29.

32\_ Technische Gewerbevereine deren vorrangiges Ziel die Wirtschaftsförderung war, gab es schon früher, so den *Polytechnischen Verein* in Bayern (1815) oder dem von Beuth initiierten *Verein zur Förderung des Gewerbebetriebs in Preußen* (1821). Scholl (wie Anm. 5), S. 10.

33\_ „Der Architektenverein zu Berlin 1824-1911“, in: *Jahrbuch des Architektenvereins zu Berlin*, 1911, S. 285; Ziti. nach: Bolenz (wie Anm. 6), S. 133.

34\_ Scholl (wie Anm. 5), S. 14.

35\_ Scholl (wie Anm. 5), S. 15.

36\_ 1881 hatte der Verein über 4000 Mitglieder. Grafik zur Anzahl der Mitglieder bis 1881 siehe: Scholl (wie Anm. 4), S. 25. Gesamtmitgliederzahlen vor für 1890: 6685; 1896: 10832 (Mitgliederverzeichnis des Vereins Deutscher Ingenieure, 1882-1922, KIT-Bibliothek: ZA 750).

37\_ Verhandlungen des Vorstandsrates am 17. und 18. August in Aachen. 18. Antrag von Vereinsmitgliedern aus den Reichsländern, betreffend Genehmigung der Bildung eines Elsass-Lothringer Bezirksvereines, in: *Zeitschrift des Vereines deutscher Ingenieure*, 39, 1895, Nr. 41, S. 1241. Interessanterweise feierte 2014 die elsässische Gruppe des *VDI-Fremdeskreis Frankreich* ihr 10-jähriges Bestehen – ohne ihre sehr viel ältere Geschichte zu erwähnen. O. N. „Elsässer feiern 10-jähriges Jubiläum“, in: *VDI-nachrichten*, Nr. 47, 21.11.2014.

38\_ 1905: 457 Mitglieder; 1910: 525; 1913: 452. Die Mitgliederlisten wurden in der Zeitschrift des Vereines deutscher Ingenieure publiziert. Die Listen von 1890-1956 sind als Einzelbücher vorhanden in der Bibliothek des KIT, sortiert nach Regionalverbänden, u.a. Elsass-Lothringen (Gründung 1895, 1896 erste Aufstellung der Mitgliederzahlen); sie enthalten auch die Listen der Vorsitzenden in den Dach- und Regionalverbänden (Mitgliederverzeichnisse des Vereines Deutscher Ingenieure, 1882, KIT-Bibliothek: ZA 750)

39\_ Christiane Weber, „Der Ingenieur Eduard Züblin in Straßburg. Erste Überlegungen zu bautechnischen Transferphänomenen“, in: *Metacult*, Cahier/Arbeitsheft Nr. 2, 2015, p. 39-44.

40\_ Bolenz (wie Anm. 6), S. 226-228.

41\_ o.N. „Aufruf zur Bildung von Vereinigungen von Architekten“, in: *Deutsche Bauzeitung*, 37, 1903, Nr. 43, S. 279-280.

42\_ Bolenz (wie Anm. 6), S. 226.

43\_ „Aufruf zur Bildung von Vereinigungen von Architekten“ (wie Anm. 41).

44\_ § 1 und § 2 aus: *Satzungen des Bundes Deutscher Architekten*, Aufgestellt in der begründeten Versammlung in Frankfurt am Main am 21. Juni 1903 (wie Anm. 41).

45\_ Weber (wie Anm. 1), S. 52-54.

46\_ Bolenz (wie Anm. 6), S. 227-228.

47\_ Archiv des *Bundes Deutscher Architekten*, Mitgliederliste des BDA, 1916 (Digitalisat erhalten vom Archiv des Bund Deutscher Architekten), S. 44.

48\_ Die chronologisch nächste greifbare Liste stammt von 1930, in der folgerichtig keine Mitglieder mehr aus Straßburg verzeichnet sind, auch niemand als „auswärtiges Mitglied“ eines anderen Ortsverbandes.

49\_ Gerda Breuer, „Die englischen Vorläufer und die deutsche Kunstgewerbe-Reformbewegung um 1900“, in: Winfried Nerdinger (Hg.), *100 Jahre Deutscher Werkbund*, München, Prestel, 2007, S. 15-19.

50\_ Staatliches Museum für angewandte Kunst (Hrsg.), *Zwischen Kunst und Industrie – Der Deutsche Werkbund*, München, Klein und Volbert, 1975, S. 25.

51\_ Vorwort der Denkschrift zur Gründung des Deutschen Werkbundes, 1907 (Werkbund-Archiv Berlin).

52\_ Kurt Junghans, *Der deutsche Werkbund – sein erstes Jahrzehnt*, Berlin, Henschel, 1982, S. 22.

53\_ Vorwort der Denkschrift zur Gründung des Deutschen Werkbundes, 1907 (Werkbund-Archiv Berlin).

54\_ Junghans (wie Anm. 52), S. 28.

55\_ Ebd., S. 29.

56\_ Bolenz (wie Anm. 6), S. 234.

57\_ Aus der Liste ist lediglich eine Ortsgruppe für das Elsass zu entnehmen. Eine Gruppe für Lothringen existierte offenkundig nicht.

58\_ Werkbund-Archiv Berlin, Mitgliederlisten der Jahre 1907 bis 1919 (Digitalisat erhalten vom Werkbund-Archiv Berlin).

59\_ Titelblatt eines Protokolls zum Zehnten Delegiertentage des Innungsverbandes Deutscher Baugewerksmeister in Straßburg i.E., 7., 9. Und 10. September 1893, (AVCUS: 1 ALS 5).

60\_ Bolenz (wie Anm. 6), S. 207-209.

61\_ Marie-Jeanne Dumont, „L'École des beaux-arts et la création des écoles régionales“, in: Anne-Marie Châtelet, Franck Storne (dir.), *Des Beaux-Arts à l'Université. Enseigner l'architecture à Strasbourg*, Strasbourg, Éditions Recherches, 2013, S. 13-21, hier S. 16.

62\_ Jean-Claude Richert-Schaub, *Arts et industries. Une association, une école: 1875-2003*, Strasbourg, Arts & Industries, 2003, S. 185.

63\_ Lothar Burchardt, „Standespolitik, Sachverstand und Gemeinwohl: Technisch-wissenschaftliche Gemeinschaftsarbeit 1890 bis 1918“, in: Karl-Heinz Ludwig (Hg.), *Technik, Ingenieur und Gesellschaft. Geschichte des Vereins Deutscher Ingenieure 1856-1981*, Düsseldorf, VDI-Verlag, 1981, S. 167-134, hier S. 192.

64\_ Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, Strasbourg, Levraut et Fils, 1856, (AVCUS: 1 ALS 5). Die Gesellschaft wurde 1886 umbenannt in *Gesellschaft zur Erhaltung der geschichtlichen Denkmäler im Elsass*. Es handelt sich dabei aber um keinen Berufsverein, sondern um eine Gesellschaft von wissenschaftlich interessierten Laien, der aber auch Kunsthistoriker und Archäologen der Kaiser Wilhelms Universität angehörten. Wolfram, (wie Anm. 26), S. 123.

## FAZIT

Im Gegensatz zu diesen Absolventengruppierungen standen bei den meist noch vor der Reichseinigung gegründeten technischen Vereinen, wie dem VDI, überregionale Ansprüche im Vordergrund. Vor allem der Austausch technischen Wissens über die bis 1871 bestehenden Ländergrenzen im deutschen Sprachraum war eines der wichtigsten Anliegen der deutschen technischen Berufsvereine. Neben der Veranstaltung von wissenschaftlichen Vorträgen suchten sie durch die Herausgabe von Publikationen wie der Zeitschrift des Vereines deutscher Ingenieure die technisch-wissenschaftliche Kommunikation zu befördern, die im föderalistischen Deutschen Reich von nationaler Bedeutung war.<sup>63</sup> Die überregional ausgelegten Verbandsstrukturen kamen gleichzeitig auch der Mobilität des technischen Personals entgegen. Wie im Speziellen die aus dem Reich nach Elsass-Lothringen eingewanderten Baubeamten belegen, waren Ingenieure und Architekten im betrachteten Zeitraum überaus mobil. Die Möglichkeit, am neuen Dienstort der Ortsgruppe des gewohnten technischen Berufsverbandes beizutreten, nutzten sicher einige der in Straßburg tätigen Bauschaffenden. Das könnte auch erklären, warum gerade im VDAI – was sich jedoch nur näherungsweise schätzen lässt – verhältnismäßig viele reichsdeutsche Mitglieder zu finden sind. Aber auch die ambitionierten elsässischen Architekten wie Jules Berninger oder Gustave Krafft traten den deutschen Berufsverbänden bei. Auch wenn man annehmen kann, dass sich mehr elsässische Vertreter in den in diesem Rahmen nicht betrachteten weil nicht berufsständig organisierten Vereinen zur Pflege des kulturellen Erbes, wie der schon 1855 gegründeten *Société pour la conservation des monuments historiques*<sup>64</sup> vertreten waren, boten die deutsche technischen Berufsverbände doch ein Forum, auf dem sich die Straßburger Architekten und Ingenieure jeglicher Herkunft wissenschaftlich austauschen und auf nationaler Ebene bekannt machen konnten. ♦

III. Verteilung der Bezirksvereine des VDI 1910 (Quelle: Verein deutscher Ingenieure (Hg.), *Der Verein deutscher Ingenieure und seine Arbeiten*. Herausgegeben aus Anlaß des Weltausstellung in Brüssel 1910, Berlin, Elsner, 1910, S. 4).

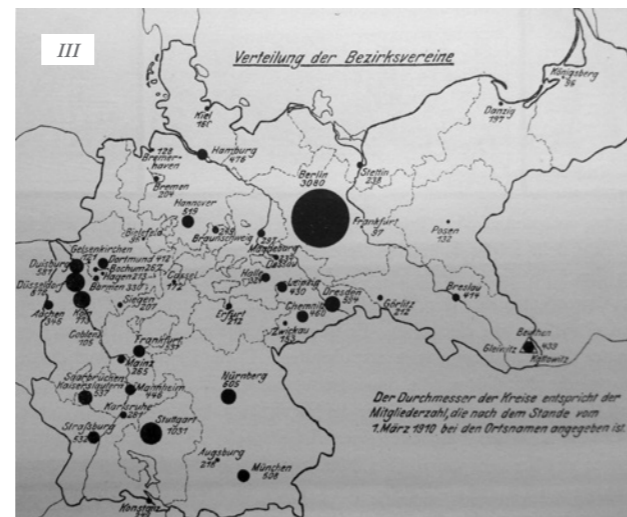
IV. Planstempel Franz Lütke mit Berufsbezeichnung „Architekt B.D.A.“ (Quelle: AVCUS: 720 W 114, Dossier de la Police du bâtiment, Rue 22 Novembre / Neue Strasse 22, et 6 rue de la Vignette, 1912-1933).



### « Témoins de l'essor » : les acteurs du bâtiment alsacien et les organisations professionnelles techniques allemandes

Christiane Weber, Peter Liptau

Dans cette contribution sont étudiées les plus significatives des organisations professionnelles allemandes du bâtiment, notamment le *Verein Deutscher Ingenieure* (Association des ingénieurs allemands – VDI, fondé en 1856, avec un comité local à Strasbourg à partir de 1895), l'*Architekten- und Ingenieurverein* (l'Association des architectes et ingénieurs – AIV, fondé en 1871 à Strasbourg et repris en 1874 par le *Verband Deutscher Architekten- und Ingenieurvereine*, Fédération des associations des architectes et ingénieurs – VDAI), ainsi que le *Werkbund* (fondé en 1907) et le *Bund Deutscher Architekten* (BDA, fondé en 1903). Il ressort que l'*Architekten- und Ingenieurverein Straßburg* (plus tard dénommé *Architekten- und Ingenieurverein Elsass-Lothringen*) joua un rôle important, en particulier lors de l'organisation de la réunion itinérante de l'association centrale, qui eut lieu en 1894 à Strasbourg, et pour l'édition de l'ouvrage qui lui était associé : *Straßburg und seine Bauten*. Cette publication, les listes des adhérents, ainsi que la *Zeitschrift für Baukunde*, la revue publiée par le VDAI à partir de 1878 (plus tard *Wochenblatt für Baukunde*), ont permis de compléter de nombreuses biographies, tout en livrant un aperçu de l'activité de la construction pendant la période allemande.



# 'ENGAGEMENT DE GUSTAVE OBERTHUR POUR LA PRÉSERVATION DE L'« IMAGE DE LA VILLE » (STADTBILD) ET DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE STRASBOURG DANS LE PREMIER TIERS DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

Sophie Eberhardt



La présente contribution s'inscrit dans la continuité de mes travaux de thèse portant sur la construction du regard patrimonial de Strasbourg, et en particulier de la Neustadt, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui<sup>1</sup>. Ces recherches visent à explorer les mécanismes de construction du patrimoine architectural et urbain de Strasbourg dans le contexte d'une région frontalière entre la France et l'Allemagne, et les effets de plusieurs changements d'appartenance nationale sur ce processus. Les travaux ont contribué à documenter un constat révélant qu'une part importante des valeurs du patrimoine s'inscrit dans un substrat régional et local fort, et à mettre en exergue l'influence ininterrompue de certains acteurs malgré les changements d'appartenance nationale. Les projets se poursuivent au-delà de l'alternance de drapeaux sans que leur continuité soit nécessairement revendiquée. À ce titre, l'activité de quelques protagonistes, notamment la commission municipale des Beaux-Arts instituée pendant la période de l'annexion allemande et l'architecte Gustave Oberthur, est déterminante.

L'architecte alsacien Gustave Oberthur, né à Bischwiller en 1872 et petit-fils du graveur et lithographe François Jacques Oberthur, a joué un rôle

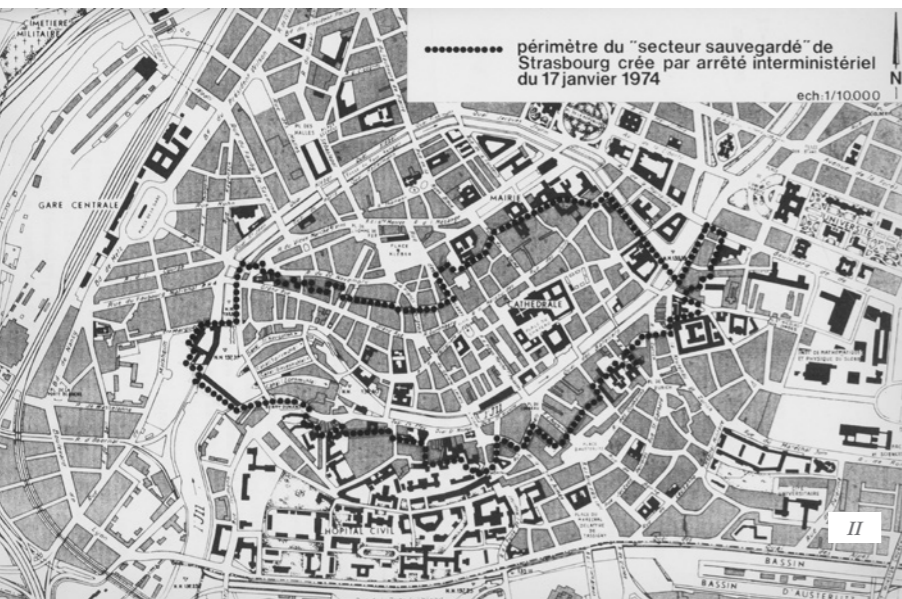
significatif dans la composition du paysage urbain strasbourgeois dans le courant du premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Son activité en qualité de membre de la commission municipale des Beaux-Arts à partir de 1910 et de la commission établie pour l'extension de la ville au milieu des années 1920, en fait l'un des acteurs les plus importants de la construction de la ville et de la préservation de l'« image de la ville » (*Stadtbild*). Les recherches s'appuient sur la consultation des archives de la commission municipale des Beaux-Arts, les documents de la commission pour l'extension de la ville au milieu des années 1920 et les carnets de dessins, plans, esquisses et photographies de l'architecte.

## UNE ANTICIPATION DU SECTEUR SAUVEGARDÉ

Gustave Oberthur participe à la préservation de l'« image de la ville » au titre de ses mandats de conseiller municipal et de membre de la commission municipale des Beaux-Arts. L'article de Tobias Mölmer dans le cahier numéro 3 de *Metacult* présente le contexte, le rôle et les enjeux de cette commis-

1\_ Thèse de doctorat en géographie et aménagement préparée en co-tutelle à l'université Jean-Moulin Lyon 3 (UMR 5600 /ED 483) et à l'université de Strasbourg (SAGE UMR 7363), sous la direction de Bernard Gauthiez et Alexandre Kostka, soutenue le 16 janvier 2015.

sion instituée en 1910. À la suite du rattachement de l'Alsace et de Strasbourg à la France à la fin de la première guerre mondiale, cette institution est supprimée en 1919 puis rétablie en 1925. Les comptes rendus administratifs indiquent qu'elle est particulièrement active à partir de cette période. La commission se réunit à soixante-dix reprises entre 1925 et 1934, dont douze fois en 1926.



2\_ AVES: 152 MW 20.

3\_ *Ibid.*

4\_ *Ibid.*

5\_ *Ibid.*

Au milieu des années 1920, Gustave Oberthur collabore notamment au projet de périmètre de protection de l'« image de la ville » élaboré par la municipalité. Le secteur inclut à la fois la zone dans laquelle se trouvent les édifices les plus anciens au sud, les quais et berges sud, constitués de fronts bâtis pittoresques, ainsi qu'une partie du quartier de la porte de l'Hôpital (ill. III). Le secteur établi n'a guère de valeur réglementaire. En revanche, il permet de guider la prise de décision municipale. Le secteur sauvegardé, établi plusieurs décennies plus tard à partir des années 1960 et créé par arrêté ministériel le 17 janvier 1974, s'inspire de ce périmètre et favorise la continuité en matière d'architecture et d'urbanisme à Strasbourg malgré les conflits et ruptures d'ordre national (ill. II).

### L'EXTENSION DISCUTÉE DU COLLÈGE ÉPISCOPAL SAINT-ÉTIENNE

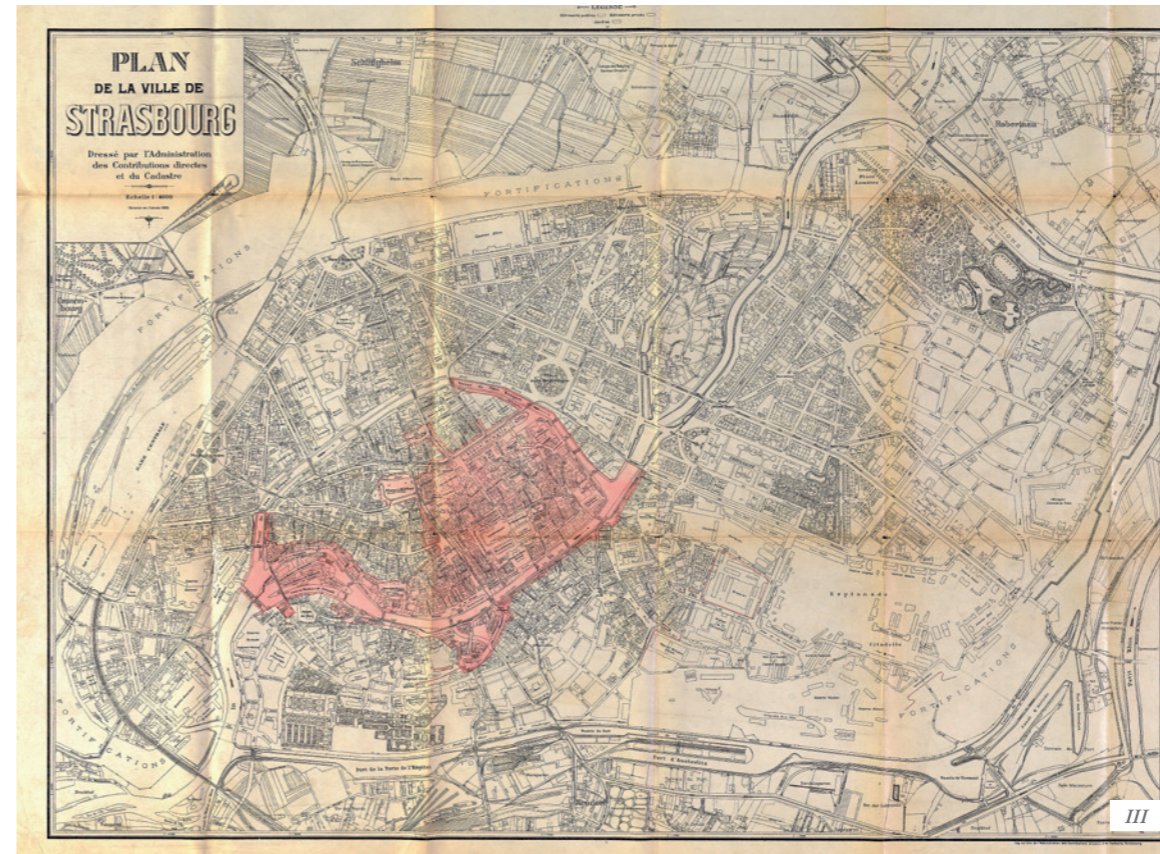
Au sein de la commission municipale des Beaux-Arts, Gustave Oberthur intervient également au sujet de la construction de nouvelles salles de classe pour le collège épiscopal Saint-Étienne situé en bordure des quais de l'III et de la rue des Pierres. À la suite d'une inspection sur place, il préconise en 1926 que l'église Saint-Étienne soit visible des rues autant que possible et que le bâtiment projeté ne s'étende pas jusqu'à l'angle du quai, que la construction s'inscrive dans l'alignement de la façade nord-ouest du transept de l'église et que le terrain restant libre à l'angle soit clôturé par un grillage en fer. L'évêché revoit son projet en conséquence et demande une nouvelle inspection des lieux, ainsi qu'un examen du projet

II. Le périmètre du secteur sauvegardé établi en 1974 (AVES: 512 W 67).

élaboré par l'architecte de l'Œuvre Notre-Dame, Clément Dauchy<sup>2</sup>. La commission fixe en hauteur et en surface les limites dans lesquelles la construction doit être élevée. Ces limites, tracées en rouge sur les plans et les dessins des façades, sont envoyées à l'évêché de Strasbourg à des fins de rectification. De plus, il est décidé que le mur de clôture existant soit démolé à partir de la nouvelle construction jusqu'à l'immeuble voisin au 1, quai Saint-Étienne et remplacé par une clôture consistant en un socle de maçonnerie surmonté d'un grillage en fer. L'évêché modifie le projet d'agrandissement du collège épiscopal Saint-Étienne conformément aux souhaits de la commission municipale des Beaux-Arts<sup>3</sup>. Dans une lettre adressée le 3 juin 1926 à la Ville de Strasbourg, l'évêché fait valoir l'importance des sacrifices qu'il a dû consentir afin de satisfaire à ces exigences et demande en échange que la Ville veuille bien procéder à l'achat et la démolition du bâtiment sis 1, quai Saint-Étienne. Selon l'évêché, cette construction masque en partie la belle architecture du chœur de l'église et c'est principalement pour dégager la vue sur l'édifice que la commission a imposé des restrictions. La commission reconnaît le bien-fondé de ces observations et saisit le préfet du Bas-Rhin ainsi que la commission départementale des Sites pour le classement de l'« entourage<sup>4</sup> » de l'église Saint-Étienne déjà protégée au titre des monuments historiques depuis 1862. Cela afin d'empêcher préalablement toute autorisation qui pourrait permettre au propriétaire de procéder à des travaux de transformation autres que de démolition. Le maire et le conseil municipal sont ensuite saisis de la question de l'acquisition de l'immeuble. En 1927, le préfet estime que, par suite de l'agrandissement du collège, il pourrait ne plus être indispensable de classer les immeubles 4 et 5, quai Lezay-Marnesia ainsi que ceux situés 5 et 7, rue des Pierres. Il considère que les bâtiments n'altèrent guère la perspective du monument classé. La commission municipale des Beaux-Arts estime que la conservation des parties les plus intéressantes de ces immeubles pourra être assurée par les dispositions du règlement de voirie dont l'application est conférée au maire de Strasbourg<sup>5</sup>.

### LA REDÉCOUVERTE DES MAISONS MÉDIÉVALES ET DE STYLE RENAISSANCE

Associé à son ami l'artiste-peintre Gustave Stoskopf, père de l'architecte homonyme, Gustave Oberthur participe à la réflexion autour de la préservation des maisons médiévales et de la période Renaissance à Strasbourg à partir du milieu des années 1920. Rappelons que Gustave Oberthur avait fondé en 1907 la Société pour la conservation du Vieux-Strasbourg avec Gustave Stoskopf, Johann Knauth, Théodore Knorr et Karl Staatsmann. Au sein de la commission municipale des Beaux-Arts, Oberthur et Stoskopf préconisent en 1927 que toute la façade de l'immeuble 10, rue Mercière, y compris le rez-de-chaussée et les pierres de taille encadrant les fenêtres soit peinte d'une couleur discrète et sans polychromie. Ils



demandent également que les dessins relatifs à la menuiserie de la nouvelle porte d'entrée de la maison soient soumis à l'approbation de la commission<sup>6</sup>. Lors de la séance du 6 février 1930, Gustave Stoskopf souligne la nécessité de rénover la pharmacie du Cerf, sise à l'angle de la rue Mercière et de la place de la Cathédrale (ill. I-V). Il propose de sensibiliser les propriétaires de l'édifice à la nécessité de rendre apparents les pans de bois des façades. Le sénateur Eugène Muller, qui est membre de la commission municipale des Beaux-Arts, suggère de soumettre une demande de contribution de l'État pour la réalisation de ces travaux<sup>7</sup>. Il mentionne la protection de l'édifice au titre des monuments historiques, qui est établie quelques années plus tard. La Ville de Strasbourg est disposée à consacrer des crédits à hauteur de 25 000 francs dans le budget de 1933 pour les subventions de restauration de façades anciennes présentant un intérêt artistique et historique. Au même moment, un rapport établi par le conservateur des musées Adolphe Riff propose de renforcer le règlement en matière de protection de l'« image de la ville ». La question est discutée lors de la séance de la commission municipale des Beaux-Arts tenue le 4 juillet 1932. Il n'est guère jugé nécessaire d'établir de nouvelles dispositions réglementaires. La nouvelle ligne de crédits pour la restauration des façades, dès lors qu'elle serait obtenue, serait portée à la connaissance des propriétaires par voie de presse. Le crédit demandé, malgré tous les vœux exprimés par la commission municipale des Beaux-Arts, n'est pas inscrit dans le budget municipal. En 1936, l'architecte des Monuments historiques Fernand Guri s'étant inquiété du délabrement de l'édifice, la maison est protégée au titre des monuments historiques.

### UN DÉBAT HOULEUX AUTOUR DE LA CONSTRUCTION DE L'ESCA

Gustave Oberthur contribue également aux débats qui entourent le projet de l'immeuble de l'Esca, au moment où l'activité de la construction à Strasbourg atteint son point culminant en 1931. L'exonération d'impôt sur le bâtiment pendant une durée de quinze ans à partir de 1919 ainsi que la réduction des droits d'enregistrement pour l'acquisition de terrains ont largement contribué à cette expansion. En revanche, cette période se caractérise par l'augmentation du nombre de constructions non conformes aux prescriptions de la Police du bâtiment, notamment en raison de la crise économique et de la pénurie de logements. Le contrôle en matière de construction s'affermi vers 1935, lorsque la Ville de Strasbourg se constitue partie civile dans les actions pénales engagées contre les constructeurs délinquants.

Dans ce contexte, le maire sollicite la commission municipale des Beaux-Arts pour évaluer le projet de construction de la compagnie d'assurances Esca, un immeuble de logements à bâtir rue des Pontonniers à la limite entre la ville ancienne et la Neustadt. La Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace s'inquiète de ce projet, issu d'un concours, « qui masquerait la vue sur l'église Saint-Étienne<sup>8</sup> ». La séance de la commission municipale des Beaux-Arts consacrée à l'étude de la proposition se tient le 3 février 1932 et suscite une très vive discussion entre les membres. Le projet d'immeuble conçu par l'architecte Auguste Mossler est rejeté par le maire adjoint, Charles-Philippe Heil, qui considère que l'édifice constituera une rupture trop impor-

6\_ *Ibid.*

7\_ *Ibid.*

8\_ Séance du comité du 3 avril 1933.

III. Le périmètre de préservation de l'« image de la ville », institué dans les années 1920 (AVES: 152 MW 18).

9\_ « Es wird zunächst darauf hingewiesen, dass die Errichtung eines geschlossenen Gebäudes mit einer einheitlichen Höhe von 20 Metern auf die Nachbarschaft einen gewaltigen Einfluss haben wird und ev. der Stephanskirche und der Eglise St-Paul sowie den alten Fassaden des Fischerstadens einigen Abbruch tun könnte ». AVES: 152 MW 20. Traduction de l'auteur.

10\_ « Ausserdem bemängelt er das Fehlen jeglicher Perspective, sodass man sich nur schlecht ein Bild über die Gesamtwirkung des Projektes machen könne. » AVCUS: 152 MW 20. Traduction de l'auteur.

11\_ AVES: 152 MW 20.

12\_ *Ibid.*

13\_ *Ibid.*

14\_ *Ibid.*

15\_ *Ibid.*



tante avec l'église Saint-Étienne, l'église Saint-Paul ainsi que les façades anciennes sur le quai des Pêcheurs<sup>9</sup>. Le sénateur Eugène Müller formule également des objections concernant la masse et le matériau prévu pour la façade de l'immeuble. Hans Haug, conservateur des musées de Strasbourg, est en faveur d'une meilleure articulation entre les volumes des différentes parties de l'édifice. Le conseiller municipal Reithler préconise le strict respect des articles 3 et 6 de l'ordonnance portant sur la protection de l'« image de la ville », en faveur d'une architecture plus ordinaire, du moins du côté de l'III. Il critique également le manque de perspective du projet<sup>10</sup>. Gustave Oberthur indique que les matériaux envisagés pour la façade de l'édifice (*Hausteine* ou *Kunststeine ohne Verputzflächen*) ne participent guère à la mise en valeur de cette perspective<sup>11</sup>. L'architecte municipal Edouard Roederer rappelle alors que le projet concernant l'immeuble de l'Esca a obtenu le premier prix du concours et qu'une remise en cause de la proposition ne peut être envisagée<sup>12</sup>. Il est encore suggéré que les différentes parties de l'immeuble soient élevées à des hauteurs distinctes en fonction du nombre d'appartements qu'elles accueillent : une partie pourrait ainsi se présenter sous l'aspect d'une haute tour (*turmartigen Gebäudes*), les autres volumes, situés dans l'angle, pourraient être moins élevés<sup>13</sup>. La séance se poursuit par de longues tergiversations ainsi qu'une série de votes visant à décider si un nouveau projet doit être requis ou si les documents présentés sont suffisants pour permettre une délibération. La commission estime qu'un nouveau projet n'est pas nécessaire. En revanche, elle juge les documents insuffisants pour formuler un avis. Elle décide finalement que le bâtiment ne devra pas avoir une hauteur unique de 20 mètres mais qu'il pourra être composé de différentes hauteurs<sup>14</sup>.

IV. L'immeuble de l'Esca (ph. S. Eberhardt).

V. La pharmacie du Cerf, au début du xx<sup>e</sup> siècle. Les pans de bois sont couverts d'enduit (doc. BNU).

Au terme des échanges, la commission conclut qu'il est nécessaire de poursuivre les négociations avec l'architecte pour alléger le style et le décor des façades. L'architecte devra fournir un dessin des façades puis éventuellement soumettre un autre projet<sup>15</sup>. L'immeuble de l'Esca est édifié en 1934 dans le respect de la hauteur établie par la commission municipale des Beaux-Arts (*ill. IV*).

## CONCLUSION

Malgré une existence discrète en termes de publications et d'archives, Gustave Oberthur s'impose comme une personnalité influente dans les débats portés au sein de la Ville de Strasbourg sur la production architecturale et la préservation du patrimoine. L'architecte, parvenant à assurer sa présence au sein du conseil municipal et de la commission municipale des Beaux-Arts malgré le changement de drapeau dans le premier tiers du xx<sup>e</sup> siècle, contribue activement à la sauvegarde des perspectives urbaines dans la ville ancienne ainsi qu'à la redécouverte du patrimoine médiéval et Renaissance pendant cette période. Ces sensibilités vont inspirer la politique portée par la municipalité dans les décennies suivantes, en particulier dans le contexte de l'élaboration du secteur sauvegardé à partir des années 1960 puis de l'inscription de la Grande-Île sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1988. ♦

### Der Einsatz Gustav Oberthürs für den Schutz des Stadtbildes und das bauliche Erbe von Straßburg im ersten Drittel des 20. Jahrhunderts

*Sophie Eberhardt*

Der elsässische Architekt Gustav Oberthür, 1872 in Bischweiler als Enkel des Graveurs und Lithographen François Jacques Oberthür geboren, hat im Laufe des ersten Drittels des 20. Jahrhunderts eine entscheidende Rolle bei der Prägung des Straßburger Stadtbildes gespielt. Seine Tätigkeit als Mitglied der städtischen Kunstkommission seit 1910 sowie der Kommission zur Stadterweiterung Mitte der 1920er Jahre machen aus ihm einen der wichtigsten Akteure des städtischen Bauwesens und des Schutzes des Stadtbildes.

Der vorliegende Aufsatz verdeutlicht Oberthürs Beitrag zum Schutz der Altstadt und die ungeachtet der in dieser Zeit wechselnden politischen Zugehörigkeit der Stadt zu beobachtende Kontinuität der Akteure in der Bautätigkeit Straßburgs.

## BIOGRAPHIE DES AUTEURS

### Wolfgang Brönnner

Direktor des Landesamts für Denkmalpflege Rheinland-Pfalz i. R., apl. Professor am Institut für Kunstgeschichte der Johannes-Gutenberg-Universität Mainz, Promotion (Universität Bonn, 1971) und Habilitation (Universität Bonn, 1991) in Kunstgeschichte, Projektleiter des Programms Metacult in Mainz (JGU), Wohnbau und Sakralbau.

### Anne-Marie Châtelet

Professeure à l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, HDR (Université Paris IV, 2007), docteur en histoire de l'art (Université de Strasbourg, 1991), architecte DPLG (ENSA Versailles, 1981); coordinatrice du programme Metacult à Strasbourg et responsable des recherches sur les édifices scolaires.

### Michaël Darin

Professeur honoraire à l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, HDR (EHESS, 1992), docteur en histoire urbaine (EHESS, 1985), architecte AAS (Londres, 1975); contributeur au programme Metacult dans les axes de recherches « Logement 1910-1940 » et « la Grande Percée ».

### Hervé Doucet

Maître de conférences en histoire de l'art contemporain à l'Université de Strasbourg, docteur en histoire de l'architecture (Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2004), contributeur au programme Metacult dans l'axe de recherche « Logement 1880-1920 ».

### Sophie Eberhardt

Docteure en géographie et aménagement (Université Jean Moulin Lyon 3, 2015), historienne de l'art (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2010), titulaire d'un master en gestion du patrimoine mondial (University College Dublin, 2009), consultante pour des institutions françaises et étrangères.

### Philippe Grandvoisinnet

Architecte et urbaniste de l'État, docteur en architecture (Universités de Genève et de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines), chef du Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère au ministère de la Culture et de la Communication; contributeur au programme Metacult dans la thématique « bains publics ».

### Thierry Hatt

Agrégé de géographie, ancien professeur au Lycée Fustel de Coulanges en histoire et géographie et chargé de TD d'informatique en classe préparatoire scientifique, consultant auprès de la Ville et des Archives de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg, membre associé de l'EA 3400 ARCHE de l'UdS, contributeur au groupe Metacult pour cartographie, SIG et modélisation.

### Shabram Hosseinabadi

Docteur en histoire de l'architecture (Université de Strasbourg, 2012), architecte (Université de Téhéran, 2006), post-doctorant responsable de l'élaboration de la base de données Metabio et coordinateur-assistant du programme Metacult à Strasbourg.

### Peter Liptau

Doktorand am Fachgebiet Baugeschichte des KIT, Magister Artium in Kunstwissenschaften/Baugeschichte/ kuratorische Praxis (Staatlichen Hochschule für Gestaltung Karlsruhe). Wissenschaftlicher Mitarbeiter im Metacult-Projektteil biographische Netzwerke.

### Christiane Weber

Promovierte Bauhistorikerin (TU Braunschweig 2010) mit Diplomstudium Architektur (2000 Universität Karlsruhe/ENSA Paris Belleville) und Magisterabschluss (Universität Karlsruhe 1999) in Kunstgeschichte. Projektleiterin des DFG-Programms Metacult am Karlsruher Institut für Technologie. Lehrt seit 2013 an der Leopold-Franzens-Universität Innsbruck.

Contact : metacult.strasbourg@gmail.com

Page web : metacult.unblog.fr





Programme de recherche financé par  
Forschungsprogramm gefördert durch  
Agence nationale de la recherche  
(ANR-12-FRAL-0006),  
Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG)



Mené par des chercheurs de  
Unter Beteiligung folgenden Wissenschaftlern  
Équipe ARCHE de l'Université de Strasbourg (Unistra)  
Équipe AMUP de l'École nationale supérieure  
d'architecture de Strasbourg (ENSAS)  
Institut für Kunst- und Baugeschichte,  
Karlsruhe Institut für Technologie (KIT)  
Institut für Kunstgeschichte,  
Johannes Gutenberg Universität (JGU) Mainz  
Architekturinstitut (ai-mainz),  
Fachhochschule (FH) Mainz



Strasbourg,  
école d'architecture

Coordinateurs et éditeurs / Projektleiter und Herausgeber  
à Strasbourg, Prof. Dr. Anne-Marie Châtelet (ENSAS/ARCHE)  
in Karlsruhe, Prof. Dr. Johann Josef Böker  
und Dr.-Ing. Christiane Weber M.A. (KIT)  
in Mainz, Prof. Dr. Wolfgang Bröner (JGU)  
und Prof. Dipl.-Ing. Emil Hädler (FH)



Coordination éditoriale / Redaktionsleitung  
Shahram Hosseinabadi

Relecture et correction / Redaktion  
Wilma Wols / Tobias Möllmer M.A.  
Design : Sandra Stortz Miller, imprimerie Dali  
Impression : imprimerie Dali (Unistra)  
Tirage : 300 exemplaires



ISSN : 2417-1581  
Dépôt légal : octobre 2015

